

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

VENDREDI 22 JUILLET 2022 - 2,20 €

N° 6942 - 6943

## INCENDIES EN GIRONDE

Une désolation

## PORTRAITS DE L'ÉTÉ

Fabienne Massip,  
l'ascension d'une discrète

## UN ÉTÉ EN FRANCE

Grottes de l'Hérault :  
sublime et silence

# GIRONDE TONNELIERS, ÉLEVEURS DE GRANDS VINS



# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

### 4 INTERVIEW

Tonneliers, éleveurs de grands vins

### 12 ACTU GIRONDE

Incendies : une désolation

### 16 ACTU GIRONDE

Les victoires de l'ISEG

### 18 L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



**ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS** Édités par la Société ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS - SAS au capital de 45 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex • SIRET 456 200 476 00038 • 05 56 52 32 13 • Réunion des cinq journaux d'informations judiciaires : **AFFICHES BORDELAISES** (fondées en 1904) **ANNALES DÉPARTEMENTALES** (fondées en 1933) **ANNONCES DU SUD-OUEST** (fondées en 1924) **INFORMATEUR JURIDIQUE** (fondé en 1948) **PETITES AFFICHES DE LA GIRONDE** (fondées en 1848) • Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** • Directeur adjoint : Nicolas **THOMASSET** • Rédacteur en chef : Vincent **ROUSSET** • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëlle **SANZ** • Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE** • Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH** & Marie-Amélie **HUSSON** • Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER** • Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA** • Assistante Communication Digitale : Magalie **RICCETTI** • Service Annonces légales : Nicolas **KARNAY**, Adèle **BROCHARD** & Sandrine **CARCENAC** • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptabilité : Florence **MANOEUVRIER** • Service abonnement : Catherine **DEPETRIS** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU**, Christophe **CLERTEAU** & Franck **DUPERIÉ** • Secrétariat : Khedidja **OUIS** • **PUBLICITÉ** : Guillaume **LALAU** & Christine **SABOURIN** • Tél. 05 56 52 32 13 • [publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com) • Dépôt légal à parution Hebdomadaire - Parution le vendredi • Impression : **ROTIMPRES** Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne • Routage **SUD MAILING** • Commission paritaire n° 0223 1 82797 ISSN 0420-4360 • Prix unitaire : 2,20 € • Abonnement 1 an : 69 € au 05 57 14 07 55





24 **PORTRAITS DE L'ÉTÉ**

Fabienne Massip,  
l'ascension d'une discrète

26 **CHRONIQUE DES  
NOTAIRES DE LA GIRONDE**

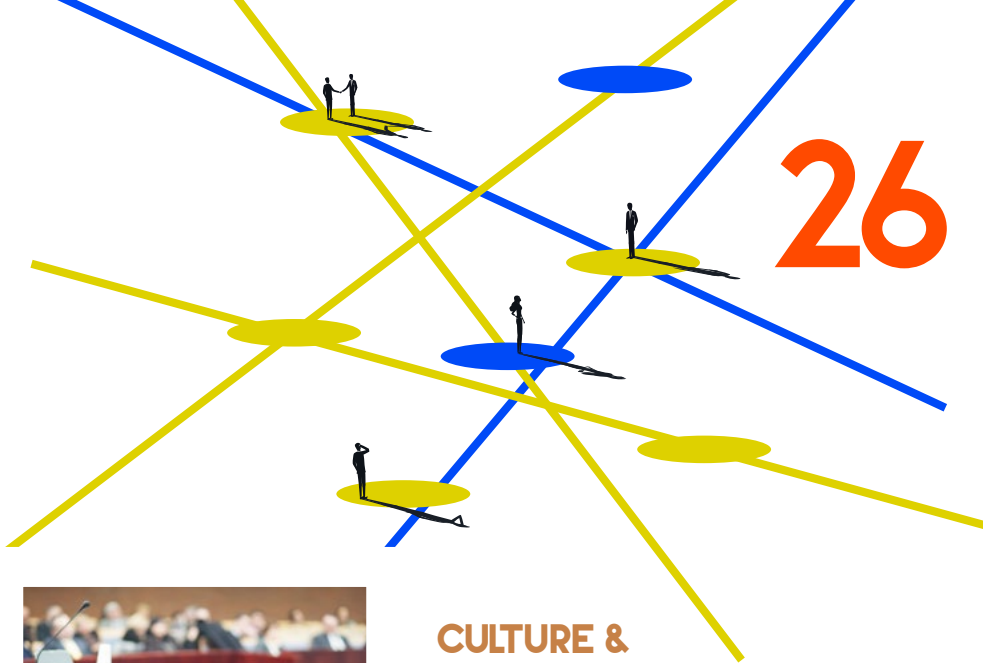
Loi ALUR : patience  
des candidats vendeurs  
et acquéreurs

30 **TRIBUNE**

La liberté, une vertu cardinale

34 **TENDANCES VINS**

Pinot noir, cépage star



**CULTURE &  
SPECTACLES**

48 **SORTIR EN GIRONDE**

Le bicentenaire  
du pont de pierre

50 **CINÉMA**

As bestas

54 **UN ÉTÉ EN FRANCE**

Grottes de l'Hérault :  
sublime et silence



57 **ANNONCES  
LÉGALES**

- VENTES AU TRIBUNAL
- APPELS D'OFFRES
- AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
- VIE DES SOCIÉTÉS
- MANDATAIRES JUDICIAIRES
- IMMOBILIER



26

**RÉGION ACTU**

38 **ECHOS EN RÉGION**

40 **LOT-ET-GARONNE**

Le renouveau  
des maisons éclusières

42 **LANDES**

Framboise du Tursan,  
le fruit de la passion

**TENDANCES  
BUSINESS**

44 **ACTUALITÉ**

États généraux de la justice :  
les propositions

46 **NUMÉRIQUE**

Plus de contrôles  
et plus d'amendes



# TONNELIERS ÉLEVEURS DE GRANDS VINS

Si la tonnellerie existe depuis l'Antiquité, son rôle a beaucoup évolué, jusqu'à occuper une place de choix dans l'élevage des grands vins. Tout à la fois artisan, industriel et scientifique, le tonnelier dispose d'un savoir-faire et d'une expertise uniques, mais peine à susciter les vocations. Poussant la filière à engager plusieurs évolutions que nous détaille François Witasse, président du Syndicat des tonneliers du Sud-Ouest et PDG de la plus vieille tonnellerie girondine, Demptos.

Par Jennifer WUNSCH



**Échos Judiciaires Girondins :**  
Le référentiel du CAP de tonnelier, qui datait de 1993, vient d'être revu pour s'adapter aux nouvelles réalités du métier et répondre aux difficultés de recrutement. En quoi consistent ces changements ?

**François Witasse :** « Tout d'abord, il faut savoir que 80 % des tonneliers recherchent des candidats et parmi eux, 100 % rencontrent des difficultés. C'est un point très sensible. D'autant plus sensible que le savoir-faire du tonnelier nécessite une forme d'expertise. C'est pourquoi nous avons souhaité faire évoluer le référentiel du CAP de tonnelier. Nous avons travaillé en collaboration avec les entreprises du secteur, à travers la Fédération, et les formateurs, à travers les 3 principaux CFA français, à Bordeaux-Blanquefort, en Bourgogne et en Charentes, pour adapter la formation aux nouvelles exigences de la tonnellerie. Cette implication inter-professionnelle était nécessaire. En premier lieu, nous avons fait en



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie de Mercurey - Michel Joly

« **80 % des tonneliers recherchent des candidats** et parmi eux, 100 % rencontrent des difficultés »



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie de Mercurey - Michel Joly

sorte de mieux inclure la mécanisation. Il faut connaître l'ingénierie du fût, savoir le faire à la main, mais également comprendre comment fonctionnent les outils numériques et comment adapter leur paramétrage. Ce sont désormais deux cha-

pitres séparés. Ensuite, nous avons ajouté une partie administrative et sur la documentation du contrôle qualité, car il faut avoir cette approche de précision. Enfin, il y a désormais une partie sur le savoir-être en équipe et en entreprise. »

**EJG : Le secteur a donc connu une importante évolution technologique ?**

**F.W. :** « La tonnellerie repose sur un savoir-faire artisanal, manuel, que l'on a su mécaniser, sans forcément l'industrialiser. Un certain nombre d'étapes de production et de contrôle ne peuvent pas être faites par des machines. En revanche, certains outils ont été mécanisés et la machine vient désormais

appuyer le bras de l'homme. Par exemple, tandis que nous utilisons exclusivement le marteau il y a quelques décennies, aujourd'hui le tonnelier peut être assisté par des presses hydrauliques. Là où autrefois on utilisait la sérigraphie ou l'estampe à feu, la technologie de gravure laser permet de marquer plus rapidement le bois et avec plus de précision. Mais tout cela n'interfère pas dans la qualité constitutive de la barrique. Ça facilite le travail, c'est une différence importante. D'autres avancées technologiques ont aussi été permises, grâce au travail de la Fédération, et nous mettons par exemple à disposition de nos adhérents une alternative au mastic de fûçage tradition-

## FRANÇOIS WITASSE PARCOURS

Président du Syndicat de la tonnellerie du Sud-Ouest (Gironde, Brive-la-Gaillarde et Gaillac), François Witasse est ingénieur en agriculture diplômé de l'école de Purpan. Il entre à la tonnellerie Demptos (Saint-Caprais-de-Bordeaux), qui fête ses 200 ans en 2025, en 1995. Après avoir travaillé à l'export, il monte la filiale espagnole de Demptos, où il travaille durant 8 ans. De retour à Bordeaux en 2007, il travaille sur des projets de modernisation de la tonnellerie, avant d'en prendre la présidence en 2012. Impliqué au niveau de la Fédération des tonneliers de France, il anime depuis 2 ans le syndicat régional.



nel (composé de farine et d'eau), qui nous permet notamment de faire des barriques sans gluten ou casher. »

**EJG : La tonnellerie Demptos possède également son propre centre de recherche scientifique...**

**F. W. :** « En effet, nous avons créé un laboratoire de recherche en 1991, en collaboration avec l'université de Bordeaux (à Talence), qui travaille sur la constitution de



dossiers de connaissances sur le bois et ses interactions avec le contenu (vins et spiritueux). Nous avons établi une véritable science du bois. L'idée est de pouvoir à la fois donner des outils de lecture et de compréhension aux utilisateurs pour faire les meilleures sélections de bois ; de donner les outils de tri et de contrôle qualité au tonnelier ; mais aussi d'avoir un certain nombre de recherches et d'innovations sur les descripteurs aromatiques. On travaille par exemple sur la dégradation du bois et les différents types d'arômes qu'elle peut amener. On peut également expliquer les bénéfices de la barrique sur la sédimentation, l'enrichissement, la stabilisation de la structure, la participation à la structure colloïdale, la stabilisation de la couleur, la résistance des arômes de fruits à l'oxygène... Il y a tout un tas de bénéfices que l'on attend de la barrique, que l'on essaye d'expliquer techniquement

« Certains outils ont été **mécanisés** et la machine vient désormais **appuyer le bras de l'homme** »



## LES TONNELIERS GIRONDINS EN CHIFFRES

Nombre d'entreprises : **20**

Nombre d'emplois : **400**

Taille des entreprises : **3 à 85 salariés**

Nombre de fûts produits par an :  
**entre 170 000 et 210 000 (658 000 en France)**

**2/3** de la production destiné à l'**export**,  
**1/3** pour le **marché local**

CA annuel France : **490 millions d'euros**



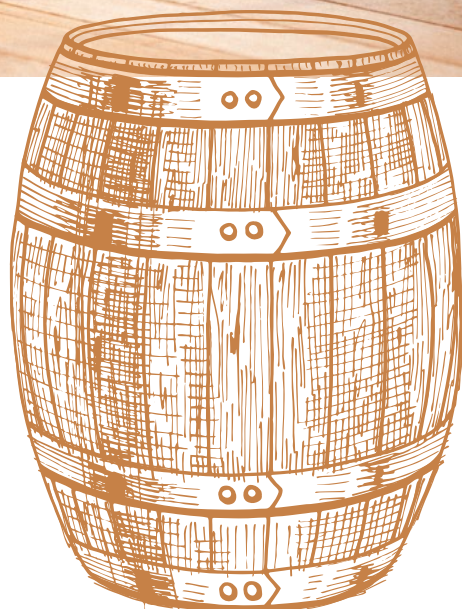
et scientifiquement pour que les utilisateurs aient le meilleur retour sur investissement. Pour la prochaine décennie, nous avons décidé d'orienter nos recherches sur la résistance au temps des vins, car les vins de garde le sont parce qu'ils ont été bien élevés ! »

**EJG : Comment la tonnellerie répond-elle aux problématiques environnementales ?**

**F. W. :** « Notre responsabilité est d'assurer la meilleure transformation possible du bois. Nous travaillons un matériau qui a environ 200 ans : cela correspond à un



© Fédération des Tonnelliers de France - Tonnellerie Billon - Serge Chapuis



« Nous travaillons un matériau qui a environ 200 ans, son cycle dépasse celui de notre vie ! »

cycle qui dépasse les questions industrielles ou purement techniques. Il y a une volonté sociétale, politique et environnementale essentielle pour pouvoir gérer la ressource sur un cycle qui dépasse celui de notre vie. D'ailleurs le bois que nous utilisons provient pour part de forêts qui ont été plantées à une époque où l'idée était de constituer un réservoir pour fabriquer des bateaux destinés à faire la guerre à nos amis britanniques. Nous héritons de quelque chose qui nous dépasse complètement. Et quand on replante des arbres aujourd'hui, rien ne nous garantit qu'ils auront dans 200 ans la destination que nous leur prévoyons. Néanmoins, nous travaillons avec l'Organisation nationale des forêts (ONF) et participons au système de gestion de la forêt, de gestion de la ressource. Cette préoccupation très long-termiste est fondamentale, il en va de notre existence-même.

**EJG : Et concernant la gestion du bois ?**

**F. W. :** « Il faut environ 4 m<sup>3</sup> de tronc pour faire un 1 m<sup>3</sup> de douelles (les pièces de bois qui composent la barrique, NDLR) : nous n'utilisons donc que 25 % du bois d'un tronc. Notre responsabilité est de nous assurer que les 75 % restant auront une autre destination : que ce soit pour faire d'autres produits pour l'œnologie, pour l'énergie ou une autre industrie du bois. Il existe au



« **Nos entreprises sont pérennes**  
et offrent **des emplois de savoir-faire** dans le temps,  
ce qui est assez rare »

sein de la Fédération une volonté commune et partagée d'être responsable de cette transformation totale du bois, quelle qu'en soit la valeur ajoutée. Ensuite, il y a la question de la fin de vie ou du recyclage du bois. En tonnellerie, le produit qui sert à faire un grand vin donne un certain nombre de ses tanins et de ses arômes à ce vin. Une fois que ce réservoir est épuisé, après deux ou trois vins, il est toujours imperméable mais il a moins d'apports à céder. Il peut alors servir en seconde vie à des vins moins prestigieux ou qui ont besoin de moins de tanins. Ensuite, il peut éventuellement être utilisé dans une troisième vie pour l'alcool. Et dans une quatrième vie en décoration, en mobilier, en art ou en contenant. Et enfin dans une cinquième vie à une forme de bois-énergie. Mais tout cela dépend des acteurs et de la demande. »

**EJG : Êtes-vous confrontés à des difficultés d'approvisionnement, que ce soit au niveau du bois ou de l'acier galvanisé, les deux composants de la barrique ?**

**F. W. :** D'abord, il faut savoir que la tonnellerie française utilise majoritairement du chêne français, car c'est ce que nous demandent nos clients. Mais nous travaillons également parfois le chêne américain, connu pour être très riche en lactones, qui amènent une certaine douceur au vin, et le chêne de Hongrie ou de Roumanie. La matière première ne manque pas, mais les incendies géants qui ont eu lieu dans la Napa Valley ces deux dernières années ont bousculé les équilibres. D'autre part, il existe aujourd'hui des difficultés d'approvisionnement, que ce soit

en termes de prix ou en termes de délais, ce qui rend les choses plus difficiles, plus coûteuses et plus incertaines. Aussi, nous sommes en compétition avec d'autres industries comme la construction et à l'exportation. Cela crée une tension sur nos approvisionnements, mais plutôt sur nos coûts que sur la possibilité d'acheter pour l'instant. Concernant l'acier galvanisé, il y a une tension assez forte qui engendre un manque de visibilité sur l'évolution des prix à court terme, notamment liée à la guerre en Ukraine. On travaille plus en flux tendu, mais on peut toujours s'approvisionner. »

**EJG : La filière connaît actuellement de grandes évolutions. Mais elle peine à renouveler ses effectifs. Comment améliorer son attractivité ?**

**F. W. :** Tonnelier est un beau métier, avec de beaux gestes. Cela peut paraître simple, mais on s'aperçoit que les choses ont une autre forme de précision, d'intention, une complexité. Dans notre métier, c'est très fort. Et c'est très beau. Car si le premier rôle du tonnelier est de

fabriquer un fût, d'être responsable d'un process, d'un savoir-faire, et de faire un produit le plus étanche, le plus parfait possible du point de vue de sa structure, il a également un rôle de sélection des bois et des degrés de brûlage, pour arriver à atteindre les niveaux d'exigence et les particularités demandées par les clients. Il existe un réel partenariat avec le tonnelier, qui n'est pas simplement un fournisseur : du fait du rôle du fût dans l'élevage, il devient lui-même un acteur de la fabrication du vin avec tout un tas d'arômes, de bouquets de vieillissement, de renforcement de la structure, de stabilisation de la couleur. Le tonnelier prend part à l'élevage et à la constitution des grands vins. Aussi, nos entreprises sont pérennes, offrent des emplois de savoir-faire dans le temps, c'est assez rare. Pourtant, on ne trouve pas une grande variété de candidats. C'est pourquoi nous voulons multiplier les journées portes ouvertes, travailler avec nos écoles pour susciter des vocations, créer l'étincelle. Et peut-être participerons-nous à la revalorisation des métiers manuels et de savoir-faire. »





© Fédération des Tonneliers de France - Tonnerie de Mercurey - Michel Joly

## 2 000 ANS DE TONNELLERIE

On connaît l'usage du fût depuis les Gaulois et même un peu avant, soit plus de 2 000 ans. Mais il a connu différentes phases d'utilisation. Pendant plusieurs centaines d'années, il a été utilisé uniquement à des fins de transport, puis on lui a trouvé d'autres vertus. « Dans les années 1990 à 2010, le fût a fourni un apport aromatique recherché par les consommateurs. Aujourd'hui, on est dans une nouvelle phase où ils souhaitent qu'on aromatise moins les vins. Désormais, on les élève, le bois devient un révélateur des personnalités et de la distinction des vins », explique François Witasse. C'est d'ailleurs pour cela que l'on utilise principalement le chêne, « car c'est un tissu hétérogène assez remarquable, permettant d'avoir un certain nombre d'échanges gazeux nécessaires pour l'évolution des vins, tout en étant imperméable », note-t-il.



# INCENDIES EN GIRONDE UNE DÉSOLATION

Depuis le 12 juillet, le Sud-Gironde et une partie du bassin d'Arcachon subissent ce que l'on peut appeler « l'incendie du siècle » avec près de 20 000 hectares de forêt partis en fumée. Cette extrême catastrophe soulève un certain nombre de questions sur l'entretien de la forêt, le dérèglement climatique, notre mode de vie et les actions à mettre en œuvre.

Par Vincent ROUSSET

**L**e terme est probablement galvaudé mais loin d'être excessif : la Gironde connaît en effet depuis 10 jours une désolation. Des images apocalyptiques de ciel crépusculaire, de monstre de feu incontrôlable, de nuages de fumée terrifiants, des images de fin du monde... en Gironde du côté de Landiras et de La Teste-de-Buch. Depuis le mardi 12 juillet, les sapeurs-pompiers girondins, appuyés par des renforts des départements voisins et nationaux, interviennent sur deux incendies qui ont brûlé à cette heure près de 20 000 hectares de forêt.

### DES IMAGES DE FIN DU MONDE... EN GIRONDE

Malgré les moyens terrestres et aériens engagés (2 000 sapeurs-pompiers de Gironde et de toute la France appuyés par 8 Canadairs et 2 avions Dash), la situation a mis du temps à être fixée. La surface brûlée se décline de la manière suivante : 19 300 hectares (6 500 à la Teste-de-Buch et 12 800 à Landiras sur l'arrondissement de Langon). La présence de fumées issues de ces incendies et des odeurs de bois brûlés ont été perceptibles sur la métropole bordelaise ainsi qu'à l'extérieur de la Gironde jusqu'en Dordogne et même en Corrèze.

Les conséquences sur le tourisme sont désastreuses puisqu'au total 32 000 personnes ont dû être évacuées des campings, hôtels et autres locations saisonnières. Dans les hôtels et campings de La Teste-de-Buch, les touristes sont partis, et ceux qui devaient arriver ont annulé. La saison est donc une catastrophe pour les professionnels de l'hôtellerie-restauration, déjà mis à terre par la crise du Covid-19. Et pourtant la saison battait son plein et les touristes étrangers étaient revenus. Les 850 animaux du zoo de La Teste ont eux-mêmes été évacués le 18 juillet et une bonne dizaine d'entre eux n'ont pas survécu aux fumées toxiques durant le transport. Sur le front du feu, la préfète de la Gironde Fabienne Buccio a demandé inlassablement à chacun de faire preuve de la plus grande prudence même si l'on sent poindre dans ses propos un aveu d'impuissance des pouvoirs publics dans ce sinistre historique.

### RÉGION : L'AVENIR DE LA FORÊT EN QUESTION

Dans ce contexte très difficile, un premier échange sur l'avenir de la forêt a été organisé la semaine dernière à Cestas à l'initiative du président de la Région Nouvelle-Aquitaine Alain Rousset. Avant une rencontre avec la Première ministre Élisabeth Borne, cette réunion a notamment permis de tirer les premières analyses de ces événements dramatiques pour le territoire et la forêt. Des pistes de solutions pour éviter qu'un tel événement ne se reproduise ont aussi été évoquées. « Le pré-positionnement des moyens aériens sur le plus grand massif forestier d'Europe est une exigence.



© Shutterstock

## BORDEAUX MÉTROPOLE SOLIDAIRE

Face à cette désolation, Bordeaux Métropole a exprimé sa plus forte solidarité avec les nombreuses communes impactées, leurs habitants et leurs agents en apportant une aide logistique, matérielle et alimentaire. La collectivité a apporté plusieurs dizaines de repas aux sapeurs-pompiers venus de différents départements en renfort des effectifs des casernes de Bordeaux Ornano, Bordeaux Benauges et Bruges. Des collations et petits-déjeuners ont également été fournis : compotes, gâteaux secs, pâtes de fruits, bouteilles d'eau... Bordeaux Métropole a aussi mis à disposition des sapeurs-pompiers du matériel opérationnel : des bulldozers pour participer à la création de pare-feux, des ventilateurs et climatiseurs pour le centre d'accueil et de regroupement qui avait été établi pour accueillir les personnes évacuées en Sud-Gironde à Cabanac-et-Villagrains, village désormais évacué, des cartouches d'encre pour traceurs afin d'assurer la continuité de production des cartographies opérationnelles pour le SDIS 33 et les PC sur sites. Un camion frigorifique a aussi été fourni pour les besoins logistiques du SDIS 33. Enfin 200 lits picots ont été donnés à la mairie de la Teste-de-Buch pour accueillir les personnes évacuées, notamment les touristes, au parc des expositions.

○○○

## LES AVOCATS BORDELAIS MOBILISÉS

Le Barreau de Bordeaux, en partenariat avec le Département et les collectivités territoriales, organise des consultations juridiques gratuites à destination de tous les publics, touristes, locaux et professionnels depuis le 20 juillet. Consultations tous les matins de 9 h à 12 h 30 au sein de la :

- **Maison Départementale de la Solidarité du Teich** (102 av. de Bordeaux 33470 Le Teich)
- **Maison Départementale de la Solidarité de Bazas** (14 av. de la République 33430 Bazas)
- **Maison Départementale de la Solidarité de Langon** (34b crs du Général-Leclerc 33210 Langon)

Il y aura un point d'accès au droit renforcé, auprès du Point Justice de la COBAS - Passage de la Traîne, le jeudi 28 juillet ainsi que le jeudi 4 août à partir de 14 h. Une adresse mail dédiée est mise en place afin de répondre à tous ceux qui sont dans l'impossibilité de se déplacer : [poleterritoires@barreau-bordeaux.com](mailto:poleterritoires@barreau-bordeaux.com)

Il faudra aussi s'appuyer sur le réseau de compétence régionale pour le développement de solutions technologiques et techniques à mettre en place pour de nouveaux moyens d'intervention, y compris aériens », a plaidé l'exécutif régional. Les aspects liés à l'aménagement du territoire ont aussi été discutés : lutter contre le mitage du massif, traiter les bordures des routes, aménager les lisières des forêts... « La réflexion se poursuivra une fois l'urgence et la nécessité d'arrêter les feux en cours passés. Je salue le courage des habitants et de tous les services d'intervention, sapeurs-pompiers et pompiers, la résilience et la solidarité de la société civile, l'engagement des élus locaux. Je les assure de la solidarité de la Région aujourd'hui », a martelé le président Rousset.



### LA CCI MOBILISÉE

Face à la gravité de la situation, la CCI Bordeaux Gironde a réactivé son dispositif de crise pour les entreprises impactées par les incendies toujours en cours. Ses élus et ses services sont ainsi mobilisés pour accompagner au mieux les entrepreneurs dans leurs démarches d'indemnisation. Pour contacter la cellule, un seul numéro 05 56 79 50 00 et une adresse Internet [contact@bordeauxgironde.cci.fr](mailto:contact@bordeauxgironde.cci.fr) ou via les réseaux sociaux. « Si l'heure n'est pas encore au bilan, j'ai souhaité que tous les moyens soient mis en œuvre rapidement pour apporter un premier soutien aux entreprises

Les **conséquences sur le tourisme** sont désastreuses puisqu'au total, **32 000 personnes** ont dû être **évacuées des campings et des hôtels**

sinistrées en lien avec les services de l'État », a déclaré Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux Gironde. Pour toute question, contacter la cellule d'information au public, joignable au 0800 009 763 de 8 h à 20 h.



« Le **pré-positionnement des moyens aériens** sur le plus grand massif d'Europe est **une exigence** »

## POUR UNE « BANQUE DES ARBRES »

« La canicule qui frappe durement toute l'Europe et les incendies qui déciment les forêts du département, sont une preuve supplémentaire de l'impact du dérèglement climatique. Cela nous oblige collectivement à accélérer nos actions en particulier pour sauver les forêts de notre pays, aujourd'hui menacées par des températures et les sécheresses qui se renforceront chaque année dans les décennies à venir », a déclaré Nicolas Pereira, fondateur du World Impact Summit (WIS), élu bordelais natif de La Teste-de-Buch. Ce jeune entrepreneur souhaite appeler l'État et les collectivités à adopter un mécanisme ambitieux de sauvegarde et de financement de la forêt française, « la Banque des Arbres ». Objectif : créer un dispositif vertueux de solidarité permettant aux agglomérations de réaliser et tenir leurs objectifs de plantations d'arbres en finançant des projets dans les territoires ruraux dépourvus de moyens financiers. Concrètement, la banque des arbres aurait pour rôle : d'une part d'acheter des parcelles privées pour sanctuariser des espaces forestiers et les unifier pour assurer un meilleur entretien, et d'autre part de financer des programmes de plantation de nouvelles forêts diversifiées aux essences résistantes aux conditions climatiques des 30 prochaines années.

# LES VICTOIRES DE L'ISEG

À l'occasion de la remise des trophées du challenge Open ISEG, Carmen Brulé-Sabadus, directrice du campus de Bordeaux, a récompensé 2 projets bordelais : Sunshine et La Girondine.

Par Nathalie VALLEZ

**E**t deux primés ! Carmen Brulé-Sabadus, directrice de l'ISEG Bordeaux, a remis le 23 juin dernier deux prix de l'Open ISEG remportés par des étudiants de l'école sur les 10 récompensés à l'échelle nationale. La seconde place a été remportée par le duo bordelais Nicolas Filiozat et François Lecomte (promotion 2021) grâce à leur projet Sunshine, une plateforme de mise en relation entre les entreprises et des micro-influenceurs. Les jeunes associés qui ont commencé leur prospection ont déjà reçu les réponses positives de 2 entreprises girondines, une spécialisée dans la fabrication de cookies à Bordeaux et l'autre de friandises pour animaux à Arès.

## « CHANCES DE RÉUSSITE AUGMENTÉE »

Avec ce second prix, ils ont empoché la somme de 7 000 € avec à la clé « des chances de réussite augmentée » a estimé François Lecomte. La quatrième place revient à Océane Lacoste, étudiante en 1<sup>er</sup> année, avec son projet La Girondine, un tournoi de





pétanque en équipe sur la place des Quinconces. « Je voudrais faire concourir 256 équipes (y compris des non licenciés) sur 2 jours », explique Océane Lacoste, elle-même fan de pétanque, « au printemps ou en septembre 2023 pour dynamiser la région et promouvoir ce sport. » La Mairie de Bordeaux et la Fédération se sont dites ouvertes à la proposition qui a permis à cette jeune étudiante de 1<sup>re</sup> année de gagner un chèque de 2 000 €.

Lancé en 2009, le challenge Open ISEG s'adresse aux étudiants des

## Lancé en 2009, le challenge Open ISEG s'adresse aux étudiants des 7 campus pour récompenser leurs projets

7 campus, de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année, ainsi qu'aux anciens étudiants des 5 dernières promotions. Cette année, 22 candidatures ont été déposées à l'ISEG Bordeaux pour récompenser les projets d'étudiants pour leur imagination, leur

coopération, et esprit d'équipe, qui se sont parfois transformés en success story !

### UNE DIRECTRICE VISIONNAIRE

« L'ISEG, c'est l'école qui ne dort jamais », s'amuse sa directrice Carmen Brulé-Sabadus. Arrivée à sa tête il y a tout juste 10 ans, cette quadra d'origine roumaine et diplômée de Sciences Po Paris a su dynamiser l'école. Comptant quelque 500 étudiants de la première année au master, elle a doublé en taille depuis son arrivée. « C'est le campus le plus dynamique », ajoute-t-elle. Riche de son expérience, elle a passé une dizaine d'années en tant que directrice marketing et communication au sein d'entreprises telles que Danone, Mercedes ou LVMH, elle est arrivée à l'ISEG avec un important carnet d'adresses. Sa personnalité fonceuse a fait le reste. « Former la jeunesse, transmettre une expérience, c'est quelque chose qui a véritablement un sens », remarque-t-elle. Elle aime booster les étudiants : « on doit être main dans la main », révisant chaque année les masters, favorisant les travaux avec les entreprises, « ça peut parfois déboucher sur un stage en alternance ! ». Elle développe également les relations avec les lycées, BTS, ainsi que tous les bons professionnels. « On encourage beaucoup l'entrepreneuriat avec notre concours d'innovation Open ISEG », affirme Carmen Brulé-Sabadus. Cette 12<sup>e</sup> édition du challenge a ainsi récompensé ces projets bordelais pour soutenir le développement de leurs créations.



© Shutterstock

### L'ISEG EN CHIFFRES

**7 campus** en France

**6 MBA** spécialisés

**5 années** d'étude

**8 destinations internationales**

**87 %** de taux de placement

**40 ans** de présence à Bordeaux

**10<sup>e</sup> année** de présence pour Carmen Brulé-Sabadus

**500 étudiants** sur le campus bordelais

**20 % d'augmentation** des effectifs pour la rentrée 2023

# L'ACTU PRÈS DE CHEZ VOUS



## BORDEAUX LE CHU CRÉE UN CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS

Acteur majeur de la formation paramédicale en Nouvelle-Aquitaine, le CHU de Bordeaux ouvre, à partir du 22 septembre prochain, un centre de formation des apprentis. Le CFA de l'Institut des Métiers de Santé du CHU de Bordeaux permettra le développement de formations de santé correspondant aux besoins des professionnels et des employeurs. 3 formations gratuites et rémunérées seront proposées. Le Diplôme d'État d'Aide-Soignant(e) : 1 an de formation en alternance après l'obtention du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (12 places pour la rentrée de janvier). Le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture : 1 an de formation en alternance après l'obtention du baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT (5 places pour la rentrée de septembre et 20 places pour la rentrée de janvier). Le Diplôme de Préparateur(rice) en Pharmacie Hospitalière : 1 an de formation en alternance après l'obtention du Brevet Professionnel de Préparateur en Pharmacie (20 places pour la rentrée de septembre). D'autres formations accessibles par la voie de l'apprentissage devraient être proposées dans les années à venir.

## BORDEAUX COMEEN CHOISIE PAR GOOGLE

La start-up bordelaise Comeen (ex-DynamicScreen), dont le PDG Benjamin Gauthier vient de s'installer à Austin, au Texas, rejoint le très select Google for Start-ups Accelerator. Google a en effet choisi Comeen comme plateforme de gestion des espaces de travail pour Google Workspace. Offrant une expérience de travail hybride pratique aux employés, elle permet notamment de planifier son emploi du temps en fonction de celui de ses collègues grâce à Google Agenda et Google Mail, de réserver des bureaux ou salles de réunion, de recevoir des notifications Google Chat, mais également de gérer ses visiteurs externes. Comeen fait aussi désormais partie des entreprises recommandées par Chrome : « c'est certainement l'une de nos plus belles réalisations », a réagi Benjamin Gauthier sur LinkedIn.





## IMMOBILIER WOODSTONE OU « L'HABITAT DE DEMAIN »

En chantier depuis août 2021 au cœur du quartier Euratlantique, à Bordeaux, le programme immobilier Woodstone, mené par Icade, se veut « l'illustration de l'habitat de demain, désirable et durable, qui conjugue prouesse technique, parti-pris architecturaux et fonctionnalités, pour le meilleur usage possible », assure le promoteur dans un communiqué. Composé de deux immeubles, dont un en ossature bois et un en ossature béton, qui compteront 72 logements du T2 au T5, d'un parking de 492 places en structure bois, l'ensemble « répond à une nouvelle manière de vivre la ville, plus collective, solidaire et chaleureuse », avec des espaces partagés. « Un quartier redessiné autour d'une politique RSE avec des ambitions écologiques et climatiques », ajoute le promoteur, qui doit livrer le projet en septembre 2023.



## LANGOIRAN 1<sup>ER</sup> MILLÉSIME BIO DU CHÂTEAU LA PEYRUCHE

Le tout nouveau Bordeaux Rosé 2021 est le premier millésime bio du château La Peyruche, à Langoiran. « Ce premier millésime bio vient illustrer l'aboutissement de quatre années de transformations profondes, aussi bien à la vigne qu'au chai », commente Charles Weisberger, propriétaire et chef de culture. Ce rosé est majoritairement issu de parcelles de merlot. Château La Peyruche dévoilera trois nouveaux millésimes Bio cette année. Les deux premiers à l'automne, avec deux cuvées rouges en monocépage (100 % merlot et 100 % cabernet sauvignon) élevées en amphore ; le troisième au printemps prochain, avec son blanc issu d'un assemblage de sauvignon et de sémillon. Vigneron indépendant, Château La Peyruche cultive 20 ha de vignes en appellation Cadillac Côtes de Bordeaux et est membre actif des Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.



**SANTÉ****ALIRA HEALTH S'IMPLANTE À BORDEAUX**

La société internationale de conseil en santé Alira Health, créée il y a une vingtaine d'années aux États-Unis, où se trouve son siège social, s'implante à Bordeaux avec l'intention d'y créer 50 emplois d'ici 3 ans. Spécialisée dans le conseil aux acteurs du monde de la santé, des start-ups innovantes aux plus gros laboratoires pharmaceutiques et groupes de Medtech, Alira Health les accompagne dans toutes les étapes de développement et jusqu'à la commercialisation du produit : R&D clinique, réglementaire, accès au marché, conseil en stratégie et transaction... en se concentrant sur le patient et ses données. Composée d'une équipe de 600 scientifiques, stratèges, économistes, cliniciens et biostatisticiens basés aux États-Unis, en Asie et en Europe, Alira Health, qui s'est implantée à Paris en 2007, poursuit son développement en France avec ce nouveau bureau bordelais. « Nous sommes ravis de nous intégrer dans le dynamique écosystème bordelais. Avec le riche tissu d'entreprises de santé de toutes tailles et d'universités, nous espérons pouvoir recruter de nombreux talents et renforcer notre empreinte dans la région pour devenir un acteur central de la santé de demain », affirme dans un communiqué diffusé par Invest in Bordeaux Marc Nomaksteinsky, Partner et France Country Lead chez Alira Health.



© D.R.

**PESSAC/SEATTLE**  
**TREEFROG THERAPEUTICS**  
**S'ASSOCIE À**  
**UMOJA BIOPHARMA**

La biotech bordelaise TreeFrog Therapeutics, spécialisée dans les thérapies cellulaires issues de cellules souches pluripotentes induites (iPSC), annonce un partenariat avec la société américaine Umoja BioPharma Inc., spécialisée en immuno-oncologie, et qui développe des thérapies cellulaires innovantes pour le traitement des tumeurs hématologiques et solides. L'objectif : évaluer le potentiel de la plateforme technologique C-Stem® de TreeFrog pour la production industrielle d'immunothérapies cellulaires issues d'iPSC modifiées génétiquement avec la plateforme RACR®/CAR d'Umoja. « Notre objectif est de faire profiter des avancées qualitatives et quantitatives apportées par la technologie C-Stem® à de larges populations de patients, et cela le plus rapidement possible, grâce à des programmes de thérapies cellulaires développés en interne ou en partenariat. Cette collaboration avec Umoja signe notre entrée dans le domaine de l'immuno-oncologie », s'est félicité dans un communiqué Frédéric Desdouits, Ph.D, président de TreeFrog Therapeutics.



© D.R.



## BORDEAUX OUVERTURE D'UN CABINET SIMOND

Réseau de franchise spécialiste de la transmission d'entreprise, le groupe Michel Simond regroupe 50 cabinets dans toute la France. Il s'agrandit aujourd'hui avec l'ouverture d'un nouveau cabinet à Bordeaux, franchisé exclusif du réseau Michel Simond sur le département de la Gironde. Son équipe de 5 spécialistes de la transmission de commerces et d'entreprises, est placée sous la direction de Vincent Malnoë. Après une longue expérience de plus de 25 ans au PMU, notamment comme directeur du développement, il a assuré la direction associée du cabinet Michel Simond de Bayonne. « Nous proposons à nos clients de bénéficier de conseils personnalisés et de les accompagner tout au long de leur projet de cession ou d'acquisition », explique-t-il. Michel Simond, en 2020, c'était un chiffre d'affaires de 16 millions d'euros, avec environ 1 000 négociations annuelles et 260 millions d'euros de transactions.

## SAINT-MARTIN-LACAUSSE OMÉNI RASSEMBLE LES EXPERTISES

En janvier 2015, Ludovic Legendre, expert-comptable, créait son cabinet d'expertise à Blaye, avec un bureau secondaire à Pessac. Pour accompagner ses clients au-delà de son champ de compétences, il s'est rapproché de métiers complémentaires. Aujourd'hui, il rassemble autour de lui 4 professionnels qui échangent et se forment constamment pour avancer. Cinq cofondateurs se sont donc réunis sous l'enseigne Oméni : Ludovic Legendre, expert-comptable ; Jennifer Carniel, responsable administrative et financière externalisée ; Christine Dothen, avocate d'affaires ; Élisabeth Léger, directrice conseil en communication et Vincent Begouin, gestionnaire de patrimoine. Cinq experts indépendants rassemblés en un même lieu pour accompagner les TPE/PME de Haute Gironde...



Christine Dothen, Vincent Begouin, Élisabeth Léger, Ludovic Legendre et Jennifer Carniel, cofondateurs d'Oméni.

## BORDEAUX LA PREMIÈRE PROMO START-UP LOW CARBON

Huit start-ups du territoire ont été sélectionnées par French Tech Bordeaux pour entrer dans le nouveau programme start-up Low Carbon, qui vise à valoriser et soutenir les jeunes entreprises impliquées dans la réduction de leur impact carbone. L'idée : construire un plan d'actions pour réduire l'empreinte de l'association elle-même, mais aussi celui des entreprises adhérentes. Addinsoft, éditeur de logiciels de mathématiques appliquées ; Axioma, spécialisée dans la fabrication de biosolutions pour l'agriculture ; Expateo, qui simplifie la gestion RH de la mobilité internationale ; Les Nouvelles Fermes, premier réseau de fermes urbaines en aquaponie ; Lucine, qui a créé la première thérapie digitale contre la douleur ; NRGYbox, qui optimise l'éclairage public ; PolymerExpert, acteur majeur dans la recherche et le développement de matériaux polymères innovants ; et Toopi Organics, qui valorise l'urine humaine en biosolutions sont les heureuses élues.



© D.R.

**MATHIAS SAURA**  
président du  
Comex 40 Gironde

## GIRONDE LE MEDEF GIRONDE LANCE SON COMEX 40

Le Medef Gironde lance son Comex 40, composé de 12 dirigeants (6 femmes, 6 hommes), de chefs d'entreprise (de moins de 45 ans) issus de différents secteurs d'activité, habitués au quotidien entrepreneurial. Il a pour objectifs de réfléchir aux grands enjeux sociétaux en anticipant leurs impacts sur les entreprises, d'impulser des projets et des propositions simples et adressables, d'interagir et de débattre avec des personnalités et des influenceurs, de renforcer les liens de partage, d'échanges et de co-création. Son premier thème de réflexion est : « Entrepreneurs et collaborateurs, des objectifs et des intérêts convergents autour des nouveaux projets d'entreprises ». Le président du Comex 40 Gironde est Mathias Saura, président du groupe Geosat3D, à Pessac.

## BORDEAUX HURLEY S'INSTALLE

Créée en 2002 par l'entrepreneur surfer Matt Hurley, Hurley est une marque américaine spécialisée dans les vêtements de sports de glisse (surf, snowboard, skateboard, etc.). La marque est déjà présente en France au travers d'un magasin dans le centre-ville d'Hossegor, ouvert en 2015, et d'une école de surf, Hurley Surf Club, basée à Lacanau Océan. Ce centre propose des cours et des stages de surf tout niveau pour enfant et adulte, ainsi qu'une boutique de vêtements et d'accessoires de la marque. Pour sa troisième implantation en France, Hurley s'installe à Bordeaux, au cœur de la Promenade Sainte-Catherine, propriété de Redevco. Dans cette transaction, Cushman & Wakefield Bordeaux conseillait à la fois le franchisé de la marque Hurley, Océan Expérience Bordeaux, et le bailleur Redevco.



Frédérique Dugény, DG d'Arcachon Expansion ; Yves Foulon, maire d'Arcachon ; et Aurélie Guénant, CEO de Regards Croisés by.

© Marie-Amélie Husson

## ARCACHON LA PLAGE AUX ENTREPRENEURS DÉBARQUE

Le 16 septembre 2022 la ville d'Arcachon lancera la première édition de « La Plage aux Entrepreneurs ». Événement national sur le thème du Made in France, elle accueillera les acteurs de l'économie française et les professionnels en quête de partage d'expérience, d'inspiration et d'innovation. Le but : créer des synergies nouvelles et valoriser la fabrication et les savoir-faire français. Cet événement est parrainé par Guillaume Pepy, président d'Initiative France. Au programme de cette journée : regards croisés by Arcachon, un talk inspirant de 7 entrepreneurs engagés ; un espace de liberté ; une table ronde à propos de la réindustrialisation ; et une conférence sur l'avenir, « ça commence par nous ». Plusieurs entrepreneurs seront présents, dont Gilles Attaf, Julien et Myriam Tuffery, ou encore Hélène Taquet. Regards croisés by d'Aurélie Guénant, L'Appartement Français d'Émilie Auvrey et Initiative France sont partenaires de l'événement.



## GRADIGNAN G. FINANCE LÈVE 2 MILLIONS D'EUROS

La société girondine spécialisée dans la recherche, le financement et la location de matériels roulants à destination des professionnels vient d'annoncer avoir réalisé une levée de fonds de 2 millions d'euros auprès de l'acteur régional du capital investissement indépendant iXO Private Equity. Grâce à cette opération, G.Finance dispose des moyens nécessaires au renforcement de sa croissance par l'ouverture de filiales dans plus régions françaises. Le groupe, fondé en 1998 à Gradignan, est présent depuis novembre dernier à Toulouse et va ouvrir quatre nouvelles implantations en janvier prochain dans les Hauts-de-France, à Paris, Lyon et Marseille. La société compte aujourd'hui plus de 2 500 entreprises clientes, dont 700 pour la seule activité de location. Son chiffre d'affaires est passé de 8 millions d'euros en 2021 à près de 10 millions d'euros en 2022. G.Finance prévoit d'atteindre plus de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires d'ici 2025.



© D.R.

CÉLINE  
MAQUET

## CARNET

Par décret du président de la République du 22 juin 2022, **Céline MAQUET** a été nommée sous-préfète de Blaye. Née le 4 octobre 1975 à Harfleur (Seine-Maritime), elle a occupé, de septembre 2019 à juillet 2022, les fonctions de directrice de la citoyenneté et de la légalité à la préfecture du Var, de chargée de mission développement économique, emploi et formation au SGAR de Guadeloupe (2017-2019), de chef du bureau du contrôle de légalité à la préfecture de la Charente-Maritime et conseil auprès des collectivités territoriales (2012-2017) et, de chef du bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État aux collectivités territoriales à la préfecture de la Charente-Maritime (2008-2012). Elle a officiellement pris ses fonctions le lundi 18 juillet 2022.



© Pony

## BORDEAUX PONY EMPÊCHE L'USAGE À DEUX DE SES TROTTINETTES

L'entreprise bordelaise de trottinettes et vélos électriques en libre-service empêche désormais l'utilisation de ses trottinettes à deux usagers en même temps, une pratique interdite par le Code de la route depuis 2019. Grâce à sa technologie qui a fait l'objet du dépôt d'un brevet, présente dans le plancher connecté des trottinettes, muni de 8 capteurs disposés de façon stratégiques, Pony veut « prévenir les comportements à risque et ainsi renforcer la sécurité des usagers de l'espace public », précise l'entreprise dans un communiqué.



FABIENNE  
MASSIP

# L'ASCENSION D'UNE DISCRÈTE



4<sup>e</sup> génération de la famille Massip, Fabienne Massip-Coutzac a repris la marque de maroquinerie bordelaise De Grimm et la bagagerie, qu'elle exploite en famille.

Par Nathalie VALLEZ

**E**lle est celle qui fait le lien. Celle qui écoute, qui observe. Une héritière très discrète qui transmet et partage. Fabienne Massip fait partie de la 4<sup>e</sup> génération des Massip fondateurs de la marque de maroquinerie haut de gamme De Grimm. Au commencement, il y eut Marguerite qui confectionnait des sacs pour ses amies, puis Maurice son fils qui travaille le cuir et ouvre la première boutique, puis ses fils qui lui succèdent : Jean-Claude qui est également dans la partie technique, et Alain qui dessine les modèles et qui va développer la marque. Fabienne, fille cadette de ce dernier, ne se destinait pourtant pas du tout à reprendre le flambeau de l'entreprise familiale. Après des études commerciales, elle s'oriente davantage au négoce de vin. Elle a pourtant découvert le travail du cuir avec son grand frère Olivier, qui est parti en compagnonnage dès ses 17 ans et qui porte indéfectiblement les valeurs et fondamentaux des compagnons. Mais lui a choisi de vivre dans le Sud-Est, il travaille pour Charles Jourdan, enseigne et transmet. Puis, il y a « le point de bascule », sa mère emportée par la maladie, elle qui « incarnait l'image de la femme, qui soulageait les gens », se souvient-elle. « Nos parents nous ont transmis les valeurs de la fratrie », et plus largement celles de la famille. Une famille que Fabienne lie et relie.

### LA FAMILLE RECOMPOSÉE

Fin 2001, Fabienne vient seconder son père dans leur boutique de sac et maroquinerie aux Grands

Hommes. Ce n'était pas son premier choix, et pourtant l'expérience la séduit de suite. Discrète, elle observe : « Je comprends en faisant », remarque-t-elle, et elle apprend beaucoup. Mais hors de question de se mettre en avant, « mon père a une personnalité très forte, c'est un vrai charmeur. Lui c'est la *commedia dell'arte*. » Il fait son show et les clientes sont conquises. Et peu à peu, Fabienne va agréger les talents. Deux ans après le départ à la retraite de son père, elle rachète l'entreprise familiale en 2012. Elle est rapidement

rejointe par son mari, Cyril Coutzac, ancien Dircom chez Warner Bros, qui va s'occuper de la digitalisation de l'entreprise. Après plusieurs tentatives, son frère Olivier rejoint également l'entreprise : « On a voulu associer nos compétences ». Ensemble, ils réinvestissent l'atelier, font le choix d'une montée en gamme, et Olivier retravaille les modèles. Face à la rude concurrence d'Internet, il a fallu s'adapter et se réinventer. « Heureusement que je suis dans la boutique », considère-t-elle, « j'observe les comportements d'achat. » Et pour se distinguer, ils tablent sur la qualité, le made in France, le service, le conseil et la confiance. Toutes ces valeurs qui lient les membres de la famille Massip-Coutzac, avec pour chef de file Fabienne. « On a conservé un patrimoine historique, avec des valeurs et un vrai savoir-faire, mais avec l'attachement de la famille, on l'a porté. On l'a fait renaître. »

## À MOTS DÉCOUVERTS

### Cet été, cap sur...

Le travail (rires) La période estivale est importante pour nous. Mais nous partons tout de même quelques jours en Provence pour nous reposer avec nos 4 enfants. »

### On trouve quoi dans votre valise ?

« J'apporte bien sûr un soin particulier au choix de mon sac de voyage ! Dedans, je mets des robes légères, un maillot, un chapeau et de l'écran total pour protéger ma peau claire. »

### Votre lecture de l'été

« Une lecture légère et rigolote : *Il nous restera ça* de Virginie Grimaldi. »

### Le tube à écouter

« Ce sera un classique *Smooth Operator* de Sade. »

### Votre cocktail signature ?

« Plutôt une coupe de champagne. »

### Le meilleur endroit pour le siroter

« Au bord de la piscine avec mon mari. »

### Votre meilleur spot girondin

« La petite plage de Bora Bora sur le lac de Cazaux. C'est tellement calme, l'eau est chaude et transparente. » (L'interview de Fabienne Massip-Coutzac a été faite avant les incendies qui ont ravagé les alentours de Cazaux. NDLR.)

### Un projet pour la rentrée ?

« L'inauguration de notre nouvelle boutique rue Montaigne à Bordeaux. Un écrin pour les sacs De Grimm. Et les salons d'automne, celui du Patrimoine culturel au Louvre en octobre et celui des métiers d'art en décembre. »



M<sup>E</sup> ALBANE  
LESUEUR

# LOI ALUR

# PATIENCE DES CANDIDATS VENDEURS ET ACQUÉREURS

Entrée en vigueur le 27 mars 2014, la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite loi ALUR (Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové), a réformé la pratique notariale du fait de son fort impact sur les cessions de biens et droits immobiliers soumis au statut de la copropriété. Elle s'impose à toute cession de lots de copropriété, peu importe son affectation (tant que l'immeuble est au moins partiellement destiné à l'habitation) et sans distinction de la qualité de l'acquéreur (personne physique ou morale).

Par M<sup>e</sup> Albane LESUEUR, notaire à Bordeaux

**P**armi les nombreux objectifs de la loi, il faut souligner l'obligation d'information accrue pesant sur les vendeurs de lots de copropriété, en application des dispositions de l'article L. 721-1 et suivants du Code de la construction et de l'habitation. C'est ainsi que le rédacteur de tout avant-contrat doit désormais réunir nombre de pièces permettant à l'acquéreur de s'engager en ayant parfaite connaissance des informations relatives à la situation juridique, financière et même structurelle du bâtiment dont dépend(ent) le(s) lot(s) objet(s) de la vente.

Concernant l'organisation de l'immeuble, le syndic doit tenir à disposition des copropriétaires :

○○○

- la fiche synthétique : similaire à la carte d'identité de l'immeuble, elle est aujourd'hui devenue obligatoire pour les copropriétés et reprend les principales informations telles que les données financières et techniques, et notamment le numéro d'immatriculation de la copropriété ;
- les procès-verbaux d'assemblée générale de copropriété des trois dernières années ;
- le carnet d'entretien de l'immeuble, qui regroupe notamment les informations relatives à l'assurance des parties communes, aux divers contrats d'entretien et abonnements de la copropriété, aux éventuels employés et aux travaux effectués ;
- l'état descriptif de division - règlement de copropriété initial et tous les modificatifs publiés.

La principale difficulté pour les rédacteurs d'avant-contrats consiste à réunir l'ensemble des actes publiés au service de la publicité foncière contenant état descriptif de division - règlement de copropriété de l'immeuble et leurs éventuels modificatifs. Encore à ce jour, il est regrettable que tous les syndicats de copropriété ne soient pas en possession de ces pièces. La pratique consiste donc désormais à lever un état hypothécaire de l'immeuble mis en copropriété afin d'identifier ces actes et en obtenir copie auprès des détenteurs des minutes avant toute régularisation d'avant-contrat.

Concernant l'aspect financier de la copropriété, le syndic doit délivrer une note de renseignements reprenant :

- le montant des sommes payées par le vendeur sur les deux derniers exercices comptables (au titre

des charges courantes du budget prévisionnel et des charges hors budget prévisionnel, c'est-à-dire le montant des travaux votés) ;

- le montant des sommes qui seront dues par l'acquéreur au syndic ;
- le montant total des sommes dues au syndicat au titre des impayés de charges et les dettes envers les fournisseurs ;
- le cas échéant, le montant total porté au compte du vendeur au titre du fonds travaux concernant le lot vendu ainsi que le montant de la dernière cotisation (ce fonds travaux n'est obligatoire que pour les copropriétés dont l'immeuble a été achevé depuis plus de 5 ans et pour celles formées d'au moins 10 lots).

Enfin, sur l'aspect structurel de l'immeuble, l'acquéreur doit avoir la possibilité de s'assurer des caractéristiques techniques du bâtiment dans lequel il achète un lot de copropriété d'où la nécessité de lui communiquer, s'il a été établi, le diagnostic technique global. Ce diagnostic, visé à l'article L. 731-1 du Code de la construction et de l'habitation, constitue un audit des caractéristiques de l'immeuble et permet d'informer les copropriétaires sur l'état apparent des parties communes et des équipements communs et sur les éventuels travaux qui permettraient d'améliorer le bâtiment ainsi que leur coût.

Il faut toutefois noter quelques exceptions :

- lorsque l'acquéreur est déjà copropriétaire dans l'immeuble, seules les informations financières doivent lui être délivrées. En effet, du fait de sa qualité de copropriétaire, il dispose déjà de toutes les autres informations ;
- en cas de cession d'un lot annexe, tel qu'un emplacement de parking ou un local (cave, cellier, garage, grenier...), l'acquéreur ne se verra pas remettre les procès-verbaux d'assemblée générale des trois dernières années, le carnet d'entretien ni le diagnostic technique global.



L'article L. 721-2 du Code de la construction et de l'habitation précise que l'intégralité des pièces énumérées ci-dessus doit être portée à la connaissance de l'acquéreur préalablement à la signature de tout avant-contrat, sur tous supports et par tous moyens. Cette remise peut donc intervenir en mains propres, sur clé USB ou encore faire l'objet d'un envoi dématérialisé avec l'accord de l'acquéreur. Il est également possible de les annexer à l'avant-contrat du projet d'acte définitif.

La communication des « pièces loi ALUR » a toute son importance car elle conditionne pour l'acquéreur l'ouverture de sa faculté de rétractation prévue à l'article L. 271-1 du Code de la construction et de l'habitation. En effet, le délai de 10 jours de la loi SRU ne commence à courir qu'à compter du lendemain de la remise desdites pièces. En l'absence d'avant-contrat, le projet de l'acte authentique de vente doit être notifié à l'acquéreur, permettant ainsi l'ouverture de son délai de réflexion. Cet envoi doit être accompagné de pièces relatives à l'organisation de l'immeuble, du diagnostic technique global et du montant total des sommes dues au syndicat au titre des impayés de charges et du montant des dettes envers les fournisseurs. Si le respect rigoureux de ce formalisme s'impose au regard

de la mise en œuvre de la faculté de rétractation, il est regrettable que le législateur n'ait prévu aucune sanction lorsque que la mutation n'entre pas dans le champ d'application de la loi SRU.

Certes, pour le vendeur d'un lot de copropriété, cette réforme représente des contraintes, notamment l'allongement des délais pour régulariser un avant-contrat ou les éventuels frais liés à la délivrance des pièces exigées par la loi (même si les frais facturés par les syndicats de copropriété ont été plafonnés). Cependant, en renforçant de façon considérable l'information délivrée aux acquéreurs, on peut supposer que le nombre de litiges liés parfois au manque de transparence des vendeurs sur la situation financière d'une copropriété ou encore sur l'absence de communication des règles de fonctionnement applicables dans un immeuble soumis au statut de la copropriété va tendre à la baisse.

Largement critiquée lors de sa promulgation, notamment du fait de son application échelonnée, incertaine (renvoyant à des décrets d'application à paraître) et laborieuse pour la pratique notariale, la loi ALUR est aujourd'hui saluée par l'ensemble des acteurs - vendeur, acquéreur, agent immobilier, notaire, syndic - qui interviennent lors de la cession d'un lot de copropriété.

CHRISTIAN  
PRAT DIT HAURET

# LA LIBERTÉ UNE VERTU CARDINALE

Clairement, dans le libéralisme économique, il y a primauté de l'individu sur le corps social. Le lien social n'est que le résultat de relations entre individus, relations qui s'autorégulent par le marché, sans interventions d'institutions. Retour sur un concept qui a traversé les siècles et fait réfléchir les penseurs.

Par Christian PRAT DIT HAURET,  
professeur à l'IAE -  
Université de Bordeaux

Inscrit au fronton de la République française, la liberté est une valeur morale, intellectuelle, politique et économique. Dans son ouvrage fondateur intitulé *Éthique à Nicomaque*, Aristote propose l'idée suivante: « l'homme est capable d'une action libre, consciente et libérée par différence avec l'action contrainte ». Concept abstrait, le mot économie fut initialement utilisé par Xénophon au V<sup>e</sup> siècle et le philosophe grec précédemment cité. Le terme *Oikomania* désigne l'art de bien gérer son patrimoine (*oikos* en grec signifie la maison) et le mot économie provient du mot grec « *oikos* » (« la maison ») et « *nomos* » (la loi, la règle). L'économie est donc l'art de bien administrer la maison, d'en gérer les biens et, par conséquent, ceux d'une cité.

## LIBERTÉ, RESPONSABILITÉ ET PROPRIÉTÉ

Pour les libéraux classiques (Locke, Turgot, Smith, Condillac, Constant), le libéralisme est l'application au domaine économique des principes fondateurs du libéralisme : liberté, responsabilité et propriété. Cette école de pensée estime que les libertés économiques (libre-échange, liberté d'entreprendre, liberté de travail) sont nécessaires au bon fonctionnement de l'économie et que l'intervention de l'État doit y être aussi limitée que possible. La liberté individuelle prime sur toutes les formes de pouvoir et la liberté économique serait source de prospérité.

« Le libéralisme économique considère la concurrence comme supérieure non seulement parce qu'elle est dans la plupart des circonstances la méthode la plus efficace qu'on connaisse, mais plus encore parce qu'elle est la seule méthode qui permet d'ajuster nos activités les unes aux autres sans intervention arbitraire ou coercitive de l'autorité. »

Friedrich August von Hayek



L'intérêt d'un régime de liberté économique est qu'il est le plus susceptible de mener à la prospérité générale, c'est-à-dire à des revenus et des niveaux de consommation plus élevés ou croissants pour la plus grande partie de la population. Les Lumières sont, dans une grande mesure, synonymes de liberté : liberté politique contre l'absolutisme, liberté contre l'intolérance, liberté économique contre le monopole, le protectionnisme et le corporatisme. Néanmoins, ces libertés ne sont possibles que si l'Homme respecte les grandes valeurs cardinales : la prudence, la justice, la force et la tempérance.

## L'intérêt d'un régime de liberté économique est qu'il est le plus susceptible de mener à la prospérité générale

### ADAM SMITH, CHAMPION DE LA LIBERTÉ ÉCONOMIQUE

Le champion de la liberté économique est Adam Smith, auteur de l'ouvrage *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des Nations*. Pour Adam Smith, le marché s'autorégule de façon à coordonner toutes les demandes et toutes les offres de l'intérêt privé, comme si les hommes étaient dirigés par une « main invisible ». Ainsi, les intérêts privés, en œuvrant à se satisfaire, servent du même coup l'intérêt général. Adam Smith rapporte l'intérêt de l'échange économique à la recherche de l'intérêt privé, et c'est pourquoi il faut laisser cette recherche s'effectuer aussi librement que possible, sans trop la contraindre par les interventions de l'État.

### LA LIBERTÉ FAIT PARTIE DE LA NATURE HUMAINE

Pour Locke, la liberté fait partie de la nature humaine et l'État n'est légitime que s'il la respecte et la défend. Il considère que le pouvoir civil ne peut reposer que sur le droit naturel et le contrat. Ainsi, la société civile légitime est celle qui assure la sauvegarde des droits naturels individuels, c'est-à-dire les droits à la vie, aux libertés et aux propriétés. Ce qui fonde la société politique, c'est la libre volonté du citoyen-proprétaire. Ainsi, le droit de propriété est le résultat naturel du droit aux fruits du travail. Adam Smith a élaboré une théorie de l'échange libre qui repose sur la libre initiative individuelle et la liberté d'entreprendre. Le phénomène moderne de l'entrepreneuriat en est la version actuelle.



### LIBRES D'ACHETER CE QUE L'ON DÉSIRE

Autre père fondateur de l'économie libérale, Jean-Baptiste Say est l'économiste de l'offre et de la création de valeur. Il défendit l'idée majeure que, pour créer de la valeur, il convient que les consommateurs soient libres d'acheter ce qu'ils désirent, et donc que les producteurs aient la possibilité de fournir une gamme étendue de produits. Pour cela, il place la propriété privée et la liberté contractuelle au cœur du système économique. Économiste à la pensée équilibrée, il contrebalance la liberté économique par une indispensable répartition de la valeur entre les actionnaires et les « travailleurs ». Cette idée fondamentale a également été reprise par Condillac pour qui la richesse résulte de la production de choses utiles et de leur juste répartition, elle-même assurée par la liberté des comportements.

### DÉFENSE DES MÉCANISMES AUTO-RÉGULATEURS

Clairement, dans le libéralisme économique, il y a primauté de l'individu sur le corps social. Le lien social n'est que le résultat de relations entre individus, relations qui s'autorégulent par le marché, sans interventions d'institutions. Von Hayek s'oppose de manière ferme à la planification et au dirigisme. Il considère que l'intervention publique brise le pouvoir d'initiative des individus et que c'est le jeu de la concurrence et des ajustements naturels qui assure le bien-être public. Hayek a promu la défense des mécanismes autorégulateurs de marché en affirmant la supériorité de ce qu'il nomme « l'ordre spontané » sur l'ordre décrété. Le marché est donc le lieu où règne la liberté. Un fort usage







© Shutterstock

des forces sociales spontanées doit être privilégié en opposition à la coercition qui bloque la liberté des acteurs économiques.

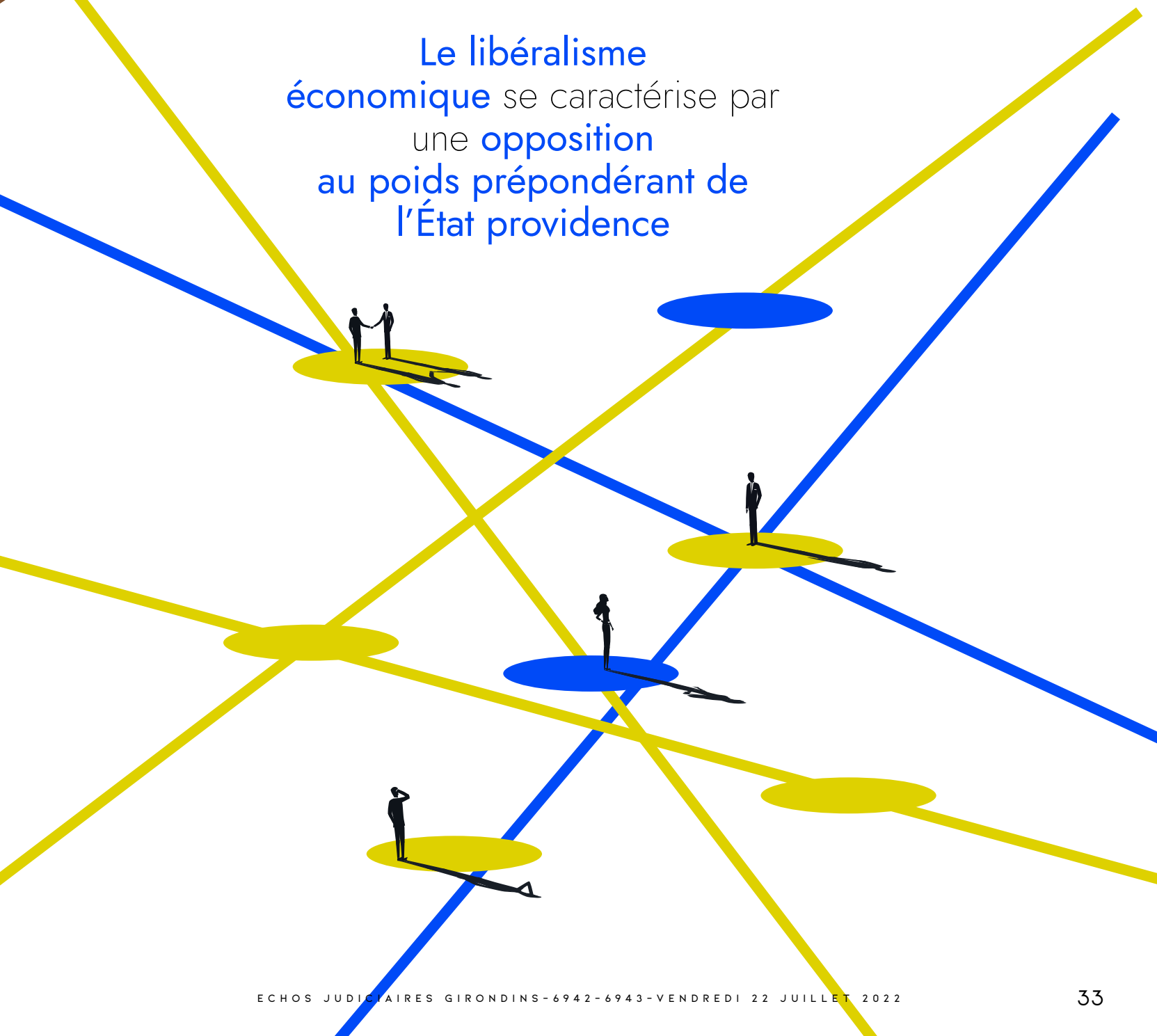
Le libéralisme économique se caractérise donc par le refus de toute perturbation du marché et une certaine opposition au poids prépondérant de l'État providence dont l'action est articulée autour de l'intervention publique. *A contrario*, la liberté économique engendre la prospérité générale et la conjonction des intérêts individuels aboutirait à l'intérêt général. On est donc dans une vision minimaliste de l'État dont le rôle majeur est de faire respecter les droits des citoyens et de protéger les libertés indi-

viduelles. Ainsi, l'État ne devrait pas intervenir dans l'économie. Selon Frédéric Bastiat, économiste aquitain, « n'attendre de l'État que deux choses : liberté et sécurité. Et bien voir que l'on ne saurait, au risque de perdre toutes deux, en demander une troisième ». Il milita pour que l'économie repose sur le libre-échange, rejeta le protectionnisme, l'intervention de l'État et les monopoles. Ainsi, l'économie libérale est fondée sur la libre concurrence, l'initiative individuelle et la liberté d'entreprendre sans entrave.

« Prions l'autorité de rester dans ses limites. Qu'elle se borne à être juste ; nous nous chargerons d'être heureux ».

**Benjamin Constant**

**Le libéralisme économique** se caractérise par une **opposition** au poids prépondérant de l'État providence



# PINOT NOIR CÉPAGE STAR

Le Pinot Noir a conquis le monde. Sa cote ne cesse de monter et concentre une grande partie des vins les plus chers au monde ! Lors d'une dégustation récente, j'ai révélé mes nuances, parfois différentes d'un pays à l'autre. Je vous laisse le découvrir !

Par Gaël HERROUIN

« **J'**embaume la cerise, ma robe est légère, je suis français, les moines clunisiens m'ont diffusé à travers l'Europe. J'ai ensuite conquis le monde. Ma cote ne cesse de monter et je concentre une grande partie des vins les plus chers au monde ! Vous l'aurez compris, mon nom est... Pinot Noir. »


## MUTATIONS GÉNÉTIQUES SPONTANÉES

Probablement d'origine bourguignonne, le Pinot Noir pourrait provenir de vignes sauvages sélectionnées et cultivées au moment de l'arrivée des Romains. Son ancienneté explique sans doute sa pro-

pension aux mutations génétiques spontanées, qui ont donné, entre autres, le Pinot Gris, le Pinot Blanc, le Pinot Meunier et le Pinot simple flic (cherchez l'erreur). Par ailleurs, il serait aussi l'ancêtre de cépages blancs ! Tels que les deux autres cépages bourguignons, le Chardonnay et l'Aligoté.

Au Moyen Âge, son histoire se confond avec celle des monastères, lesquels contribuèrent à la renommée du vignoble bourguignon. La diffusion de ce cépage, notamment pour produire le vin de messe, dans les régions d'influence germanique (Allemagne, Suisse, Autriche, Alsace, Roumanie, etc.) date de cette époque.





Le Pinot Noir est un cépage délicat, à la peau très fine, moins riche en anthocyanes, expliquant **cette jolie robe rubis claire**

Le Pinot Noir est un cépage délicat, à la peau très fine, moins riche en anthocyanes, le « colorant » du vin, expliquant cette jolie robe rubis claire. En revanche, il est très riche en resvératrol, un polyphénol intéressant pour ses vertus cardio-protectrices. L'université du vin de Davies en Californie classe même 3 variétés de Pinot Noir aux trois premières places de raisin de cuve, bon pour la santé.

Délicat, il nécessite des climats tempérés. Dans les régions au climat trop frais, le Pinot noir développe des arômes végétaux non désirés. Au contraire, dans les régions au climat trop chaud, les vins perdent leurs arômes délicats au profit d'arômes excessivement confits. Côté aromatique, il décline toutes les variations de la cerise ; rouge, noire, griotte et même kirschée. Il s'exprime à merveille sur des terroirs calcaires. En cela la Champagne, la Bourgogne et le Jura sont pour le Pinot des terrains d'élection.

### EN PLEINE EXPANSION

En pleine expansion, sa surface mondiale est passée en 15 ans de 60 000 à presque 90 000 ha. Les modèles de réussite que sont la Champagne et la Bourgogne se devaient de faire nécessairement des émules.



La France reste de loin le premier producteur avec le tiers du volume mondial, alors que les États-Unis, entre Californie et Oregon, gagnent du terrain. En Suisse, il occupe la première place pour les vins rouges et sous le nom de « Spätburgunder », il progresse fortement en Allemagne. Une influence liée au changement climatique ?

### PINOT NOIR « MADE IN GERMANY »

C'est justement avec la cuvée Jaspis 2015 du domaine Ziereisen, situé dans le pays de Bade en Allemagne, que nous entamons les choses sérieuses. L'acidité, signature de l'équilibre des vins de Pinot Noir reste encore présente, mais les Vieilles Vignes, par leur rendement naturellement modéré,

offrent une jolie texture d'étoffe en bouche. L'arôme de cerise est encore peu évolué, signe supplémentaire d'un vin resté jeune. L'élevage sous bois pourtant non négligeable, est parfaitement intégré par la masse fruitée du vin. Ce vin est véritablement une belle définition d'un Pinot Noir « made in Germany », avec cette légère touche de végétal noble, identitaire.

### PRÈS DU LAC D'AIX-LES-BAINS

Auparavant nous nous étions « fait la bouche » avec un Pinot Noir volontairement non prétentieux, issu du domaine Dupasquier, situé à Jongieux, à quelques encablures du lac d'Aix-les-Bains. Ce vin « travaillé sur le fruit » offre une belle gourmandise et sa bonhomie nous régalerait certainement sur un simple poulet grillé. À moins de 10 euros, ce Pinot Noir « fait mouche ».



## SUR LES HAUTEURS DE SANTA CRUZ

Après l'Allemagne, cap vers la Californie avec la cuvée Saint-Georges du domaine Birichino, situé sur les hauteurs de Santa Cruz et bénéficiant des entrées maritimes toutes proches. Pour déguster régulièrement des Pinots Noirs californiens, autant dire que celui-ci détonne par sa légèreté. Très cerise rouge plutôt que noire, il offre une frai-

La France reste de loin le **1<sup>er</sup> producteur de Pinot Noir** avec le tiers du volume mondial **mais les États-Unis gagnent du terrain**

cheur bienvenue qui souligne un vin très « juteux ». Nous l'accompagnons d'un crostini de filets de maquereaux, juste marinés au balsamique de cranberries, groseilles et ciboulette. L'accord pourrait sembler périlleux, mais le maquereau, débarrassé de ses notes iodées et « laqué » par le balsamique de cranberries, opère une alliance bienvenue avec les notes de fruits rouges du vin. Décidément John Locke et Alex Krause, les créateurs de ce domaine « coquin » (Birichino pourrait se traduire ainsi), assument pleinement leur credo « Nous voulons que nos vins soient dynamiques, frais, lumineux, inconscients et surtout délicieux ». C'est exactement cela !

## PINOT NOIR DU CAP

Le « présumé » grand vin de cette dégustation s'annonce enfin, avec

l'arrivée dans nos verres du Pinot Noir de « maître » Hamilton Russel dans la région sud-africaine du Cap. Produit en petite quantité, considéré parmi les plus grands vins issus de ce cépage dans la zone australe, on sent ici tout l'amour de son géniteur pour le modèle bourguignon. Le domaine ne travaille d'ailleurs que les cépages bourguignons, fait peu classique dans ce pays, et possède sa propre tonnellerie afin de s'assurer que les élevages correspondent précisément au profil de vin recherché, en fonction du millésime. Le climat et le style ne sont pas ceux de la France, donc on ne saurait le comparer à un cru bourguignon. Mais l'équilibre acidité/alcool est vraiment là ! Nous sommes très loin des standards des vins du « Nouveau Monde » trop souvent caricaturaux par leur côté confit, boisé et riche. Le vin

encore très jeune (nous dégustons un 2020), encore bien acidulé et marqué par son élevage sous bois, trouve son équilibre avec le risotto à la pistache et à la noisette. Quant au cœur de canard, il semble la pièce parfaite avec le Pinot Noir.

## CUVÉE « 20 BARRELS SELECTION » AU CHILI

Nous terminons la dégustation avec la sélection des 20 meilleures barriques de Pinot Noir (cuvée « 20 Barrels Selection ») du domaine Cono Sur au Chili. Nous basculons cette fois-ci dans l'opulence, avec des aspérités acides et tanniques gommées par un élevage sous-bois assez conséquent. Le vin est « démonstratif », diablement séducteur. C'est d'ailleurs sa « facilité » qui captera une partie de l'auditoire ce soir-là, attirée par son côté « gelée de cassis ». Avis aux amateurs !



## GAËL HERROUIN

Expert gradé et assermenté  
près le Tribunal de Commerce de Paris

Membre de la Compagnie des  
**Courtiers-Jurés-Experts** en vins  
(Association créée en 1322, reconnue  
d'utilité publique par l'État)

Gérant de la société **Les Vins Dévoilés**,  
créateur d'événements autour de la dégustation  
de vins rares.

Tél. **06 68 32 91 69**  
contact@lesvinsdevoiles.com

# LES ECHOS EN RÉGION



Vue aérienne de Rocamadour dans la brume



© Cyril Novello

## LOT ROCAMADOUR ET MARTEL, LES « PLUS BEAUX VILLAGES »

Martel et Rocamadour viennent de rejoindre Carennac, Loubressac, Autoire, Saint-Cirq-Lapopie, Capdenac-le-Haut et Cardaillac dans la liste lotoise des Plus Beaux Villages de France. Ces villages incarnent l'esprit du Quercy avec leurs toits de tuiles brunes, leurs pierres ocre, leurs fenêtres sculptées et leurs pigeonniers carrés. Ce classement salue le cachet exceptionnel de Rocamadour et Martel, très fréquentés par les touristes. Avec huit sites parmi les Plus Beaux Villages de France, le Lot se hisse au 3<sup>e</sup> rang national. Ce petit territoire affiche une belle concentration de pépites patrimoniales et villages de caractère.

© SBR / Région Nouvelle-Aquitaine



Premier comité de pilotage à Bordeaux autour de Jean-Pierre Raynaud

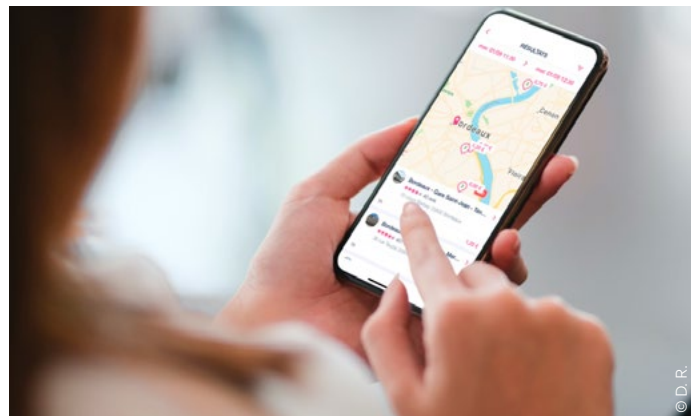
## NOUVELLE-AQUITAINE 7 COOPÉRATIVES EN TRANSITION AVEC NÉOCOOP

Le premier comité de pilotage « Parcours NéoCoop », dispositif régional d'accompagnement stratégique et opérationnel des coopératives agricoles pour accélérer la transition agro-écologique du secteur amont, a permis de présenter les candidats sélectionnés au terme du premier appel à manifestation d'intérêt : Caveb (79) et groupement des éleveurs girondins (33) pour l'élevage ; Scar (24) et Sèvre et Belle (79) en filière « Grandes cultures » ; Valprim (47) en production de légumes ; Scaap Kiwifruits de France (40) en arboriculture ; et la Cave de Sigoulès (24). Cette nouvelle application de Néo Terra permet de toucher les trois quarts des agriculteurs néo-aquitains via les coopératives. Objectif rappelé par le vice-président de la Région chargé de l'agriculture : massifier les actions pour arriver à « une agriculture néo-aquitaine bio, respectueuse de l'environnement ». 25 coopératives doivent être accompagnées sur une durée de trois ans.

## DORDOGNE 3 NOUVEAUX PARKINGS AVEC ZENPARK À PÉRIGUEUX

Le leader français du Parking-as-a-Service, Zenpark, va adoucir la vie des automobilistes et deux-roues pour stationner à Périgueux : la société vient d'y déployer son offre de parking partagé puisque les sites de Francheville, Montaigne et Le Théâtre rejoignent ce réseau présent dans plus de 250 villes en France (1 500 parkings).

L'application mobile Zenpark, disponible sur iOS et Android, permet de localiser, d'entrer et de payer son stationnement. Une solution 100 % digitale, 100 % sans contact à un tarif en moyenne 50 % moins cher que le stationnement sur rue.



© D. R.

Prix spécial « Aménagement Urbain » :  
halle couverte, Le Haillan (33),  
Bulle Architectes (33)



© D. R.

## NOUVELLE-AQUITAINE DES RÉALISATIONS EN BOIS EXEMPLAIRES

La sixième édition du Prix régional de la construction bois Nouvelle-Aquitaine, proposée par les interprofessions de la filière Forêt Bois Papier, a récompensé 16 lauréats pour leurs réalisations exemplaires valorisant les bois et les savoir-faire locaux. 103 candidatures avaient été déposées en février dans huit catégories : Travailler, Accueillir - Apprendre, Se divertir - Habiter ensemble - Habiter une maison - Réhabiliter un équipement - Réhabiliter un logement - Aménager l'intérieur - Aménager l'extérieur. La cérémonie s'est déroulée à la Maison du Parc Mysterra, à Montendre (17). Parmi les réalisations sélectionnées, une halle citoyenne réaménagée dans un ancien séchoir à tabac ou une ancienne usine transformée en pôle d'activités, un ancien minage reconverti en médiathèque, un paradis vert sur pilotis, une crèche multi-accueil mêlant inertie et confort d'été...

Détail des projets récompensés sur <https://constructionbois-na.fr/>

## LOT-ET-GARONNE « OUI PUB » S'EXPÉRIMENTE EN AGENAIS

L'Agglomération d'Agen a été choisie pour expérimenter le projet « Oui Pub » qui porte sur la réduction de la publicité non adressées (IPSA) en boîte aux lettres. Il vise la mise en place d'un modèle allant vers une publicité davantage voulue que subie permettant de ne conserver que les effets utiles de la publicité et de réduire le gaspillage indésirable. Concrètement, à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, et pour une durée de trois ans, la distribution d'IPSA deviendra interdite dans toutes les boîtes à lettres sauf consentement visible signalé par un autocollant « Oui Pub » fourni par l'Agglo d'Agen. Ce sera donc la fin des publicités jetées sans avoir été lues (en 2019, en France, ce sont plus de 894 000 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés qui ont été distribués dont une part significative furent non lus et jetés)

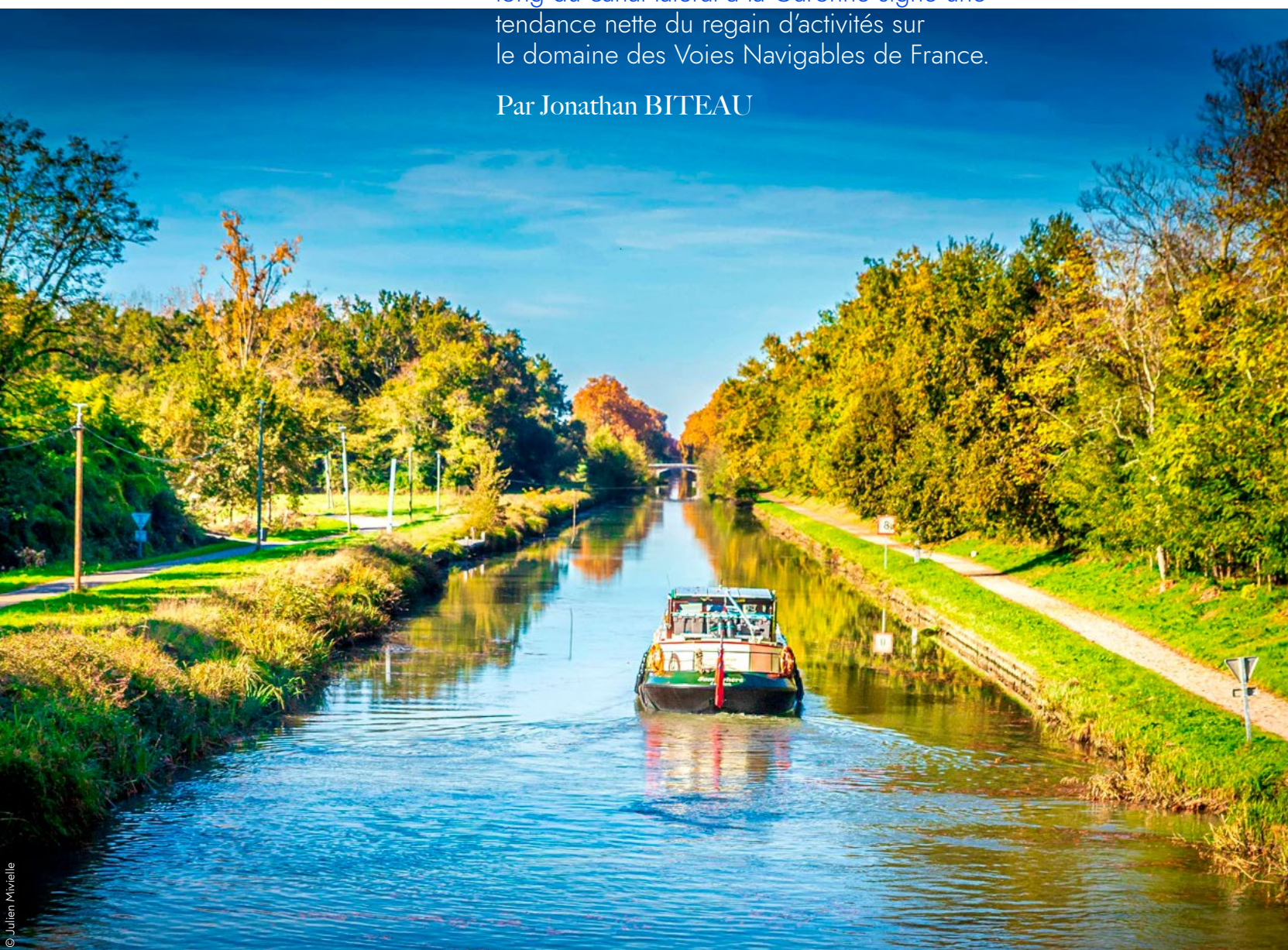


© D. R.

# LE RENOUVEAU DES MAISONS ÉCLUSIÈRES

L'inauguration de la maison Berry le long du canal latéral à la Garonne signe une tendance nette du regain d'activités sur le domaine des Voies Navigables de France.

Par Jonathan BITEAU





**É**clusier est un métier en voie de disparition. L'automatisation des passes du canal latéral à la Garonne a mis un terme au charme désuet de leur office, et avec eux à l'utilité de la cinquantaine de maisons éclusières rythmant les 200 km de l'ouvrage entre Toulouse et Castets-en-Dorthe. Pour éviter le délitement de son patrimoine bâti, l'établissement public des Voies Navigables de France (VNF), qui veille scrupuleusement sur son domaine, tente de surfer sur la vague du tourisme fluvial et du développement des itinérances douces.

### DÉVELOPPEMENT DES ITINÉRANCES DOUCES

Et pour ce faire, VNF lance depuis quelques années des appels à projet afin de proposer à des opérateurs privés d'investir les maisons éclusières désœuvrées.

Le succès de ces opérations va de pair avec l'essor du cyclotourisme qui engendre le passage de plusieurs dizaines de milliers d'adeptes de la petite reine chaque année sur les itinéraires du Sud-Ouest : la voie verte du canal, le Lot à vélo et la Scandibérique. C'est dans ce contexte que l'écluse n° 41 de Puch-d'Agenais, ou maison Berry, a été inaugurée il y a peu avec tous les élus locaux et représentants institutionnels. Et ce ne sont pas des inconnus du secteur de l'accueil touristique qui investissent les lieux puisqu'il s'agit des gérants tonneinquois de la maison Duffour : Pierre et Isabelle Péret.

### 50 % DE CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Le charme de la maison Berry incite à la détente et à la contemplation entre la croix de Nicole, la vallée du Lot et les coteaux au loin. Ouverte tous les jours jusqu'à la fin du mois de septembre, elle permettra aux cyclo-touristes et plaisanciers d'y trouver une petite restauration de produits locaux, du matériel de réparation cycliste et un gîte d'étape pour dormir amené à se développer à l'avenir. D'ores et déjà, la reprise du tourisme international se fait sentir avec 50 % de clientèle étrangère depuis le début de la saison. De quoi ravir la présidente de l'agence Tourisme Lot-et-Garonne, Maryse Garvia-Alvarez, et les représentants de VNF présents pour l'inauguration.

### NOUVEL APPEL À PROJET

Récemment, ce sont à nouveau une dizaine de maisons éclusières qui viennent d'être proposées à l'investissement par VNF, dont celle des Gravières

Ce sont les gérants tonneinquois de la maison Duffour qui **ont investi dans l'écluse n° 41 de Puch-d'Agenais**



La famille Duffour-Péret entourant le maire de Puch-d'Agenais, Alain Maille

de Meilhan-sur-Garonne dans notre département. Les porteurs de projets intéressés ont jusqu'au 1<sup>er</sup> août pour renvoyer le formulaire de candidature à [domaine-public-fluvial.vnf.fr](mailto:domaine-public-fluvial.vnf.fr)

## LE TOURISME FLUVIAL EN CHIFFRES

8 000 km de voies fluviales en France

Plus de 100 canaux et rivières aménagées

Plus de 10 millions de touristes annuels avant le Covid

25 000 cyclo-touristes annuels sur le canal latéral à la Garonne

# FRAMBOISE DU TURSAN

## LE FRUIT DE LA PASSION

Cultivées depuis 1965 par la famille Sebi à Bahus-Soubiran, les framboises du Tursan rencontrent aujourd'hui un franc succès et inspirent les plus grands chefs.

Par Anne TAUTOU



Valentin et Philippe Sebi



**L**a légende raconte que la framboise doit sa couleur à la nymphe Ida qui se serait piquée à une ronce, versant une goutte de son sang sur la framboise jusqu'ici blanche. À Bahus-Soubiran, c'est la passion qui donne la couleur et la saveur à cette petite baie au goût sucré et légèrement acidulé. Car pour obtenir des fruits d'une telle qualité, il faut des années de travail et beaucoup d'amour.

Cinquante ans après les premiers plants cultivés par le grand-père Sebi, les framboises du Tursan sont estampillées « Producteur artisan de qualité » par le réputé Collège culinaire de France et elles ont intégré le Réseau Gourmand des Landes.

On les retrouve sur les plus grandes tables gastronomiques basques et landaises, de l'hôtel du Palais, à Biarritz, aux Prés-d'Eugénie à Eugénie-les-Bains. Mais aussi chez les primeurs, sur les marchés ou en vente directe sur l'exploitation.

### EXPLOITATION AUTONOME EN ÉLECTRICITÉ

Convaincu de son potentiel, Philippe Sebi, le père, a investi, dès 2009, dans des serres pour produire le fruit hors-sol afin de le protéger des maladies racinaires et de la météo capricieuse. Un lourd investissement qui n'a fait l'objet d'aucune aide, confesse le producteur, non sans une pointe de fierté. En 2010, l'exploitation devient autonome en électricité grâce aux panneaux photovoltaïques installés sur ses hangars. Aujourd'hui, elle comprend une douzaine de serres de 600 m<sup>2</sup> produisant chacune deux récoltes de framboises par saison.

Philippe et son fils Valentin, qui a rejoint l'exploitation à seulement 21 ans, plantent chaque année 10 000 pieds composés de huit variétés dans des pots recyclables contenant un substrat « 100 % naturel et local », composé d'écorce de pins maritimes broyés. Ce support de culture a obtenu l'attribution de l'éco-label européen. La fertilisation est micro dosée par des pompes afin d'éviter tout gaspillage d'eau. La naissance du

fruit dépend de la pollinisation des fleurs par les milliers d'abeilles et de bourdons abrités dans les serres. Les aléas climatiques sont maîtrisés par brumisateurs et bâches en cas de fortes variations de température car la framboise s'épanouit entre 25 et 32 degrés. Et la récolte se fait avec délicatesse à la main.

### NOUVELLES ASSOCIATIONS

La saison lancée, le rythme est intense. Lever à 4 h chaque matin pour trois jours de récolte, deux jours de livraison et l'entretien, 24 h sur 24. En plein été, jusqu'à 10 saisonniers viennent prêter main forte aux Sebi. Depuis 2021, un laboratoire et une boutique permettent de confectionner et commercialiser confitures, recettes gourmandes à l'armagnac et produit locaux. Leur dernière création, « les pickles framboise », une conserve au vinaigre qui rehausse les saveurs des plats, devrait faire un tabac. « Nous veillons sans cesse à nous renouveler. La concurrence étrangère est rude et la framboise est un fruit saisonnier, fragile et délicat. En diversifiant nos produits et notre exploitation, nous limitons les risques liés à une monoculture, explique Philippe Sebi. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles associations et nous travaillons avec d'excellents producteurs, artisans et cuisiniers locaux. » Les framboises du Tursan donnent ainsi leur parfum aux glaces Givrés de Prés, à une bière Micromégas, à un Gin 40. Et à des projets encore secrets.



# ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA JUSTICE

## LES PROPOSITIONS

Le comité des États généraux de la justice a remis son rapport au président de la République. La profonde refonte de la justice économique fait partie des nombreuses propositions de réforme retenues.

Par Miren LARTIGUE

**C**hargé de faire la synthèse des très nombreuses contributions aux États généraux de la justice qui se sont tenus pendant près de six mois, le comité présidé par le magistrat Jean-Marc Sauvé a remis, le 8 juillet, au gouvernement un rapport qui contient de très nombreuses propositions de réforme. Outre l'octroi à l'institution judiciaire de davantage de moyens humains (vastes plans de recrutement de magistrats, de juristes assistants contractuels, de personnels de greffe et d'agents administratifs) et informatiques pour remettre à niveau des infrastructures et des applicatifs numériques des tribunaux, il préconise avant tout de recentrer le rôle du juge sur ses missions fondamentales et d'orienter l'essentiel des efforts à venir vers la première instance.

### RETOUR DE LA COLLÉGIALITÉ ET LIMITES DE LA DÉJUDICIARISATION

Le rapport du comité suggère, notamment, le retour de la collégialité et la mise en place d'une équipe de collaborateurs autour du juge. En matière civile, il propose, notamment, un renforcement de la prise en charge des frais d'avocat par la partie perdante, appelle les magistrats et les avocats à poursuivre leurs travaux sur la présentation des écritures et la mise en état et (bien que favorable au développement des modes alternatifs de règlement des litiges) estime que leur déploiement

« ne saurait être pensé uniquement comme un moyen de limiter les flux entrants » et que la déjudiciarisation a désormais « atteint ses limites ».

### MAINTIEN DU JUGE D'INSTRUCTION ET DE L'UNICITÉ DE LA MAGISTRATURE

En matière pénale, le rapport présente les principales orientations qui, selon le comité, devraient guider la réécriture du Code de procédure pénale. Il estime, entre autres, que le développement du pouvoir de sanction autonome du parquet « a atteint ses limites », qu'il faut approfondir les études d'impact sur l'unification des cadres d'enquête (préliminaire et en flagrance), qu'il conviendrait de généraliser le statut de témoin assisté et de limiter la mise en examen au seul cas où le prononcé de mesures coercitives est envisagé.

## Recentrer le rôle du juge sur ses missions fondamentales

Favorable au maintien de l'unicité de la magistrature, le comité suggère, pour renforcer l'impartialité dans la nomination et la gestion des parquetiers, de donner un pouvoir d'avis conforme au Conseil supérieur de la magistrature (CSM) sur les propositions de nomination de ces magistrats et sur les sanctions disciplinaires qui les concernent. Il propose aussi de modifier la composition du CSM et de la commission d'avancement, des réformes de la discipline, la déontologie et la protection des magistrats, ou encore de supprimer la Cour de justice de la République.

### CARTE JUDICIAIRE : FUSIONNER SANS SUPPRIMER

Du fait de l'hostilité des élus à tout regroupement autoritaire de tribunaux, le rapport préconise de créer



des régions judiciaires (recoupant les régions administratives) chargées de gérer les aspects budgétaires, immobiliers et informatiques. Dans les départements disposant de plusieurs tribunaux judiciaires, il propose de désigner des tribunaux « chefs de file ». Reste que, selon le comité, ce schéma global n'exclut pas que la réflexion de la Chancellerie sur la fusion de cours d'appel se poursuive, de même que « les démarches concertées de fusion de juridictions qui laissent subsister tous les sites judiciaires ».

### RÉORGANISATION DE LA JUSTICE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

« Nous proposons de maintenir les tribunaux de commerce et les conseils de prud'hommes avec des juges élus, d'expérimenter un tribunal des Affaires économiques et d'expérimenter la participation des parties au financement de la justice pour les contentieux économiques », a expliqué le président du comité, Jean-Marc Sauvé, lors de la présentation du rapport à la presse le 8 juillet dernier. Ce tribunal des Affaires économiques serait compétent pour toutes les procédures amiables et collectives, quels que soient le statut et le domaine d'activité des opérateurs (y compris les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les professions libérales, les SCI et les associations), mais les tribunaux judiciaires conserveraient leurs compétences de droit commun en matière de baux commerciaux et de propriété intellectuelle, en raison de la technicité de ces matières. « Nous proposons également de mettre en place une politique

de filière », avec la création d'une filière de juges civilistes économiques, assortie de formations et de stages spécifiques.

« Pour les conseils de prud'hommes nous proposons de les renommer « tribunaux du Travail » et de les rattacher aux tribunaux judiciaires sur le plan administratif, organisationnel et budgétaire », a poursuivi l'ancien vice-président du Conseil d'État, « de renforcer le rôle des agents des greffes dans la mise en état » et « de mettre en place une orientation *ab initio* des affaires, soit vers la conciliation, soit vers l'instance paritaire, soit vers le départage, plutôt que d'avoir à escalader conciliation (qui ne marche pas), parité (dont on sait qu'elle va échouer), avant d'arriver devant le juge. »

### DÈS PREMIÈRES DÉCISIONS DÈS SEPTEMBRE

Dans un communiqué publié lors de la remise officielle du rapport à l'Élysée, le 8 juillet, le président de la République, Emmanuel Macron, précise avoir « demandé au garde des Sceaux d'engager, dès le 18 juillet prochain, une concertation avec l'ensemble des acteurs du monde judiciaire sur la base des conclusions du rapport ». Ces échanges doivent permettre « de prendre, dès la rentrée, des décisions concrètes et rapides du ministre de la Justice » et « de mettre en œuvre des chantiers en profondeur avec les moyens nécessaires que la loi de programmation pour la justice aura à décliner ».

# PLUS DE CONTRÔLES ET PLUS D'À

Dans son rapport d'activité 2021, la Commission nationale informatique et libertés (Cnil) fait état d'une augmentation des plaintes reçues et des contrôles opérés par ses services, ainsi que d'une hausse du nombre des sanctions et du montant des amendes.

Par Miren LARTIGUE

**P**our la Cnil, l'année 2021 aura été marquée par une activité particulièrement intense. Elle a tout d'abord enregistré, l'an passé, une nette augmentation du nombre des requêtes qui lui ont été adressées (par mail ou via son site Internet) par des personnes de plus en plus concernées par la protection de leurs données personnelles. Elle a ainsi reçu plus de 14 000 plaintes, qui ont donné lieu à près de 6 000 réponses rapides et plus de 8 000 études approfondies.

## COOKIES, DONNÉES DE SANTÉ ET CYBERSÉCURITÉ, DES CONTRÔLES PLUS NOMBREUX

En 2021, la stratégie de contrôle de la Commission s'est concentrée sur les cookies, les données de santé et la cybersécurité. Elle a procédé à 384 contrôles (contre 247 en 2020) et les manquements constatés l'ont amenée à prononcer 135 mises en demeure et 18 sanctions (contre 14 en 2020), pour un montant total dépassant 214 millions d'euros (contre 138 millions en 2020).

Les deux tiers des contrôles ont porté sur les cookies, qui était un axe prioritaire de son plan d'action. Après avoir laissé un délai de six mois aux acteurs du numérique pour se mettre en conformité avec les nouvelles règles sur les traceurs en ligne (refuser les cookies doit être aussi simple que les accepter), la Cnil a lancé une vaste campagne de contrôles qui a mis à jour un grand nombre de pratiques non conformes.

En parallèle, une trentaine de contrôles sur la sécurité des données de santé ont été réalisés dans des laboratoires d'analyses médicales, des hôpitaux et auprès de prestataires utilisant ce type de données, notamment dans le cadre de la crise sanitaire. En parallèle, 22 organismes,



dont 15 publics, ont fait l'objet de contrôles portant sur la cybersécurité et permis de constater de nombreux manquements et, de façon plus générale, l'insuffisance des moyens accordés à la sécurité informatique au regard des enjeux actuels. La Commission a également sanctionné le ministère de l'Intérieur pour sa mauvaise gestion du fichier automatisé des empreintes digitales et pour le recours illicite à des drones.

Pour 2022, la Cnil a choisi d'axer ses contrôles sur les transferts dans le cloud, la prospection commerciale et les outils de surveillance dans le cadre du télétravail, ainsi que les applications de smartphones et les caméras augmentées/intelligentes.

# MENDES

## ACCOMPAGNER TOUS LES ACTEURS ET PARTICIPER AUX TRAVAUX DE RÉFLEXION

Pour accompagner la mise en conformité de tous les professionnels au RGPD, la Commission a continué, en 2021, d'enrichir son offre de guides sectoriels avec de nouvelles ressources desti-

nées, notamment, au secteur associatif, aux acteurs de la santé et de l'assurance. Elle a également assuré sa mission d'accompagnement des pouvoirs publics en participant à une vingtaine d'auditions parlementaires et via la production de plus d'une centaine d'avis sur des projets de lois et de décrets.

Au niveau européen, la Cnil a activement participé aux travaux visant à renforcer la souveraineté numérique de l'UE ainsi qu'aux débats et négociations

sur le Digital Services Act (DSA), le Digital Markets Act (DMA), le Data Governance Act (DGA) et la réglementation de l'intelligence artificielle.

Au niveau international, la décision de la Cour justice de l'UE concernant le Privacy Shield, qui encadrerait le transfert de données de l'UE vers les États-Unis, a amené la Cnil à s'intéresser et lancer des contrôles sur des outils collaboratifs proposés par des éditeurs américains dans le domaine de l'éducation. Elle s'est également penchée sur la protection des données personnelles (dont les données de santé) dans les partenariats, en matière de cloud de confiance, en raison des risques d'accès illégal par des autorités étrangères.

## Les deux tiers des **contrôles** ont porté sur les **cookies**

### BACS À SABLE RÉGLEMENTAIRES « DONNÉES PERSONNELLES »

2021 a aussi été l'année de la mise en place par la Cnil de son premier « bac à sable » réglementaire réservé aux données personnelles pour la santé et qui lui a permis d'accompagner douze projets. Cette année, la Commission entend mettre en place un nouveau « bac à sable », dédié cette fois aux outils numériques pour le secteur éducatif. Un « bac à sable » permet de tester une technologie ou un service innovant sans avoir à respecter l'ensemble du cadre réglementaire, pendant une durée qui peut aller jusqu'à deux ans, et de bénéficier d'un accompagnement spécifique. Ce dispositif s'intègre dans la stratégie « start-up », lancée par la Cnil en 2017, visant notamment à favoriser le développement de solutions respectueuses de la vie privée.

## COOKIE WALLS : LA CNIL A MIS À JOUR SES LIGNES DIRECTRICES

La Commission nationale informatique et libertés a publié, le 16 mai dernier, la liste des critères permettant d'évaluer la légalité des cookie walls, ces fenêtres qui s'affichent pour demander aux internautes d'accepter le dépôt de traceurs et qui peuvent empêcher ceux qui ont refusé d'accéder au contenu sans payer. En 2020, le Conseil d'État avait jugé que la Commission avait outrepassé sa fonction en instaurant une interdiction totale des cookie walls dans ses lignes directrices, et c'est pourquoi elle procède à une mise à jour. Il en résulte qu'un micro-paiement ou la souscription à un abonnement peut être une alternative « satisfaisante » au dépôt de cookies pour les internautes qui ont exprimé leur refus, sous réserve que le tarif soit « raisonnable ». En ce qui concerne l'obligation de créer un compte utilisateur, celle-ci doit être justifiée au regard de la finalité (ce qui est le cas, par exemple, pour une souscription d'abonnement) l'éditeur doit veiller à limiter la collecte des données aux seules informations nécessaires.

# LE BICENTENNAIRE DU PONT

À travers un éventail de festivités, Bordeaux célèbre le bicentenaire du pont de pierre. L'occasion de découvrir l'histoire et les secrets du plus ancien pont de la ville.

Par Marie-Amélie HUSSON

Cette année le pont de pierre est à l'honneur. Inauguré en 1822, il fête son bicentenaire. Depuis son ouverture au public, le pont, qualifié de « monument du siècle », accompagne l'histoire de Bordeaux. À cette époque, cet ouvrage d'art est le résultat d'un chantier héroïque et d'audacieux projets successifs. Classé monument historique en 2002, il est le plus ancien pont de la ville sur la Garonne. Pour cette occasion, la Mairie de Bordeaux et Bordeaux Métropole proposent deux expositions : l'opportunité de (re)découvrir l'épopée de cet édifice, réalisé sur ordre de Napoléon I<sup>er</sup>. Au programme : une exposition en plein air, une exposition aux Archives de Bordeaux Métropole, des concours ou encore des balades urbaines.

## RENDRE HOMMAGE

L'expo « Le Pont de pierre a 200 ans » est installée aux têtes du pont, place Bir-Hakeim et place Stalingrad, jusqu'au 31 août prochain. Elle revient ainsi sur la genèse de l'ouvrage, les faits historiques qui ont jalonné sa vie, les personnalités qui ont permis sa construction, et les enjeux liés à sa sauvegarde. Appré-

hender la complexité de cet édifice, découvrir en quoi le pont de pierre est un pont « vivant » qui marque le paysage urbain historique de la façade des quais, au cœur du site inscrit au patrimoine mondial, permet également d'être sensibilisé à son état actuel.

« Le Temps des ponts. Quatre siècles de défis bordelais », est l'exposition des Archives métropoli-





NAIRE

DE PIERRE



taines. Elle explore l'histoire du franchissement du fleuve, des bacs et autres maisons navales, aux projets de ponts routiers, réalisés ou restés en carton. Du pont de pierre au pont Simone-Veil, en passant par le pont transbordeur, le pont Saint-Jean, le pont d'Aquitaine et le pont Chaban-Delmas : ce sont tous des ouvrages d'art d'exception. Plans, dessins, maquettes, films, affiches ou encore photographies reflètent quatre siècles de cette aventure humaine et technologique. L'exposition, gratuite, est en place jusqu'au 21 avril 2023.

### DES SOINS CONSTANTS

Au vu de son âge, de son importance stratégique mais aussi de ses pathologies, le pont de pierre nécessite une surveillance permanente : autant de sa structure que de son environnement fluvial. Ainsi, de nouveaux travaux sont prévus en 2024. Les piles les plus fragiles seront cerclées et renforcées de micro pieux. Aussi, l'étanchéité totale du tablier sera reprise, ainsi que la mise en valeur de l'aspect extérieur du monument. Pour le mois d'octobre, l'ouvrage *Des nouvelles du pont de pierre* est attendu.



# AS BESTAS

## LUTTE À MORS

**A**ntoine et son épouse Olga ont quitté la France pour la Galice, en Espagne. Ils espèrent relancer le village en déclin où ils se sont installés, en pratiquant une agriculture écoresponsable et en restaurant bénévolement des maisons abandonnées. Les frères Xan et Lorenzo Anta, leurs voisins, leur reprochent de s'opposer à l'installation d'éoliennes qui leur aurait permis de bien revendre leur petite ferme. Antoine refuse de se laisser intimider. La tension monte au delà de l'imaginable... Rodrigo Sorogoyen, maître espagnol du film noir, nous bluffe à nouveau après *Que dios nos perdones*, *El Reino* et *Madre*, trois longs-métrages évoluant dans des cadres désenchantés, avec chaque fois une ambiance et un contexte renouvelés. Ici, c'est une querelle de clocher qui vire au harcèlement et aux menaces de mort, avec d'un côté ceux qui pourraient n'apparaître que comme des bobos privilégiés en quête d'authenticité bucolique et de l'autre ceux qui n'auraient pu être dépeints que comme des bouseux simples d'esprit. La réalité des uns et des autres s'avère heureusement plus complexe, les erreurs étant commises de part et d'autre.

« Un village en déclin comme il en existe tant en Espagne, où les habitants se méfient des étrangers. Deux frères en colère contre le monde. La réalité de leur combat comme celle des étrangers. La patrie comme territoire de conflit. L'affrontement né de l'affirmation « je suis ici chez moi, mais pas toi ». Une fois qu'on a identifié cette situation, il nous faut comprendre pourquoi Antoine et Olga risquent tout pour mettre en œuvre leur projet dans cette petite ville. »

Denis Ménochet prouve encore ici qu'il est un acteur décidément unique dans sa capacité à être à la fois massif et fragile. Marina Foïs, discrète dans la première partie, prend toute sa place en femme tenace cherchant à connaître la vérité lors d'un épilogue qui se déploie patiemment. Leur amour profond retrouve alors toute sa place, loin des affrontements virils exacerbés. Le point de vue de Marina Foïs sur la violence corrobore ce ressenti : « Le cœur du film, c'est l'escalade de la violence et une certaine masculinité toxique. Dès leur enfance, les hommes sont encouragés à faire la guerre, et surtout à la gagner. Alors que nous les femmes, on n'a ni le pouvoir



**En salle depuis  
le 20 juillet**

Un film de  
Rodrigo Sorogoyen  
Avec Marina Foïs,  
Denis Ménochet,  
Luis Zahera  
**Thriller, Drame**

ni la force physique pour cela. Les femmes sont obligées de développer d'autres armes. Le film recommande plutôt ces armes-là. S'il était allé dans le sens que coexister n'est pas possible, je n'aurais pas accepté de le tourner. »

Ils font face à deux gueules inquiétantes, le bavard Luis Zahera et le taiseux Diego Anido, qui ne cachent rien de leur hostilité pour ces étrangers qui veulent imposer leur vision de la paysannerie sur « leurs » terres. Leur colère s'exprime avec excès mais n'est pas si illégitime contre ce monde extérieur qui ne se souvient d'eux que pour s'en débarrasser. Ils mènent leur lutte avec l'énergie du désespoir, dépassés par l'absence de perspectives dont ils jugent leurs voisins seuls responsables. L'empathie est évidente pour ces militants écolos sincères, elle ne l'est finalement pas beaucoup moins pour leurs adversaires, comme le souligne le réalisateur.

« Ce que je trouve intéressant dans la justice, c'est qu'elle n'est pas incontestable. En fonction du point de vue qu'on adopte pour raconter une histoire, on peut avoir une certaine conception de ce qui est juste ou, à l'inverse, en avoir une vision radicalement différente. Avec Isabel Peña, ma scénariste, on aime placer le spectateur (c'est-à-dire nous-mêmes) à la place de l'autre, dans la situation la plus inattendue. Quand nous créons des personnages, nous nous obligeons à les comprendre. Il ne fallait pas se contenter de comprendre

Antoine et Olga. Nous étions aussi fascinés par les antagonistes, les frères Anta, qui vivent depuis longtemps dans le village et qui y sont nés. Sans jamais justifier leur comportement, nous comprenions leur frustration, leur haine et, aussi, leur peur. »

Le clou de ce grand film est une leçon de mise en scène qui fait donc ressortir la puissance de la violence endémique masculine. Une discussion autour d'un verre dans le bar local, magistralement écrite et lourde de sous-entendus, où deux hommes se parlent et semblent enfin capables de s'écouter avant que leur mésentente n'apparaisse irrécyclable. Un nouvel exemple de la volonté de ce grand réalisateur encore sous-estimé (*As Bestas* n'était présenté que hors-compétition lors du dernier Festival de Cannes) de poursuivre l'état des lieux désespéré qu'il dessine de son pays à travers le cinéma de genre. Le réalisateur livre ces clés sur l'intrigante scène d'ouverture qui donne une partie de son sens au titre : les bêtes.

« On les appelle des *aloitadores*. Ils immobilisent le cheval avec lequel ils luttent et coupent sa crinière. Une chorégraphie belle et violente à la fois, dans laquelle l'homme et l'animal s'affrontent inéluctablement jusqu'à ce que l'un des deux l'emporte. L'ordre naît du chaos, puis redevient chaos, avec un autre cheval. Une magnifique métaphore à mes yeux. »

## Les micro terroristes écolos

Aimé rêve de s'intégrer à la bande improvisée par Cat, Fouad, Sami et Antoine, eux aussi marginaux dans leur école. Il ignore qu'ils veulent faire exploser l'usine qui pollue la rivière du village. Leur projet (qu'aucun ne voulait réellement mener jusqu'au bout) dérape lorsqu'ils en kidnappent le directeur... C'est dommage, ça démarrerait bien cet hommage au Club des 5 et aux films américains des années 80 avec enfants confrontés à des problématiques d'adultes. Entre un générique espègle truffé de fautes d'orthographe et des décisions rocambolesques prises pour se faire des copains ou plaire à une fille, Pierre Salvadori lançait sa comédie écolo sur des chemins buissonniers prometteurs, avec ce risque de mettre en scène des gamins de douze ans aux arrière-pensées moins nobles que professées. Mais leur violence devient dérangeante, surtout dans le cadre d'un film qui vise le jeune public, avec des rebondissements peu crédibles. Le portrait du chef d'entreprise sans scrupules joué par Laurent Capelluto est bien trop chargé. Reconnaissons une critique acérée de l'effet de groupe et une belle direction d'acteurs des pré-ados qui jouent avec une maladresse qui sied à leur âge.



## TEMPURA

### Romance et gourmandise...

Mitsuko vit si seule à Tokyo qu'elle a des conversations parfois très animées avec elle-même. Célibataire endurcie, elle passe ses journées à cuisiner des recettes complexes. L'enthousiasme de Tada, un collègue de bureau, pour ses mets succulents la sort de son goût prononcé pour la distanciation sociale... Le cinéma japonais a une nette tendance à la gourmandise, en particulier depuis le film culte *Tampopo* à la fin des années 80. Après les plus récents *Délices de Tokyo* aux dorayaki appétissants ou *La Saveur des ramen*, voici les beignets frits de *Tempura*, même si d'autres plats seront savamment concoctés puis amoureusement dégustés, dans un jeu de séduction timide.

La vedette au pseudo ultra réduit de Non fait preuve d'un tempérament exagérément exalté mais le mauvais esprit de sa voix intérieure justifie ce dynamisme, aussi épuisant soit-il. Un film à apprécier avec la superficialité assumée de ces romances qui donnent envie d'aimer, et ici de manger ! C'est certes un peu trop léger pour nous sustenter sur plus deux heures, mais l'intérêt est préservé par des trouvailles dans l'écriture et à l'image, ainsi que par les traumatismes qu'on devine chez les uns et les autres.

## LA PETITE BANDE



# EN BREF

**ASIA ARGENTO** sera *Seule* dans un film d'espionnage signé Jérôme Dassier, où apparaîtra également Jeanne Balibar. Alors qu'elle vit recluse à la montagne, Anne découvre que son chalet isolé a été placé sur écoute. Elle est rattrapée par son ancienne vie d'agent du renseignement, un passé qu'elle espérait avoir laissé derrière elle.

**MICHAEL KEATON** va se diriger lui-même dans le film policier *Knox Goes Away*. Il sera un tueur à gages qui apprend qu'il est atteint de démence et se voit offrir l'opportunité de sauver son fils, traqué par la police. Mais la maladie le rattrape à vitesse grand V... On le reverra bientôt à nouveau en Batman (qu'il avait incarné en 1989 et 1992 pour Tim Burton) dans *The Flash* (le héros super rapide joué par Ezra Miller) où apparaîtra Ben Affleck dans le même rôle.

**ROSAMUND PIKE** (*Gone Girl*) mènera le thriller d'anticipation *Rich Flu* (la grippe des riches), produit par Pablo Larrain (*Jackie*). Un virus mystérieux décime les plus grandes fortunes de la planète, d'abord les milliardaires, puis les multimillionnaires et ainsi de suite. Le monde entier panique et essaie alors de se défaire de possessions dont plus personne ne veut désormais ! Une œuvre au fort potentiel satirique sur le capitalisme.

## UN FLIC EN QUÊTE DE RÉDEMPTION

Syrus Shahidi (la série *Plan cœur*) se confrontera à son *Karma* devant la caméra de Julien Paolini, accompagné de Karidja Touré (*Bande de filles*), Alexis Manenti (César du meilleur espoir pour *Les Misérables*), Zacharie Chasseriaud (la série *Hippocrate*) et Sabrina Ouazani (*L'Esquive*). Dans le quartier parisien de Château Rouge. Angelo est un policier idéaliste rongé par la culpabilité d'un homicide involontaire qu'il a commis mais dont il tait la responsabilité. Il cherche à se racheter par tous les moyens en se jetant corps et âme et non sans risque dans la résolution des petites mougouilles de son nouveau quartier...

## UN OSCAR POUR MICHAEL J. FOX !

La vedette de la trilogie *Retour vers le futur* recevra un Oscar en novembre. Il sera précisément honoré par le Prix Jean Hersholt qui récompense le travail humanitaire d'un artiste du cinéma, tout en reconnaissant sa carrière cinématographique. Audrey Hepburn ou Angelina Jolie, pour ne citer qu'elles, ont reçu ce même trophée. L'Académie des Oscars reconnaît ainsi son engagement contre la maladie de Parkinson dont il souffre lui-même depuis plusieurs décennies, tout en conservant un optimisme sans limites, comme le souligne le communiqué officiel. Trois autres lauréats seront également honorés pour leur œuvre. Diane Warren a signé les paroles de 13 chansons nommées aux Oscars, dont (*I don't wanna*) *Miss a thing* pour Aerosmith, qu'on entend dans le film *Armageddon* ou *Nothing's gonna stop me now* pour la comédie *Mannequin*. Le grand réalisateur Australien Peter Weir a été nommé quatre fois comme réalisateur, sans jamais l'emporter, pour *Witness*, *Le Cercle des poètes disparus*, *Truman Show* et *Master & Commander*. Enfin, la Française Euzhan Palcy est honorée en tant que pionnière de la représentation des cinéastes noirs en France et dans le monde. Elle avait reçu le César du premier film pour *Rue Case-Nègres* en 1984. Elle n'a depuis réalisé que deux autres longs-métrages, *Une Saison blanche et sèche* offrant à Marlon Brando une ultime citation aux Oscars et *Siméon*, mais son impact majeur est néanmoins justement salué. En attendant enfin un nouveau film de sa part !

## SWANN ARLAUD TOMBE LA NEIGE

*Le Petit Paysan* sera marié à Sandra Hüller (*Toni Erdmann*) dans *Anatomie d'une chute*, le quatrième long-métrage de Justine Triet qu'elle a écrit avec son compagnon Arthur Harari, César du scénario pour *Onoda, 10 000 nuits dans la jungle*. Samuel est retrouvé mort dans la neige au pied du chalet isolé où il vit avec sa femme et leur fils malvoyant de onze ans. Une enquête conclut à une mort suspecte, mais il est impossible de savoir s'il s'est suicidé ou s'il a été assassiné. La veuve est mise en examen et son procès est une véritable dissection de leur couple. Du tribunal à la maison, le doute s'installe entre la mère et le fils. Coïncidence amusante, deux enfants de cinéma de Virginie Efira, l'héroïne de Justine Triet dans *Victoria* et *Sibyl*, seront de la partie : Milo Machado Graner (*En attendant Bojangles*) et Jehnny Beth (*Un amour impossible*).

« UN ÉTÉ  
EN FRANCE »

# GROTTES, DE L'HÉRAULT SUBLIME ET SILENCE

Alors que le thermomètre ne cesse de grimper, le bon plan pourrait bien être de se rafraîchir dans les superbes grottes qui maillent le département de l'Hérault. À moins d'être claustrophobe, leur visite provoque un ravissement inégalé, pour les adultes comme pour les enfants.

Par Virginie MOREAU  
et Louise BRAHITI  
(pour *Hérault Juridique &  
Économique* et  
RésoHebdoEco -  
[www.reso-hebdo-eco.com](http://www.reso-hebdo-eco.com))



## LA GROTTÉ DES DEMOISELLES

C'est à deux pas de Ganges et de l'emblématique pic Saint-Loup, au cœur du massif du Thaurac, que la grotte des Demoiselles reçoit les explorateurs. Le temps d'une visite féerique, ils arpentent ses salles aux volumes impressionnants et découvrent ses concrétions, fruits du travail de l'eau au fil des siècles. Rythmée par les anecdotes du guide, cette promenade au décor de calcaire offre un spectacle inédit et hors du temps, qui a participé à la réputation de celle qu'on surnomme depuis toujours « la grotte des fées ».

## TERRE DE LÉGENDES

La légende de la grotte des Demoiselles a parcouru les Cévennes. Elle raconte qu'un jour, un jeune berger nommé Petit Jean se mit à la recherche d'une brebis qui manquait à l'appel alors qu'il se trouvait sur le plateau du Thaurac. Cette recherche le mena devant la grotte et il entendit soudain les cris de la bête. Il décida de surmonter sa peur et d'entrer dans le gouffre. Il fit alors une chute terrible, interminable, et crut être tombé dans le palais des abîmes...

## Depuis 1931, la grotte accueille le 1<sup>er</sup> funiculaire touristique souterrain construit en Europe

Lorsqu'il reprit connaissance, le jeune garçon se rendit compte qu'il se trouvait dans une salle aux proportions exceptionnelles, parées de colonnes scintillantes autour desquelles des fées dansaient. Le choc lui fit perdre connaissance. Il se réveilla quelques heures plus tard à l'extérieur de la grotte et entouré de ses bêtes, dont la brebis disparue. Un mystère dont il fit part aux habitants des villages avoisinants, racontant à qui voulait l'entendre la légende de la grotte des fées.

## UN PALAIS SOUTERRAIN

Découverte officiellement en 1884 par le pionnier de la spéléologie Édouard Alfred Martel, la grotte des Demoiselles est accessible au public depuis 1931. Dès son ouverture, ses aménageurs ont choisi de faciliter l'aventure

des explorateurs en installant le premier funiculaire touristique souterrain construit en Europe. En l'empruntant depuis la station du Pavillon d'accueil, les visiteurs de la grotte réalisent une ascension de 54 mètres qui les mènent jusqu'aux immenses salles de la cavité.

Au fil du parcours et des explications des guides, ils ont accès à une succession de trésors géologiques : stalagmites, stalactites, coulées de calcites, grandes colonnes, draperies translucides... Au début de l'exploration, ils sont amenés à contempler l'aven, un puits naturel qui servait d'entrée aux hommes et aux animaux avant l'ouverture officielle de la grotte et l'installation du funiculaire.

Un autre temps fort de la visite est l'arrivée dans la fameuse salle de la cathédrale. Ses dimensions extraordinaires (50 mètres de plafond, 48 mètres d'envergure et 120 mètres d'étendue) lui permettent de rivaliser avec Notre-Dame de Paris et lui ont valu son surnom. La dimension religieuse a été renforcée par la présence de l'une des stalagmites les plus renommées de l'histoire de la géologie : « la Vierge à l'Enfant ». La silhouette de cette sublime concrétion naturelle, née du travail de l'eau et de la roche, est aujourd'hui un symbole choyé et admiré par tous.

### Informations pratiques

**Lieu :** Grotte des Demoiselles, 34190 Saint-Bauzille-de-Putois.

**Tarifs :** 13,50 € par adulte, 11,50 € pour les jeunes de 13 à 17 ans, 9,50 € pour les enfants de 4 à 12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

**Billetterie en ligne :** [www.demoiselles.com](http://www.demoiselles.com).

## LE « SPÉLÉOPARK » DE CLAMOUSE

Nichés tout près du Pont du Diable, dans les gorges de l'Hérault, près de Saint-Guilhem-le-Désert, les paysages souterrains de la grotte de Clamouse tirent leur nom du bruit (la clameur) généré par sa rivière souterraine lorsqu'elle est en crue. Depuis 1967, le public est invité à la parcourir. L'invitation n'est pas restée sous silence puisque plus de 3 millions de visiteurs ont d'ores et déjà sillonné ses galeries. Classée Patrimoine mondial de l'Unesco, la grotte de Clamouse est réputée en raison de la richesse de ses concrétions. Proposé en alternative à la visite guidée classique, le Spéléopark de la grotte de Clamouse possède deux niveaux afin de faciliter l'accès au plus grand nombre. Ludique, le parcours « Émotion » convient parfaitement aux familles (à partir de 8 ans), alors que le parcours « Grand frisson » est réservé aux aventuriers les plus sportifs (à partir de 12 ans). Les deux difficultés sont ponctuées d'ateliers divers, tels que des ponts de singes et des tyroliennes, qui permettent de se dépasser tout en admirant la vue. Tout au long des parcours, un guide fournit des explications géologiques et didactiques sur les lieux. Les animateurs proposent également un escape game afin de pousser l'immersion à son maximum. Les deux versions, familiale et sensations fortes, exigent des aventuriers qu'ils usent de leur logique pour répondre aux énigmes et tenter d'accéder au trésor de la grotte.

# L'ENTREPRISE ET LES SALARIÉS

François TAQUET, avocat, spécialiste en droit du travail et protection sociale

## REVUE DE RÉCENTES DÉCISIONS DE LA COUR DE CASSATION, EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL

### LICENCIEMENT : INDEMNITÉS

Le salarié licencié sans cause réelle et sérieuse a nécessairement subi un préjudice dont il appartient au juge d'apprécier l'étendue. Ayant constaté que le salarié avait non seulement été injustement privé de son emploi, mais avait également perdu une chance de bénéficier des indemnités supra-légales négociées dans le cadre de l'accord de gestion sociale, la cour d'appel a souverainement apprécié l'étendue du préjudice subi par l'intéressé.

(Cass soc., 18 mai 2022, pourvoi n° 20-19524)

Le salarié protégé dont le licenciement est nul, qui ne demande pas sa réintégration au sein de l'entreprise ou dont la réintégration est impossible, est en droit d'obtenir, outre l'indemnité pour méconnaissance du statut protecteur, les indemnités de rupture ainsi qu'une indemnité réparant l'intégralité du préjudice résultant du caractère illicite du licenciement et au moins égale à six mois de salaire. Ce, sans que le juge ait à se prononcer sur l'existence d'une cause réelle et sérieuse de licenciement.

(Cass soc., 18 mai 2022, pourvoi n° 21-10118)

### LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE : MOTIF

La durée d'une baisse significative des commandes ou du chiffre d'affaires, telle que définie à l'article L. 1233-3 du Code du travail, dans sa rédaction issue de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016, de nature à caractériser des difficultés économiques, s'apprécie en comparant le niveau des commandes ou du chiffre d'affaires au cours de la période contemporaine

de la notification de la rupture du contrat de travail par rapport à celui de l'année précédente à la même période. Doit en conséquence être censuré l'arrêt qui, pour dire bien fondé un licenciement pour motif économique, se base sur la baisse significative du chiffre d'affaires, alors qu'il résultait des constatations que, pour une entreprise de plus de 300 salariés, la durée de cette baisse, en comparaison avec la même période de l'année précédente, n'égalait pas quatre trimestres consécutifs précédant la rupture du contrat de travail. (Cass soc., 1<sup>er</sup> juin 2022, pourvoi n° 20-19957)

### REPRÉSENTATION DU PERSONNEL

Aux termes de l'article L 2314-37 du Code du travail, lorsqu'un délégué titulaire au CSE (Comité social et économique) cesse ses fonctions pour l'une des causes indiquées à la présente section ou est momentanément absent pour une cause quelconque, il est remplacé par un suppléant élu sur une liste présentée par la même organisation syndicale que celle de ce titulaire. La priorité est donnée au suppléant élu de la même catégorie. S'il n'existe pas de suppléant élu sur une liste présentée par l'organisation syndicale qui a présenté le titulaire, le remplacement est assuré par un candidat non élu, présenté par la même organisation. Dans ce cas, le candidat retenu est celui qui vient sur la liste immédiatement après le dernier élu titulaire ou, à défaut, le dernier élu suppléant. À défaut, le remplacement est assuré par le suppléant élu n'appartenant pas à l'organisation du titulaire à remplacer, mais à la même catégorie et ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le suppléant devient titulaire jusqu'au retour de celui qu'il remplace ou jusqu'au renouvellement de l'institution. Il en résulte que, en l'absence de suppléant de la même catégorie, le remplacement est assuré en priorité par un suppléant d'une autre catégorie appartenant au même collège, présenté par la même organisation syndicale, à défaut, par un suppléant d'un autre collège présenté par cette même organisation, à défaut par un candidat non élu répondant à cette condition de présentation syndicale. (Cass soc., 18 mai 2022 pourvoi n° 21-11347)



E-mail : [annonces-legales@echos-judiciaires.com](mailto:annonces-legales@echos-judiciaires.com) - Plateforme : [annoncelegalepro.echos-judiciaires.com](http://annoncelegalepro.echos-judiciaires.com)

Les ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département de la Gironde.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.

Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour le département de la Gironde est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour le département de la Gironde ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour le département de la Gironde

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour le département de la Gironde.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour le département de la Gironde.

- Les tarifs visés à l'article 1<sup>er</sup> sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4<sup>o</sup> et 5<sup>o</sup> de l'article 3 de l'arrêté.

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.



ABR & ASSOCIES  
(REDLINK NOUVELLE AQUITAINE)  
SELARL d'Avocats  
4 Quai Hubert Prom - 33000 BORDEAUX  
TEL : 05.35.54.98.12  
Référence Greffe : 21/00075

## VENTE AUX ENCHERES

au TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
AU PALAIS DE JUSTICE - 30 RUE DES FRERES BONIE

# UNE MAISON D'HABITATION

12 « A L'Arriou »  
33410 RIONS

**MISE A PRIX 120 000 €**

Avec possibilité de baisse jusqu'à 80 000 €

**ADJUDICATION LE 08 SEPTEMBRE 2022  
À 15 HEURES**

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution -service des ventes- du Tribunal judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :

- 24/08/2022 de 09h à 11 h
- 31/08/2022 de 09h à 11 h

L2201544

**POUR RECEVOIR  
LE SERVICE RÉGULIER DE NOTRE JOURNAL  
ABONNEZ-VOUS !**

**SERVICE ABONNEMENT**

TÉL. 05 57 14 07 55  
[abonnement@echos-judiciaires.com](mailto:abonnement@echos-judiciaires.com)

Cabinet de BRISIS & DEL ALAMO  
Avocats aux Barreaux de Dax, Mont de Marsan et Pau  
Tél. 05.58.90.10.62 - 05.58.46.35.95 - 05.59.27.35.00

Maître Marie-Anne ESQUIE  
Avocat au barreau de Bordeaux,  
3, rue du Parc des sports 33440 AMBARES ET LAGRAVE  
Tél. : 06.63.75.92.86

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX,  
Siégeant dans la salle habituelle de ses audiences au Palais de justice  
30 Rue des Frères Bonie - 33000 BORDEAUX

# UNE MAISON A USAGE D'HABITATION DE PLAIN-PIED

Commune de SENDETS (33690) et de CAUVIGNAC (33690)  
Dans un ensemble immobilier dénommé « Résidence Compostelle »  
5 Lieudit A Lavigne

**MISE À PRIX : 82 000 €**

au plus offrant et dernier enchérisseur

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE  
1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022 À 15 HEURES**

DEUX VISITES ASSUREES :

VENDREDI 19 AOUT 2022 et MARDI 23 AOUT 2022 de 14 heures à 16 heures  
Par la SCP AURIN-CORDIER-CADRO, huissiers de justice à BORDEAUX

Qu'aux requête, poursuites et diligences de Crédit Foncier de France, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 € immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 182 Avenue de France à Paris (75013), agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour avocat constitué Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, y demeurant en cette qualité 3, rue du Parc des sports à 33440 AMBARES ET LAGRAVE,

Il sera procédé le JEUDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2022 à 15 Heures en l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX, au Palais de Justice de ladite ville, 30 rue des Frères Bonie 33000 BORDEAUX, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

DESIGNATION

Sur les Communes de SENDETS (33690) -parcelle cadastrée section WD n° 267- et de CAUVIGNAC (33690) - parcelle cadastrée section B n° 438, située 5 Lieudit « A Lavigne », une maison à usage d'habitation de plain-pied comprenant séjour-cuisine, quatre chambres, cellier, salle de bains, salle d'eau et WC. Bien actuellement occupé.

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de BORDEAUX par Maître Marie-Anne ESQUIE, avocat au barreau de Bordeaux, avocat constitué, et dont il peut être pris connaissance audit greffe, au Cabinet de l'avocat poursuivant et sur le site <https://avoventes.fr/cabinet/cabinet-de-brisis-del-alamo-mont-de-marsan>, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

QUATRE-VINGT-DEUX MILLE EUROS 82 000 €

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à BORDEAUX le 18 juillet 2022

Maître Marie-Anne ESQUIE,

L2201591

SCP JOLY-CUTURI AVOCATS DYNAMIS EUROPE (ADE)  
27 rue Boudet 33000 BORDEAUX  
TEL : 05 57.14.46.40 - FAX : 05.57.85.82.26  
Site rubrique « Ventes aux enchères » : www.dynamis-europe.com

## VENTE AUX ENCHERES

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE BORDEAUX  
30 RUE DES FRERES BONIE

# APPARTEMENT

Sis à LE BOUSCAT (33110), 370 C avenue de Tivoli, Résidence Les Jardins de Tivoli, Appartement n°C002, Bâtiment C

**MISE À PRIX : 70 000 €**

**LE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022 À 15 HEURES**

DESIGNATION : lots 31 et 59 et les parties communes y afférents de la copropriété cadastrée section AD n°514 pour 29a 76ca, AD n°520 pour 84ca, AD n°522 pour 24ca, AD n°523 pour 66ca, AD n°525 pour 2a 64ca

DESCRIPTION SOMMAIRE : entrée, pièce principale avec cuisine, sdb, 2 chambres, WC, jardin. Selon les dires de l'huissier, l'appartement serait loué (voir procès-verbal descriptif en date du 11/01/2022).

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de BORDEAUX pourra porter les enchères. Rens.tél. au «DCOR\_TEL» le lundi et le mardi de 15h à 17h et sur le site www.dynamis-europe.com rubrique « Ventes aux enchères »

VISITES : 18/08/2022 de 10 h à 12 h & 25/08/2022 de 10 h à 12 h

RG : 22/00017

L2201548

## APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER SERVICE DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(Livre V du code de l'environnement)

### COMMUNE DE BLANQUEFORT

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2022, est prescrite une consultation publique de quatre semaines sur la demande d'enregistrement présentée par la société **BARDINET** en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un entrepôt de stockage de produits finis situé sur le territoire de la commune de **Blanquefort**.

Cette consultation se déroulera du 8 août au 5 septembre 2022 inclus.

Un dossier de consultation sera déposé à la mairie de Blanquefort où le public pourra en prendre connaissance, aux jours et heures habituels d'ouverture :

- **Lundi de 15 h à 19 h**
- **du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**
- **Samedi de 9 h à 12 h**

Ces documents seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde ([www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales](http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-Légales)).

Pendant toute la durée de la consultation, des observations peuvent être formulées :

- sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Blanquefort ;
- par voie postale à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Gironde (Service des procédures environnementales - Cité administrative - BP 90 - 33090 BORDEAUX Cedex ;
- par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-spe1@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe1@gironde.gouv.fr)

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'enregistrement sollicitée par un arrêté éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article L521-7, ou par un arrêté de refus.

L2201598



## DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE POUR LE PROJET D'IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE (PERMIS DE CONSTRUIRE ET DÉFRICHEMENT) COMMUNE DE SAINT JEAN D'ILLAC

Une enquête publique unique est prescrite sur le territoire de la commune de SAINT JEAN D'ILLAC du 18 juillet 2022 au 18 août 2022 inclus, afin de recueillir l'avis du public sur le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol dans cette commune, au lieu-dit «Bois de Laperge» . La surface totale des terrains concernés par le projet est de 71,225 ha pour une production annuelle d'approximativement 45 606 MWh (soit approximativement 6515 foyers). Le projet nécessitera le défrichement de 48,72 ha.

Le responsable du projet photovoltaïque est la société LAPERGE ENERGIES située au 213 cours Victor Hugo 33323 BEGLES CEDEX. Les informations relatives au projet peuvent être demandées au représentant du maître d'ouvrage, Mme Laurianne PAU à l'adresse mel : [Laurianne.PAU@valorem-energie.com](mailto:Laurianne.PAU@valorem-energie.com) ou par téléphone au n° 06 25 94 88 56.

Le déroulement de l'enquête publique devra tenir compte de l'évolution de la situation sanitaire et des mesures barrières en vigueur.

Le public pourra consulter le dossier d'enquête, comprenant le dossier de permis de construire, la demande de défrichement avec une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et le mémoire de réponse du pétitionnaire, au service urbanisme de la mairie de Saint Jean d'Ilac, situé Site Multiservices de l'Uzzine - 176 impasse du Forestier - 33127 Saint-Jean-d'Ilac, aux jours et heures habituels d'ouverture au public où il pourra faire part de ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet. Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet des services de l'État en Gironde à l'adresse suivante : [www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr), rubriques « publications », « publications légales », « Enquêtes publiques et consultations du public ».

Le public pourra transmettre ses observations à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse mail : [ddtm-spe2@gironde.gouv.fr](mailto:ddtm-spe2@gironde.gouv.fr), en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'État en Gironde.

Les observations pourront aussi être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie concernée, en veillant à identifier l'objet de l'enquête. Elles seront annexées au registre d'enquête et tenues à la disposition du public. Pendant la durée de l'enquête, un accès gratuit au dossier sera ouvert au public sur le poste informatique situé dans le hall de la Cité Administrative - à l'accueil DDTM - 2 rue Jules Ferry à Bordeaux, aux jours et heures ouvrés d'accueil du public.

Le commissaire enquêteur, Monsieur Yves LE CANN, attaché hors classe retraité du Ministère de l'Intérieur, se tiendra à la disposition du public au service urbanisme de la Mairie de SAINT-JEAN-D'ILLAC pour recevoir les observations, le :

- lundi 18 juillet 2022 de 14 h à 17 h,
- lundi 25 juillet 2022 de 14 h à 17 h,
- jeudi 18 août 2022 de 14 h à 17 h,

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an, à la Mairie de SAINT JEAN D'ILLAC, à la DDTM de la Gironde et sur le site internet des services de l'État de la Gironde : <http://www.gironde.gouv.fr/Publications/Publications-légales>. La Préfète de la Gironde, est compétente pour statuer sur les demandes de permis de construire et de défrichement déposées par la société LAPERGE ENERGIES.

L2201400

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU  
M. Le Maire  
31 avenue de la Libération  
33680 Lacanau  
Tél : 05 56 03 83 08  
mèl : c.sanchez@lacanau.fr  
web : <http://www.lacanau.fr>  
SIRET 21330214400018

Groupement de commandes : Oui  
Modalités indiquées au règlement de la consultation  
L'avis implique un marché public

Objet : **TRAVAUX DE VOIRIE ET ASSAINISSEMENT PLUVIAL - DIVERS AMENAGEMENTS SECURITAIRES 2022**

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution :

Ville de Lacanau

33680 Lacanau

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

Indiqué au règlement de la consultation

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Renseignements administratifs :

AWS

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 09/09/22 à 12 h au plus tard.

Envoi à la publication le : 18/07/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

L2201588

## CONSTITUTIONS

Par acte SSP du 15/07/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée:

**LPH**

**Nom commercial:** LPH

**Siège social:** 68 bis route de gassian 33380 MIOS

**Capital:** 100 €

**Objet:** Location ou vente de tous biens et droits immobiliers

**Président:** M. BAQUERIN Alexis 68 bis route de gassian 33380 MIOS

**Transmission des actions:** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote:** Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ18894

Par acte SSP, il a été constitué une EURL dénommée **C.L.SIRH** Capital : 1000€ Siège social : 29 Route de Maron 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE Objet : Conseils pour les affaires et autres conseils de gestion non réglementés; Conseil et services dans le domaine des ressources humaines, et toutes activités connexes ou liées; Formation non réglementée dans lesdits domaines. Gérant : LEDIS Caroline 29 Route de Maron 33370 FARGUES-SAINT-HILAIRE Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS BORDEAUX 22EJ16314



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
[www.gironde.cerfrance.fr](http://www.gironde.cerfrance.fr)

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 9 juillet 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MITCH SOLUTIONS BOIS

Forme : Société à Responsabilité Limitée à associé unique

Siège social : 109, rue de la Paix – 33140 VILLENAVE D'ORNON.

Objet social : LaSociétéapourobjet :

A titre principal : Tous travaux de menuiserie, fabrication mobilier, agencement ainsi que la rénovation et la pose ; pré-venteur santé-sécurité au travail et environnement dans le domaine du bois, audit ainsi que toute activité connexe.

Durée : 99 années

Capital social : 1 000 € divisé en 100 parts de 10 €

Gérance : Monsieur Michel PETEL demeurant au 109, rue de la Paix – 33140 VILLENAVE D'ORNON.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis,  
22EJ18891

**JLC HOUSE**  
Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 53 Rue Henri  
Wallon, 33130 BEGLES

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 06/07/2022 à BEGLES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : JLC House

Siège social : 53 Rue Henri Wallon, 33130 BEGLES

Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers et plus particulièrement de toutes participations dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou de rénovation, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Lucas GORRY, demeurant Pechibral, 24200 VITRAC, Monsieur Joris LALANDE demeurant 37 Impasse de la Mare, 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX, Monsieur Charles-Henry DE SAINT-EXUPERY demeurant 24 Avenue René Caillé, 17250 PONT L'ABBE D'ARNOULT, Monsieur Mathieu FROSSARD demeurant 18 Rue du Levant, Résidence Le Château, 33140 VILLENAVE D'ORNON

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis. La Gérance  
22EJ18212

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6/04/2022, il a été constitué une société. Forme : Société par actions simplifiée (SAS) Dénomination sociale : **SUPERNOVA** Objet social : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : la prise de toutes participations dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts ou d'actions, souscription, apport ou autrement ; la gestion de ses participations ainsi que de toutes autres valeurs mobilières ; l'assistance et le conseil à toutes sociétés dans les domaines commercial, administratif, gestion, stratégie de développement, marketing, finances, négociation, etc. ; l'acquisition, la gestion, l'administration, la mise en valeur, la transformation, la location de tous immeubles ou biens immobiliers ; l'octroi de toutes cautions ou garanties au profit de toute société de son groupe ou dans le cadre de l'activité normale de toutes sociétés de son groupe ; et généralement, toutes les opérations quelles qu'elles soient (financières, commerciales, industrielles, civiles, immobilières ou mobilières), pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et à toutes activités similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement. Siège social : 22, rue de la JALLE 33000 BORDEAUX Durée : 99 ans Capital social : 1000 euros divisés en 1000 actions de 1 euro. Président : Romain RAFFARD 22, rue de la Jalle, 33000 BORDEAUX Immatriculation : RCS de Bordeaux Pour avis, Le Président.  
22EJ18864

**ECHOS**  
JUDICIAIRES-GIRONDINS  
**ABONNEMENT**

6 MOIS D'ABONNEMENT 39 € TTC SOIT 26 NUMÉROS  
1 AN D'ABONNEMENT 69 € TTC SOIT 52 NUMÉROS  
2 ANS D'ABONNEMENT 109 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM \_\_\_\_\_

PRÉNOM \_\_\_\_\_

ENTREPRISE \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

EMAIL \_\_\_\_\_

TEL \_\_\_\_\_

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre des ECHOS JUDICIAIRES GIRONDINS 108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS  
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

**RM INVEST**  
**Société civile immobilière**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 14 B Cours du**  
**Maréchal Joffre, 33720**  
**PODENSAC**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 07/07/2022 à PODENSAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : RM INVEST  
Siège social : 14 B Cours du Maréchal Joffre, 33720 PODENSAC

Objet social : L'acquisition et la gestion immobilière de tous biens et droits réels immobiliers;

La mise en valeur, la restauration, la remise en état, la démolition, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Malika MACIA, demeurant 4 Haut Bommes Ouest 33210 BOMMES

Monsieur Jean-Michel ROUSSEL, demeurant 4 Haut Bommes Ouest 33210 BOMMES

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX  
22EJ18458

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION : AVOCATS 148**

**FORME : Société civile de Moyens**

**CAPITAL : 300 euros par apport en numéraire**

**SIÈGE SOCIAL : 148, rue Sainte Catherine 33000 BORDEAUX**

**OBJET : la mise en commun de moyens utiles destinés à faciliter l'activité professionnelle de ses membres, sans que la société puisse elle-même exercer celle-ci**

**DURÉE : 99 ans**

**GERANCE :**

Monsieur Thierry FIRINO MARTELL demeurant 17, cours Aristide Briand 33000 BORDEAUX

Madame Claire BOURREAU demeurant 29, rue Charles Floquet 33400 TALENCE

Madame Carine SOUQUET-ROOS demeurant 4 allée des Bergeronnettes 33610 CANEJAN

**- CESSION DE PARTS :**

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Pour les tiers, agrément et doivent répondre aux conditions d'adhésion à la société posées à l'article 9.1  
22EJ18859

**SCI A2J**  
**Société civile immobilière**  
**Au capital de 300 euros**  
**Siège social : 36 rue Florence**  
**ARTHAUD**  
**33680 LACANAU**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LACANAU du 1er juillet 2022 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI A2J**  
Siège social : 36, rue Florence Arthaud, 33680 LACANAU

Objet social : l'acquisition d'immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.


Capital social : 300 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Mme Adeline DUPUY, demeurant 36, rue Florence Arthaud, 33680 LACANAU,

Mme Aurélie DUPUY et M. Jonathan JACQUES, demeurant ensemble 27 bis, route de la Barrade, 33121 CARCANS.

Clauses relatives aux cessions de parts : Cession libre entre associés ; cessions à des tiers soumis à agrément des associés représentant les 3/4 au moins du capital social.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. Pour avis. La Gérance  
22EJ18831

 **Etude de Maîtres Thibault SUDRE et Caroline JEANSON,**  
Notaires associés  
Bordeaux (Gironde)  
12 Place des Quinconces.

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 07 juillet 2022 par Maître Thibault SUDRE, Notaire Associé à BORDEAUX (33000), 12 Place des Quinconces, il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SCI CCV

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Siège social : MERIGNAC (33700), 3 Rue Chanzy

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation

Capital social : TROIS CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS (331 000,00 EUR) constitué d'apports en numéraire toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Madame Aurélie CORFA, née à BREST (29200) le 11/10/1982 et Monsieur Luc VAURABOURG, né à PAU (64000) le 03/01/1980, demeurant tous deux à MERIGNAC (33700), 44 Rue de Paris.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis

Le notaire.  
22EJ18832

**GROUND**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 €**  
**Siège social : 39 Cours Xavier**  
**Arnoz 33000 BORDEAUX**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/06/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GROUND

Forme sociale : SAS

Au capital de : 1 000 €.

Siège social : 39 Cours Xavier Arnoz, 33000 BORDEAUX.

Objet : Réalisation de prestations destinées à l'accompagnement de sportifs professionnels ou amateurs, individuellement ou en groupe. Vente de produits parapharmaceutiques, livres et produits divers en lien avec l'activité. Organisation d'événements, colloques, séminaires et formations en lien avec l'activité et le milieu sportif.

Président : M. Audric IMBERT demeurant 25 rue Boudet, 33000 BORDEAUX

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bordeaux.

Pour avis

22EJ18307



**Cyrille DELPY**  
Avocat  
127 av. du Prado  
13008 MARSEILLE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BLANQUEFORT du 15 Juillet 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **GARAGE STAULY**

Siège social : Parc d'Activités du Cournalet 5, rue des métiers/ Avenue du 11 novembre 33290 BLANQUEFORT

Objet : La Société a pour objet, directement ou indirectement, en France et en tous pays : la création, l'acquisition, l'exploitation et la gestion, par bail ou autrement, de toute entreprise d'entretien et de réparation de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles; la réalisation de toutes opérations d'entretien, de réparation, de mécanique, de pose, de tous produits, matériels, fournitures, accessoires, pneumatiques et pièces détachées concernant tous véhicules automobiles, cycles et motocycles y compris les quads et scooters, d'achat et de vente à l'état neuf ou d'occasion de véhicules, de location de matériels destinés aux véhicules, de gardiennage et entreposage de tous véhicules automobiles, cycles et motocycles y compris les quads et scooters;

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 €

Président : Stéphane FERNANDEZ, demeurant 102 Square des Chanterelles 33290 LE PIAN MEDOC

Directeur Général : Aurélie GABORIEAU demeurant 102 Square des Chanterelles 33290 LE PIAN MEDOC

Cessions d'actions : En cas de pluralité d'actionnaires, les actions ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément de la collectivité des associés

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions par lui-même ou par le mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX  
22EJ18985

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 01/07/2022, il a été constitué une EURL dénommée: **La Compta du Bassin**

Objet social : la profession d'expert-comptable

Siège social : 7 cité Plaisance 33740 ARES

Capital : 1 000 euros

Gérance : Mme Elise PERRIN née LAGREZE demeurant 7 cité Plaisance 33740 ARES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ17695

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/07/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale : ART POSE SAVINE**

**Sigle : APS**

**Forme : SAS**

**Capital social : 1 000 €** avec un capital minimum de 1 000 €

**Siège social : 5 place Saint Exupéry, 33560 STE EULALIE**

**Objet social :** fabrication pose et sous-traitance de tout type d'enseignes (lumineuse ou non), d'adhésifs, de meubles ou tout objet quelque soit leur support. Achat et vente de matériaux en France ou à l'étranger se rapprochant de près ou de loin à cette activité. Prestation de services divers.

**Président :** M. Nicolas SAVINE demeurant 5 place Saint Exupéry, 33560 SAINTE EULALIE

**Directeur Général :** M. Anthony SAVINE demeurant 73 rue du vieux bourg, 33240 GAURIAGUET

**Clause d'agrément :** Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ18898

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 04/07/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale : RM PRODUCTION**

**Sigle : WOKAMI CENON**

**Forme : SASU**

**Capital social : 300 €**

**Siège social :** 20 Avenue René Casagne, 33150 CENON

**Objet social :** La restauration rapide à consommer sur place ou à emporter sans vente de boissons alcoolisées. Le mode d'exploitation est la location gérance.

**Président :** M. Racine BAMBOU demeurant 56 avenue du Tasta, 33370 TRESSES

**Clause d'agrément :** Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

**Clause d'admission :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ18899



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS  
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

Par acte SSP à ARCAÇON, le 01 juillet 2022, il a été créé une Société Civile Immobilière, dont la dénomination est : **SCI AOC – Villa Verdé**

Au Capital de 780 000 euros en Numéraires, pour une durée de 99 ans

Siège Social : 6, rue des Anciens Combattants, 33120 ARCAÇON

Objet : Achat et gestion sous toutes ses formes, location, mise à disposition ou autre, d'une propriété sise : 6, rue des Anciens Combattants à ARCAÇON, plus généralement acquisition et gestion de tout bien immobilier dans le département de la Gironde.

Sont nommés gérants, possédant chacun tous les pouvoirs d'engager seul la société, et pour une durée indéterminée :

Monsieur Alain, Moïse OUKI, né le 23/02/1955 à Tunis (Tunisie), retraité, de nationalité française, demeurant à App. B6, Résidence Doussy, 15 rue Emile Doussy, 33120 ARCAÇON,

Madame Chantal OUKI, née ROSIAK le 05/01/1956 à Montfermeil (93), retraitée, de nationalité française, demeurant à App. B6, Résidence Doussy, 15 rue Emile Doussy, 33120 ARCAÇON

Immatriculation au RCS BORDEAUX 22EJ18928

Aux termes d'un ASSP en date du 13/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination :

#### Blue Whale Labs

Forme: Société par actions simplifiée

Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession ou la prise de toute participation, de quelque manière que ce soit et pour son compte, à titre minoritaire, dans le capital social et les droits de vote de sociétés existantes ou à créer, et dans toutes autres personnes morales quelle que soit leur forme juridique, ainsi que la souscription à cet effet de financement quel qu'en soit la forme.

Siège social : 32 rue Prunier, 33300 BORDEAUX.

Capital : 1 000 €.

Présidence : VIRLET Bruno demeurant 32 rue Prunier 33300 BORDEAUX;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX. 22EJ18979

**BOUCHERIE DYLAN CHOURY**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
11 route de Saint-Médard  
33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT AUBIN DE MEDOC du 1er juillet

2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SARL à associé unique

Dénomination sociale : **BOUCHERIE DYLAN CHOURY**

Siège social : 11 route de Saint-Médard 33160 SAINT AUBIN DE MEDOC

Objet social : boucherie, vente de charcuterie, traiteur, pâtisserie.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Dylan CHOURY, demeurant 7 Bis Chemin du Château 33460 LABARDE.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ19260

**AA DENIS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 68 Allée des  
peupliers  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BORDEAUX du 17/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : AA DENIS

Siège social : 68 Allée des peupliers, 33000 BORDEAUX

Objet social : La location, la gestion, la mise ou prise à bail de tous immeubles bâtis meublés et plus particulièrement la location en meublée non professionnelle pour ces opérations ; L'acquisition, la production, la commercialisation, l'exploitation directe ou indirecte de tous biens meubles ou immeubles produits et services relevant de ce secteur ; Toutes prestations annexes liées à la location meublée ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur Arnaud DENIS et Madame Anne-Laure DENIS demeurant ensemble 68 Allée des peupliers, 33000 BORDEAUX

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. 22EJ18976



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

**CABINET DENTAIRE CDPC**  
Société d'exercice libéral à  
responsabilité limitée de  
chirurgiens-dentistes  
au capital de 10 000 euros  
Siège social : 11 rue Curie  
33600 PESSAC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 20/06/2022 à PESSAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de chirurgiens-dentistes

Dénomination sociale : Cabinet dentaire CDPC

Siège social : 11 rue Curie, 33600 PESSAC

Objet social : l'exercice de la profession de chirurgien-dentiste

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10 000 euros

Gérance : Monsieur Emmanuel LAUTRETTE, demeurant 23 Avenue de Noes, 33600 PESSAC

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX. 22EJ18882

**ECHOS**

JUDICIAIRES - GIRONDINS

JOURNAL D'INFORMATIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES



SE CHARGENT DE VOS  
**APPELS D'OFFRES &  
AVIS D'ENQUÊTE**

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BORDEAUX du 18/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile de construction vente,

Dénomination sociale : GENAY PROULIEU,

Siège social : 7 rue Crozilnac, 33000 BORDEAUX,

Objet social : L'acquisition d'un ou plusieurs terrains ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes ou de des terrains sis à GENAY (69730) 191 Montée du Plâtre : Démolition, aménagement et construction sur ce ou ces terrains, de l'immeuble ou des immeubles qui suivent : Réalisation d'un ensemble immobilier à usage d'habitation; La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions; L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives.

Capital : 1 000 € apport en numéraire

Gérance : SAS IDEAL GROUPE, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°532.657.491, domiciliée à BORDEAUX (33000) 7 rue Crozilnac,

Clauses relatives aux cessions de parts : toute cession ne peut être effectuée qu'avec un agrément donné par les associés ou par la gérance

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX. 22EJ19202

Par acte SSP du 11/07/2022 il a été constitué une **SCI** dénommée:

#### ROKE THE CASBAH

**Siège social:** 3 rue camille godard 33000 BORDEAUX

**Capital:** 1.000 €

**Objet:** L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles

**Gérant:** M. CHITARRINI Sébastien 48 rue Meslay 75003 PARIS

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX 22EJ19008

Par acte SSP du 07/06/2022, il a été constitué une SCI dénommée **SCI BET HEMERY** Capital : 1 200 € Siège social : 112 Cours Gambetta 33150 Cenon  
Objet : acquisition, administration, construction, et gestion par location ou autrement d'immeubles et biens immobiliers; opérations financières, mobilières ou immobilières à caractère civil et se rattachant à l'objet social. Durée : 99 ans Gérance Société WOOD & CO représentée par Monsieur Julien FOURNIER située 18 Bis Rue Vineuse 33420 RAUZAN. Immatriculation au RCS BORDEAUX  
Clauses cessions de parts : agrément requis dans tous les cas et des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. 22EJ15824



**Cabinet d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes**

9 rue Théodore Blanc - 33049 Bordeaux Cedex  
6 route de Bordeaux - 33340 Lesparre Médoc  
32 Avenue de Tausat - 33510 Andernos les Bains  
Tél : 05.56.69.81.26 - Fax : 05.56.69.81.19  
cab-bordeaux@cab.experts-comptables.fr

**CBASM33**

**Société civile immobilière au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : 87 Rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bordeaux du 15 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : CBASM33

Siège social : 87 Rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX

Objet social : Acquisition, administration et gestion par bail, location ou toute autre forme de tout immeuble ou bien immobilier, toute opération financière, mobilière ou immobilière de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en favoriser la réalisation

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la

Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 Euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Aurélien SMIA-MICHA demeurant 87 rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX et Céline BESLAND demeurant 87 rue de la Croix de Seguey, 33000 BORDEAUX

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas agrément obtenu à l'unanimité des associés

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux.

Pour avis  
La Gérance

22EJ18999

**AVIS DE CONSTITUTION**

Suivant acte SSP du 7 juillet 2022, constitution de la S.N.C.:

Dénomination sociale : **SNC BOU-MARD**

Capital social : 1.000 Euros

Siège social : 1, chemin de Lavergne, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle

Objet : l'acquisition d'une ou plusieurs parcelles de terrain ; la construction sur ce terrain d'un ou plusieurs ensembles immobiliers destinés à usage principal d'habitation ou professionnel, et de toutes annexes ou dépendances ; la vente, en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement

Associé Gérant : Monsieur David Boumard, demeurant 1, chemin de Lavergne, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle Associé en Nom : SAS DSEL, société par actions simplifiée, 1, rue Lavergne, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle, enregistrée au RCS de Libourne sous le n° 914 795 786. Gérant non associé : Madame Sylvie Boumard, demeurant 1, chemin de Lavergne, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Libourne  
22EJ19013

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/07/2022, il a été constitué la société par actions simplifiée **ACCE INVESTISSEMENTS**, au capital de 10.000 € dont le siège est 35, avenue de la forêt - 33320 EYSINES, avec pour objet l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de titres de participation ; la fourniture, principalement à ses filiales, de prestations de conseil et de services dans les domaines notamment de la gestion financière, du pilotage de l'organisation, de la gestion des ressources humaines, du marketing, de l'informatique et des nouvelles technologies et de la gestion de la production ; l'acquisition et la gestion de tous éléments d'actifs mobiliers et immobiliers. Président : la SARL PLAINE EXPERTISE, au capital de 15.000 € dont le siège est 35, avenue de la forêt - 33320 EYSINES, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le numéro 824 643 886. Directeur Général : la SARL ICÓN' CAPITAL & EXPERTISE, au capital de 546.300 €, dont le siège est 35, avenue de la forêt - 33320 EYSINES, inscrite au RCS de BORDEAUX sous le numéro 824 586 614. Clause d'agrément : néant. Clause d'admission : tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19006

**LE CHAM' DODU**  
**SARL au capital de 2.000€**  
**Siège social : 61 Rue des Vignes 33270 FLOIRAC**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un ASSP en date à FLOIRAC du 13.07.2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LE CHAM' DODU

Siège social : 61 Rue des Vignes, 33270 FLOIRAC

Objet social : La conception et la fabrication de tous produits alimentaires salés et sucrés et principalement la spécialité des tourtons, la vente de ces produits sur foires et marchés, par internet, tant pour des particuliers que pour des professionnels, l'activité de traiteur.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Monsieur Gabriel GAULTIER, demeurant 61 rue des Vignes 33270 FLOIRAC.

Immatriculation au RCS de Bordeaux.  
Pour avis  
22EJ19031

**CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 07/07/2022, il a été constituée une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale** : SCI SERGY

**Forme** : SCI

**Capital social** : 200 €

**Siège social** : 83 RUE ETIENNE SABATIE, 33500 LIBOURNE

**Objet social** : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE EN CHARGE DE BIENS LOCALITIF

**Gérance** : M. Matthieu BROUILLAC demeurant 83 RUE ETIENNE SABATIE, 33500 LIBOURNE

Mme Virginie BERDEAUX demeurant 83 RUE ETIENNE SABATIE, 33500 LIBOURNE

**Clause d'agrément** : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de LIBOURNE  
22EJ19211

**VEGA**  
**Société civile immobilière**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 5 Rue du Golf, 33700 MERIGNAC**

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MERIGNAC du 11/07/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société civile immobilière.  
Dénomination sociale : VEGA. Siège social : 5 Rue du Golf, 33700 MERIGNAC.  
Objet social : - L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Société familiale, objectif : assurer la détention d'un patrimoine immobilier, existant à venir, faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.  
Dénomination : **LES JARDINS D'ACHAIAH**.  
Siège social : BOULIAC (33270), 6, Chemin de l'esplanade.  
Durée de 99 années  
Le capital social : DIX MILLE EUROS (10 000.00 EUR).  
Les apports sont numéraires :  
- 1000 euros pour la société SARL ECO MICRO DEVELOPPEMENT  
- 4500 euros pour Madame Dominique MARANON  
- 4500 euros pour Monsieur Julien MARANON  
Toutes cessions de parts, soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Les gérants de la société sont :  
- Madame Dominique MARANON demeurant à FLOIRAC, 7 chemin du Canon Lottissement des Forges.  
- Monsieur Julien MARANON demeurant BORDEAUX, 4 rue Montesquieu.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

22EJ19042

**AVIS DE CONSTITUTION**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : « **VERTUMNE** »

FORME : société à responsabilité limitée (à associé unique)

SIÈGE SOCIAL : 130 rue Achard - Bât. M - 33300 BORDEAUX

OBJET SOCIAL : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Commerce de détail alimentaire sur échantillons et marchés de produits primeurs, fruits, légumes, œufs et cèpes.- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : quatre-vingt-dix-neuf années (99).

CAPITAL : mille euros

GERANCE : Monsieur Pierre GIMENEZ demeurant 386 Boulevard du Président Wilson 33000 BORDEAUX

IMMATRICULATION : au RCS de BORDEAUX (Gironde)

Pour avis,

La Gérance

22EJ19094



**Etude de Maître Marie-Laure GONTIER**  
Notaire à LORMONT (Gironde), 10 rue Abarratégui

Suivant acte reçu par Maître Marie-Laure GONTIER, Notaire à LORMONT (Gironde), 10 rue Abarratégui, le 23 juin 2022, constitution d'une société civile immobilière

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Société familiale, objectif : assurer la détention d'un patrimoine immobilier, existant à venir, faciliter sa transmission à ses membres, dans le respect de l'éthique économique et environnementale.

Dénomination : **LES JARDINS D'ACHAIAH**.

Siège social : BOULIAC (33270), 6, Chemin de l'esplanade.

Durée de 99 années

Le capital social : DIX MILLE EUROS (10 000.00 EUR).

Les apports sont numéraires :

- 1000 euros pour la société SARL ECO MICRO DEVELOPPEMENT

- 4500 euros pour Madame Dominique MARANON

- 4500 euros pour Monsieur Julien MARANON

Toutes cessions de parts, soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

- Madame Dominique MARANON demeurant à FLOIRAC, 7 chemin du Canon Lottissement des Forges.

- Monsieur Julien MARANON demeurant BORDEAUX, 4 rue Montesquieu.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis

Le notaire.

22EJ19078

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte reçu par Me Fabrice GAUTHIER, Notaire à BORDEAUX, le 28 juin 2022, enregistré au SDE BORDEAUX, il a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme : SARL DE FAMILLE

Dénomination : **SCP**

Siège : 8 rue de la Course 33000 BORDEAUX

Durée : 99 ans

Objet : La propriété, l'acquisition, la vente, la mise en valeur, l'administration, la gestion d'immeubles et terrains, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis. L'édification de toutes constructions en vue de leur location, l'acquisition, avant ou après leur aménagement ou leur transformation, de tous biens immobiliers en vue de leur location à l'exception de toutes opérations et activités de marchand de biens ou de lotisseurs.

Capital social : 10 000 euros

Apports : en numéraire

Gérants : Madame Claire LURTON née VILLARS

Transmission des parts : Les cessions entre associés sont libres. L'agrément est toutefois nécessaire si la revendication par le conjoint d'un associé est postérieure à l'apport ou à l'acquisition.

La Société sera immatriculée au R.C. S. de BORDEAUX.  
22EJ19115

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à CERONS en date du 15 juillet 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION : TAXI SAUTERNAIS ET GRAVES.**

**SIÈGE SOCIAL :** 5 Lieu dit Pitrade, 33 720 CERONS (Gironde).

**OBJET :** - L'activité de taxi, transport de voyageurs avec ou sans bagages et/ou de colis à titre onéreux ; - Le transport spécialisé de personnes médicalisées assises ou de toutes marchandises ou biens ; - Le transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf (9) places (chauffeur compris) pour les sociétés de taxis ; - l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; - et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus spécifié ou à tout autre objet similaire ou connexe. La société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations de quelque nature et importance qu'elles soient, dès lors qu'ils peuvent concourir ou faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

**DURÉE :** 99 ans. **CAPITAL :** 500 euros.

**PRESIDENT :** - Monsieur Tarik AMAZIGH, demeurant 184 Rue de l'Airial, 33 720 LANDIRAS (Gironde).

**AGREMENT :** En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

**IMMATRICULATION :** au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,

le Président.  
22EJ19109



26 Rue Beck  
33800 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 18/07/2022, est constituée la Société NOUSIX, SARL au capital de 5 000 € dont le siège sis 3 les Boutelles - 33580 ROQUEBRUNE, qui présente les caractéristiques suivantes :

**Objet :** l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tout immeuble, la vente de tout immeuble et notamment d'un immeuble sis à LE FOURNET - 33580 ROQUEBRUNE ; la location meublée des immeubles dont elle a la propriété ; la gestion des avoirs sociaux notamment par la souscription de contrats d'épargne, de capitalisation, ou tout autre produit financier.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Gérant :** M. Patrice BABIN et Mme Frédérique DURET demeurant ensemble au 3 les Boutelles - 33580 ROQUEBRUNE.

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).  
22EJ19121

Aux termes d'un acte SSP à CESTAS (33) du 11/06/2022 il a été constitué la société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecin suivante :

**Dénomination : SELARL DOCTEUR DIXMERIAS**

**Siège social :** 41 Chemin des Gars 33610 CESTAS

**Durée :** 99 ans dès son immatriculation au RCS

**Capital social :** 1.000 euros

**Objet :** L'exercice de la profession de médecin spécialisée en ANESTHÉSIE-REANIMATION

**Gérante :** Mme Florence DIXMERIAS, épouse ISKANDAR demeurant 41 Chemin des Gars 33610 CESTAS

**Cessions des titres :** Les parts sociales ne peuvent être cédées à quelque titre que ce soit à des tiers étrangers à la société et même entre associés, conjoints, ascendants ou descendants qu'avec le consentement de la majorité des trois quarts des associés professionnels exerçants.

La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX sous la condition suspensive de l'inscription au Tableau de l'Ordre des médecins.  
22EJ19117

Aux termes d'un ASSP en date du 05/07/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : ANTILOOK**

**Sigle :** ANTILOOK

**Objet social :** - développement web / marketing digital / social media

- formation (liée à l'activité digitale)

- design graphique / print

- conseil / stratégie de communication

**Siège social :** 33 bis rue de Blaheraut, 325 avenue de Verdun, 33320 EYSINES

**Capital :** 1 000 €

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

**Président :** Monsieur JOUSSERAND Pascal, demeurant 33 bis rue de Blaheraut, 33320 EYSINES

**Admission aux assemblées et droits de votes :** Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

**Clause d'agrément :** Toute cession d'actions est soumise à l'agrément du cessionnaire par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Dans ce cas, l'actionnaire qui souhaite céder ses actions doit notifier son projet à chacun des autres actionnaires en indiquant le nombre d'actions qu'il souhaite céder, le prix de cession et l'identité du futur cessionnaire. Chaque actionnaire peut alors exercer un droit de préemption sur les actions dont la cession est envisagée.

Pascal Jousserand  
22EJ19131



26 Rue Beck  
33800 BORDEAUX

## AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 28/06/2022, est constituée la Société IXI LAC, SARL au capital de 1 000 € dont le siège sis 2 Rue Guy Trouin - 33000 Bordeaux, qui présente les caractéristiques suivantes :

**Objet :** La vente et la pose de cuisines équipées, électroménagers, sanitaires et accessoires s'y rapportant ; L'équipement de cuisine, de la salle de bains et de la maison.

**Durée :** 99 années à compter de son immatriculation au RCS

**Gérant :** M. Simon GAMEIRO demeurant 55 rue Raymond Sanchez Cazaux - 33260 LA TESTE-DE-BUCH

La société sera immatriculée au RCS de Bordeaux (33).

Pour avis

22EJ19196



Aux termes d'un acte SSP en date à HAILLAN du 12/07/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

**Forme sociale :** SCI

**Dénomination sociale :** ABL

**Siège social :** 42, av. de la République 33185 LE HAILLAN

**Objet social :** L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation

**Durée de la Société :** 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

**Capital social :** 1 000€, constitué uniquement d'apports en numéraire

**Gérance :** Monsieur Jonathan LANDRIT, demeurant 42, av de la République 33185 LE HAILLAN

**Clauses relatives aux cessions de parts :** agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés

**Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX.**  
22EJ19136

Aux termes d'un ASSP en date du 15/07/2022, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : EURIASOL**

**Objet social :** Toutes activités et opérations se rapportant à l'énergie et à l'environnement, notamment aux secteurs de l'énergie thermique. En particulier la vente, la promotion, la construction et l'exploitation de centrales de production d'énergie solaire thermique ou d'autres sources d'énergie, la production d'énergie solaire thermique ou d'autres sources d'énergie.

**Siège social :** 185 Boulevard Maréchal Leclerc, 33000 BORDEAUX

**Capital initial :** 1 000 €

**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BORDEAUX

**Président :** NEWHEAT, SAS, société par actions simplifiée, ayant son siège social 185 Boulevard du Maréchal Leclerc, 33000 BORDEAUX FRANCE, immatriculée sous le n°815 176 128 au RCS BORDEAUX

**Admission aux assemblées et droits de votes :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

**Clause d'agrément :** La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Les actions se cèdent librement, à titre gratuit ou onéreux, entre associés ou au profit de tiers étrangers à la Société, sous réserve de la mise en œuvre d'éventuelles dispositions extra-statutaires.

A cette fin, à peine de nullité, tout projet tendant à réaliser une opération de transfert doit être notifié, avec indication détaillée des conditions et modalités du projet et de l'identité du bénéficiaire (et le cas échéant de ses associés directs ou indirects si celui-ci est une personne morale) par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou lettre remise en main propre, à chacun des associés, ainsi qu'au Président de la Société dans un délai suffisant avant la réalisation du transfert permettant raisonnablement la mise en œuvre d'éventuels accords extra-statutaires entre associés.

Hugues DEFREVILLE  
22EJ19159

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à ST MEDARD DE GUIZIERES en date du 1er juillet 2022, il a été constituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION : WARHAMMER.**

**SIÈGE SOCIAL :** 96 rue de la République, ST MEDARD DE GUIZIERES (Gironde)

**OBJET :** L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et à titre exceptionnel la vente de biens immobiliers.

**DURÉE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

**CAPITAL :** 1 200 euros

**Montant des apports en numéraire :** 1 200 euros

**Montant des apports en nature :** -

**GERANCE :**

- Monsieur Yannick SENAMAUD, demeurant 96 rue de la République, ST MEDARD DE GUIZIERES (Gironde),

- Monsieur Théophile SENAMAUD, demeurant 37 rue Château de Landon, PARIS 10 (Ville de Paris),

**AGREMENT DES CESSIONS :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des tiers étrangers à la société (y compris le conjoint et membre de la famille du cédant) qu'avec le consentement des associés, représentant plus des trois quarts des parts sociales.

**IMMATRICULATION :** Au registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Pour avis, le gérant  
22EJ19185

## LES CAPITAINES SASU AU CAPITAL DE 1 000 EUROS 2 LIEUDIT L'ESTEBOT 33350 RUCH

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/05/2022, il a été constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : LES CAPITAINES**

**Forme sociale :** SASU

**Au capital de :** 1 000 €

**Siège social :** 2 LIEUDIT L'ESTEBOT - 33350 RUCH

**Objet :**

- Design et facilitation de parcours pédagogique

- Création et diffusion de contenus pédagogiques de toutes natures

- Orientation vers des solutions d'accompagnement liées au bien être personnel et à la connaissance de soi

- Formation continue d'individus de tout âge

- Analyse des besoins en termes de connaissance de soi et de développement personnel

- Production de rapports donnant une visibilité sur les besoins exprimés en termes de connaissance de soi et de développement personnel

**Président :** M. Baptiste MARIN, demeurant 2, LIEUDIT L'ESTEBOT - 33350 RUCH pour une durée indéterminée

**Clause d'agrément :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

**Clause d'admission :** Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

**Durée de la société :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19200

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à LE BOUSCAT en date du 18.07.2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
 Dénomination : **WYL LABS**  
 Siège : 14 Bis Rue du Président KENNEDY, 33110 LE BOUSCAT  
 Durée : 99 ans  
 Capital : 1 000 euros  
 Objet :

- la prise de participation, la gestion de titres et de valeurs mobilières, de tiers par tous procédés notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, d'absorption ou de fusion, la gestion de son propre patrimoine, toutes prestations administratives et comptables à l'égard des participations détenues, le conseil, la gestion commerciale, toutes prestations pour la gestion, la conduite de sa politique et le contrôle de ses participations ;

- L'activité de promotion immobilière, la transaction sur immeuble et fonds de commerces, la gestion immobilière, l'activité de syndic. Toutes opérations et activités d'achats et de ventes, toutes transactions sur immeubles, terrains, droits immobiliers, constructions, lotissements, marchands de biens, toutes opérations de commissionnaire, de concessionnaire et d'intermédiaire en général.

- Toutes prestations de services, conseils, ventes de renseignements dans le secteur immobilier, location de biens immobiliers ou investissements.

- Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'objet social ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriétés intellectuelles concernant l'objet social ; la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ;

- Le développement et la commercialisation notamment sous forme d'application internet de solutions d'intelligence artificielle, principalement en matière de recherches immobilières.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, mais chaque associé ne peut disposer de plus de voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Alexandre BONHOMME, demeurant 36 Boulevard PIERRE 1er, 33000 BORDEAUX

Directeur général : M. Sébastien BENET, demeurant 7 Rue du MARECHAL JOFFRE, 31100 TOULOUSE

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS  
 Le Président  
 22EJ19251

Aux termes d'un acte sous seing privé, en date du 19 juillet 2022, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :  
**LA BARDOLAISE**

Capital : 1.000 €.

Siège : 122 COURS BALGUERIE STUTTENBERG, 33300 BORDEAUX.

Objet : ESTHETIQUE SOINS DE BEAUTE.

Durée : 99 ans.

Gérance : Mme BARCIET MARION demeurant 11 RUE POURMANN, 33300 BORDEAUX.

Immatriculation au RCS de Bordeaux  
 22EJ19237



Expertise comptable

Fiscalité - Evaluation - Transmission  
 379 avenue de Verdun 33700 Mérignac  
 88 avenue Charles de Gaulle  
 33260 La Teste de Buch

## 175 JOHNSTON

SAS au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 20 avenue Victor Hugo - 33120 ARCACHON

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ARCACHON du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
 Dénomination : 175 JOHNSTON  
 Siège : 20 avenue Victor Hugo, 33120 ARCACHON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1 000 euros

Objet : La prise de tous intérêts et participations par tous moyens, achats, apports, souscriptions de tous droits sociaux dans toutes sociétés afin d'en contrôler la gestion ; l'acquisition et la location de tout bien immobilier ; la créa-

tion, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Olivier ARNOUX, demeurant 20 avenue Victor Hugo, 33120 ARCACHON

Directeur général : Madame Nathalie ARNOUX, demeurant 20 avenue Victor Hugo, 33120 ARCACHON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

POUR AVIS, le Président.  
 22EJ19286



www.groupebsf.fr  
 EXPERTISE COMPTABLE

## MORILLES DU SUD-OUEST

Société par actions simplifiée  
 au capital de 1 000 euros  
 Siège social : 6 La Gorre,  
 33350 CIVRAC SUR DORDOGNE

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Libourne du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
 Dénomination : **MORILLES DU SUD-OUEST**

Siège : 6 La Gorre, 33350 CIVRAC SUR DORDOGNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 1 000 euros

Objet : La culture de champignonnières plus particulièrement de morilles ; la production, la commercialisation et éventuellement la transformation, conformément aux usages agricoles, des produits issus de cette exploitation ; la commercialisation de produits végétaux et animaux et plus généralement le commerce de tous produits alimentaires, non alimentaires ainsi que de tous matériels se rapportant à l'agriculture ; l'Acquisition et l'exploitation de tous biens agricoles,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Thomas GOMES demeurant 37 Champ d'Eymet Sud 33790 PELLEGRUE

Directeur Général : Monsieur Jérémie DUVIGNEAU-LOBRE demeurant 10, La-fuge, 33350 DOULEZON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

POUR AVIS  
 Le Président  
 22EJ19303

## AVIS EST DONNÉ DE LA CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DJMCS

FORME : Société par Actions Simplifiée  
 CAPITAL : 10.000 €  
 SIEGE SOCIAL : Métairie de Cantemerle - 33460 MACAU

OBJET (indiqué sommairement) :

- toutes prestations de services en matière logistique et toutes prestations de services associées

PRESIDENT : PAGAMO, SAS au capital de 78.930.000 €, Château Lynch Bages - 33250 PAUILLAC - 479 861 676 RCS BORDEAUX

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Jean-Charles CAZES, demeurant Château Lynch Bages - 33250 PAUILLAC

DUREE : 99 ans - R.C.S. : BORDEAUX

AGREMENT : Pour le droit de vote et de représentation aux décisions d'associés, chaque action donne droit à une voix. Toutes les cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à agrément selon décision prise à la majorité du capital et des droits de vote de la société.  
 22EJ19329



POUR RECEVOIR  
 LE SERVICE REGULIER DE  
 NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM



**BIGARADIER ARA**  
Société en nom collectif  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 20-24 Avenue de  
Canteranne - 33600 PESSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **BIGARADIER ARA**

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;

- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis  
22EJ19319

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Sylvie PASQUON, notaire à LIBOURNE (33500), le 19 juillet 2022, a été constituée la société civile immobilière "ACINARIUS", siège social : PLASSAC (33390) 79, route de l'Estuaire. Capital social : MILLE EUROS (1.000 €), divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, numérotées de 1 à 100. Apport en numéraire. Objet social : la propriété, la gestion, l'acquisition de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. LIBOURNE. Cessions de parts soumises à l'agrément des associés. Co-gérants : M. Jean-Pierre Roger SIMON et Mme Patricia Marie-Jeanne Françoise BESSON, son épouse, demeurant ensemble à BOULOGNE BILLANCOURT (92100), 9 Boulevard d'Auteuil.

22EJ19226

**CARYER ALP**  
Société en nom collectif  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 20-24 Avenue de  
Canteranne - 33600 PESSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **CARYER ALP**

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;

- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis  
22EJ19320

**CARYER AQ**  
Société en nom collectif  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 20-24 Avenue de  
Canteranne - 33600 PESSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **CARYER AQ**

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;

- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis  
22EJ19321

**CEP HF**  
Société en nom collectif  
au capital de 10.000 euros  
Siège social : 20-24 Avenue de  
Canteranne - 33600 PESSAC

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **CEP HF**

Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :

- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;

- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;

- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis  
22EJ19322



Compagnie  
Fiduciaire

Groupes CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupescf.com

## AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : **ARBOLIVE**

Siège social : 33 impasse des échassiers - Route de Labouheyre - 40210 LUE

Objet social : abattage, élagage, taille de haies, dessouchage, petits travaux de jardinage

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros

Gérance : Monsieur OLBRIER, demeurant 33 impasse des échassiers - Route de Labouheyre - 40210 LUE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bordeaux. Pour avis La Gérance

22EJ18986

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date 15/07/22 il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **SELARL GOLI ET FILS**

SIGLE : **SE.GO.F**

Forme : SELARL

Capital social : 10.000€

Siège social : 9 BIS RUE JEAN CHARCOT 33600 PESSAC

Objet social : La Société a, en France et à l'étranger, comme objet social l'exercice en commun de la profession suivante :

INFIRMIER LIBÉRAL

Gérance : M. N'GOMA SERGE demeurant à : 9 BIS RUE JEAN CHARCOT 33600 PESSAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX

22EJ19326



**Carine SOUQUET-ROOS**  
Avocat à la Cour  
148 rue Sainte Catherine  
33000 Bordeaux  
Tél 05 47 50 06 07

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 4 juillet 2022 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **HOST & KEYS**  
Siège Social : 28bis, route de l'Ameliet, Lieu-dit Joué 33830 BELIN-BELIET.

Capital social : 5.000 euros  
Objet :  
La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- Assistant privé, conciergerie d'entreprise, conciergerie personnelle, organisation d'événements (mariage, séminaire...), recherche de lieux ou d'objets, prestation de service.

Durée : 99 années  
- Président : Madame Corinne ORANGE épouse DECHANDOL demeurant 28bis, route de l'Ameliet, Lieu-dit Joué 33830 BELIN-BELIET.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions

Pour avis immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ19214

Par acte authentique du 13/07/2022 reçu par Me Olivier LASSERE officiant à 23 AVENUE DU JEU DE PAUME 33200 BORDEAUX il a été constitué une **SCI** dénommée :

### BLANQUI

**Siège social:** 20 rue d'Allemagne 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

**Capital:** 2.000 €

**Objet:** L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

**Gérant:** M. CARLOS Claude Jean-Philippe 20 Rue d'Allemagne 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

**Co-Gérant:** M. CARLOS Julien John 1 Chemin de Chaubet 33450 ST LOUBES

**Cession des parts sociales :** Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

**Durée:** 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BORDEAUX  
22EJ19285

**ABONNEZ-VOUS !**

## CEP PACA

**Société en nom collectif**  
**au capital de 10.000 euros**  
**Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne - 33600 PESSAC**

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à PESSAC du 19 juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société en nom collectif

Dénomination sociale : **CEP PACA**  
Siège social : 20-24 Avenue de Canteranne, 33600 PESSAC

Objet social :  
- L'étude, la réalisation de toute opération immobilière notamment de promotion, de lotissement, de mise en copropriété, de construction, d'habitation ou de bâtiments à usage commercial, industriel ou de bureaux, toutes opérations d'aménagement publiques ou privées ;  
- L'acquisition et la vente de terrains, de maisons, d'appartements, de bureaux ou de tous autres locaux ;

- La propriété, la gestion par location-bail ou autrement de tous immeubles édifiés pour le compte de la société ;  
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Durée de la Société : 30 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Cession des parts sociales : Les parts sociales peuvent être cédées entre associés ou à des personnes étrangères à la Société qu'avec le consentement de tous les associés.

Associés en nom :

1) La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514.

2) La Société PROMOBAT, SARL au capital de 31.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 410 048 755.

Gérance :

La Société PROMOTION PICHET, SAS au capital de 6.000.000 Euros, dont le siège social est à PESSAC (33600), 20-24 avenue de Canteranne, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 415 235 514, gérante associée.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.

Pour Avis  
22EJ19324

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing en date du 4 juillet 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : **SOCIETE MATHIEU HÉTIER**

FORME : Société à responsabilité limitée à associé unique

CAPITAL : 500 euros

SIEGE : 23 rue de la Devise, 33000 BORDEAUX

OBJET : activité barbier et coiffure en salon

DUREE : 99 années

GERANT : Mathieu HÉTIER, 15 rue de la terrasse, 17200 ROYAN

IMMATRICULATION : au RCS BORDEAUX

Pour avis,  
22EJ19034

Suivant acte reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, notaire à BORDEAUX, le 27 Juin 2022, a été constituée une E.U.R.L. dénommée "DOMAINE DE FREY-CHAUD".

Siège social : BOULIAC (33270), 9 chemin de Cantin.

Capital : 1.000,00 € divisé en 1000 parts sociales de 1,00 € chacune.

Objet social :

La location de salle pour tout type d'événements ; Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet spécifié ou à tout objet similaire ou connexe, de nature à favoriser son extension ou son développement, le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, soit par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : BORDEAUX.

Gérance :

Madame FAVROUL Muriel Valérie Nicole Marie-Louise, demeurant à BOULIAC (33270), 9 chemin de Cantin, Domaine de Freychaud  
22EJ19355

## MODIFICATIONS

**JTHA EXPERTISE SARL**  
**au capital social de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 rue Vital Mareille Résidence Les Portes d'Hausmann App 4 33300 BORDEAUX**  
**SIREN 89 8266 390**  
**RCS BORDEAUX**

Par PV d'AGE du 07/06/2022, le siège social a été transféré au 9 rue Vital Mareille Résidence Jacques Cartier App 1 33300 BORDEAUX, à compter de cette même date.

22EJ16782

Pour avis

**HJP SCI**  
**au capital social de 100 euros**  
**Siège social : 10 rue Vital Mareille Résidence Les Portes d'Hausmann Appt 4 33300 BORDEAUX**  
**SIREN 904 843 158 RCS BORDEAUX.**

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Par PV d'AGE du 07/06/2022, le siège social a été transféré au 9 rue Vital Mareille Résidence Jacques Cartier Appt 1 33300 BORDEAUX, à compter de cette même date. Pour avis  
22EJ16943

**WARATAH**  
**SCI au capital de 1000 €**  
**Siège social : 1 Cité de Trévise 18 Rue Richer 75009 Paris 788 623 866 RCS de Paris**

L'AGE du 12/07/2022 a décidé de transférer le siège social 48 Rue Roger Allo 33 000 Bordeaux. Objet social : l'acquisition, la construction, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers dont la société sera propriétaire, l'emprunt des fonds nécessaires aux acquisitions sus relatées et la constitution des garanties y relatives, la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location, ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière, ou nue-propriétaire, par acquisition, crédit bail ou autrement ; Durée : expire le 09/10/2111 Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Bordeaux  
22EJ18779

**S.E.L.A.R.L. CABINET JURIDIQUE LALANDE ET ASSOCIES**  
**AVOCATS INSCRITS AU BARREAU DE SAINTES**  
5 Rue des Boucheries 17130 MONTENDRE

**ETABLISSEMENTS JEAN CARBONEL**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 300.000 euros**  
**Siège social : 1 A Trufin, ZI FRIMONT - 33190 LA REOLE 301 295 044 R.C.S. BORDEAUX**

## AVIS

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2018 il résulte que :

- la société BSF AUDIT, dont le siège social est sis 35 rue Jean Descas - 33032 BORDEAUX Cedex, a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement, pour le temps restant à courir de son mandat soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, de la société D.D.L. AUDIT,

- il n'y a pas lieu de remplacer Madame Anne PICHARD, Commissaire aux Comptes suppléante.

POUR AVIS,

Le Président  
22EJ18805

**PLD ATLANTIQUE**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital**  
**de 1 000 euros**  
**Siège social : Parc d'Activités Actipolis, 4-6 avenue Ferdinand de Lesseps 33610 Canejan 799 403 092 RCS Bordeaux**

Du PV des décisions de l'associée unique de la société **PLD ATLANTIQUE** en date du 23/06/2022 et du certificat délivré par le Commissaire aux Comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la Société, il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 327 886 euros par émission de 327 886 actions nouvelles de numéraire pour être porté de 1 000 euros à 328 886 euros puis a été réduit d'une somme de 178 886 euros pour le ramener de 328 886 euros à 150 000 euros par absorption de pertes. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Anciennement mention : Le capital social est fixé à 1 000 euros. Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 150 000 euros  
**POUR AVIS Le Président**  
22EJ18837



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

**INSTITUT DE FORMATION  
ET DE CONSEIL EN  
GESTION DE CARRIERES  
SARL au capital de 9 000 €  
Siège social : 13 AV JEAN  
JAURES  
33150 CENON  
534 129 945 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une délibération en date du 24/06/2015, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- La SARL CABINET OYHAMPE- BIDEgain ayant son siège social 5 rue des Ormeaux 64500 ST JEAN DE LUZ, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

- Monsieur Jean-Paul OYHAMPE domicilié 5 rue des Ormeaux - 64500 SAINT JEAN DE LUZ, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.  
22EJ17617



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS  
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

**AUDINEAU GROUP  
SAS au capital de 1 000 euros  
En cours de transfert  
de siège social  
890 971 708 RCS BORDEAUX**

Le 31/12/2021, l'associée unique :- a décidé de transférer le siège social du 13 rue Aristide Berges 33160 ST MEDARD-EN-JALLES au 3 rue Paul Valéry 33127 MARTIGNAS-SUR JALLE à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

- a nommé en qualité de Président Monsieur Julian AUDINEAU, demeurant 3 rue Paul Valéry 33127 MARTIGNAS-SUR-JALLE, en remplacement de Madame Patricia AUDINEAU, démissionnaire. L'article 37 des statuts a été supprimé en conséquence et les articles suivants ont été renumérotés.

Pour Avis - Le Président  
22EJ18841



A2 SOLUTION CAILLOUX ET LOCATION Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros Siège social : 25 bis Chemin de la Croix de Cujac 33480 CASTELNAU DE MEDOC 897 967 519 RCS BORDEAUX Aux termes d'une décision en date du 14/06/2022, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de terrassement et assainissement à compter du 01/04/2022, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. Pour avis. La Gérance  
22EJ18847



SOCIÉTÉ  
D'AVOCATS  
81 rue Hoche 33200 Bordeaux

**AUTO NET  
Société par actions simplifiée  
au capital de 7 622,25 euros  
Siège social : 413 route du  
Médoc - 33520 BRUGES  
413 760 505 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE MODIFICATION**

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ18849

**AHBL AVOCATS  
Société à Responsabilité  
Limitée d'Avocats  
RCS BORDEAUX : 509 813 770  
Capital social : 729 759 euros  
Siège social : 45 Cours de  
Verdun 33000 BORDEAUX**

**TRANSFERT**

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 2022, il a été décidé :

- du transfert du siège social au 56 Avenue de la République, 33200 BORDEAUX, à compter du 11 juillet 2022 ;

- de la modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ18850



Maitre François VIEN  
Notaire associés  
NOTMOS

1 avenue du Maréchal Foch  
33500 LIBOURNE

**S.C.E.V VIGNOBLES  
CHATONNET  
Société civile  
d'exploitation viticole  
Au capital de 100 000 euros  
Siège social : lieudit Haut  
Chaigneau 33500 NEAC  
445 054 000 RCS LIBOURNE**

**AUGMENTATION DE  
CAPITAL**

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître François VIEN, notaire associé à LIBOURNE, en date du 19 janvier 2019, il a été décidé d'augmenter le capital social d'une somme de CENT SOIXANTE TREIZE MILLE DEUX CENT EUROS (173.200 €) par voie d'augmentation du nombre de parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 273 200,00 €.

L'article X6 et 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.  
22EJ18978

**CHRYSALIS  
Société d'exercice libéral par  
actions simplifiée  
Transformée en Société par  
actions simplifiée  
capital social de 1 000 euros  
Siège social : 4 chemin de  
Carreyre - 33670 SADIRAC  
837 916 576 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE  
TRANSFORMATION**

Par décision en date du 22 juin 2022, l'associée unique, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions non préemptées au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par décision collective des associés.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société continue d'être dirigée par sa Présidente : Madame Alexandra LAJUGIE demeurant 4 chemin de Carreyre 33670 SADIRAC

Pour avis  
La Présidente  
22EJ18862



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**A.I.M "ACTIONS INTER  
MÉDIATION"  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 37 600 euros  
Siège social : 23 rue Calvimont  
33100 BORDEAUX  
424.404.580 RCS BORDEAUX**

**MODIFICATION DE LA  
GERANCE**

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2022, la collectivité des associés a révoqué Monsieur Rachid BELAID, gérant de la Société et a nommé en remplacement M. Sébastien BERNARD demeurant 09 rue des Olympiades, 33700 MÉRIGNAC ; Mme Lucie MARTINEZ demeurant 23 avenue de l'aérodrome 33370 YVRAC, Mme Chrystel PICAUD demeurant 5 rue de la Comteau 33640 Castres sur Gironde, Mme Elodie SOMDECOSTE demeurant 28 rue Henri Dumat, rés Odysée Bat A2 Apt 132 33100 BORDEAUX pour une durée mandat de 4 ans à compter de cette même date.

L'article 21 des statuts a été modifié en conséquence.

Le nom de Monsieur Rachid BELAID a été retiré de l'article 21 des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer.  
22EJ18875

**SIMOB  
SAS au capital de 3 000€  
21 Rue de Lisbonne 33000  
BORDEAUX  
829 166 776 RCS BORDEAUX**

Par ASP du 30/03/2021 suivant l'AGE du 15/01/2021 il a été décidé d'augmenter le capital social pour le porter à 3 150€. 22EJ18876

**ATLANTIC INVEST  
SAS au capital de 10 000 €  
Siège social : 18 Chemin de  
Gardeloup  
33360 CAMBLANES-ET-  
MEYNAC  
480 826 924 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DE SIÈGE**

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 30/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 12 Cours de l'Intendance 33000 BORDEAUX à compter du 30/06/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ18878



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupcf.com

**LE BORD DE L'EAU  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 100 000 euros  
Siège social : 118, rue Gravières  
33310 LORMONT  
393 529 813 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DU SIÈGE**

Aux termes d'une délibération en date du 08 JUILLET 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée LE BORD DE L'EAU a décidé de transférer le siège social du 118, rue Gravières, 33310 LORMONT au 18 rue du Commandant Cousteau 33310 LORMONT à compter du 08 juillet 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ18885

**P&P PROMOTION  
Société par actions simplifiée  
au capital de 50.000 €  
Siège : 1 Cité Videau 33100  
BORDEAUX  
820681732 RCS de BORDEAUX**

Par décision de l'AGE du 28/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au Lieu-dit Au Village 32480 GAZAU-POUY. Radiation au RCS de BORDEAUX et ré-immatriculation au RCS de AUCH  
22EJ18970

**SARL LE FOURNIL  
SACEIEN**

**SARL au capital de 7630 €**  
Siège social :  
**40 AVENUE DURAND DASSIER  
LE FOURNIL SACEIEN 33290  
Parempuyre**  
**422 877 837 RCS de Bordeaux**

L'AGE du 13/07/2022 a décidé de : - Prendre acte de la cessation des fonctions de Gérant de M. VUILLAUME Eric - Modifier la dénomination qui devient : L'HARMONIE DES SAVEURS - Transférer le siège social 68 avenue Saint Saturnin 40110 Ygos-Saint-Saturnin Radiation au RCS de Bordeaux et réimmatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.  
22EJ18921

**AC BRUNO FAUX  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros**

**Siège social :**  
**12 rue Jules Michelet  
33700 MERIGNAC**  
**815 358 718 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une délibération en date du 13/07/2022, l'AG Extraordinaire de la société AC BRUNO FAUX a décidé de transférer le siège social du 12 rue Jules Michelet, 33700 MERIGNAC au 5 rue Kruger, 33600 PESSAC à compter du 13/07/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.  
22EJ19000



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissionnaire aux Comptes  
www.compagniefiduciaire.com  
contact@groupecf.com



www.groupepsf.fr  
EXPERTISE COMPTABLE

**GIB GROUPE**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 3 601 820 euros**  
**Siège social : ZA du Bedat,  
33650 SAINT-MEDARD  
D'EYRANS**  
**825 143 712 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE MODIFICATION**

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30/06/2022 que le capital social a été augmenté de 1.920.960 euros par voie d'apport en nature. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Le capital social est fixé à TROIS MILLIONS SIX CENT UN MILLE HUIT CENT VINGT EUROS (3.601.820 €) Nouvelle mention : Le capital social est fixé à CINQ MILLION CINQ CENT VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT EUROS (5.522.780 €). POUR AVIS. Le Président  
22EJ19040

**LES VINS D'AURELIE  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 €**  
**Siège social : 6 Route de  
Fosselongue 33750 BEYCHAC  
ET CAILLAU**  
**911 210 995 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 30 juin 2022, il résulte que M. Geoffrey QUELLIEN, demeurant 6 Route de Fosselongue 33750 BEYCHAC ET CAILLAU a été nommé en qualité de Président en remplacement de Mme Aurélie QUELLIEN, démissionnaire à compter dudit jour.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ19047



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS  
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

**IMMOASSOCIES**

**SARL au capital de 22 867,35 €**  
**Siège social : 59 RUE  
VAUCOULEURS  
33800 BORDEAUX**  
**390 123 693 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DE SIÈGE**

Aux termes de l'assemblée générale du 15/07/2022, il a été décidé de transférer le siège social au **138 avenue de la somme 33700 MERIGNAC** à compter du 15/07/2022.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ18968

**SCI LA PLAGE**

**Société civile immobilière au  
capital de 1 000 euros**  
**En cours de transfert  
de siège social**  
**839 334 901 RCS BORDEAUX**

Le 27 juin 2022, les associées ont :

- pris acte de la démission de Madame Fanny CILLEROS de son mandat de co-gérante de la Société et ont décidé de ne pas pourvoir à son remplacement,

- décidé de transférer le siège social du Route de Baganais - Résidence Pierre et Vacances 33680 LACANAU au 19 rue Marcel Pagnol 33680 LACANAU.

Pour Avis

La Gérance  
22EJ19016

**MAREE OCEAN**

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €**  
**Siège social :**  
**Résidence du Golf  
6 rue de Grande Bretagne  
33370 ARTIGUES PRES  
BORDEAUX**  
**810 764 985 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MAREE OCEAN a décidé de transférer le siège social du Résidence du Golf, 6 rue de Grande Bretagne, 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX au 1 Les Nauves 33920 ST SAVIN à compter du 1er juillet 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX sous le numéro 810764985 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LIBOURNE.

Gérance : Madame Sara RUIZ, demeurant 1 Les Nauves 33920 ST SAVIN.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ19044

**DREAMTEAM HITECH**

**SAS au capital de 1 euros**  
**Siège social : 33600 PESSAC**  
**1 av Léonard de Vinci**  
**Vinci Europarc Bât 2**  
**892 352 089 R.C.S. BORDEAUX**

Par décision de l'associé unique le 30/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire AUDIT CONSEIL HOLDING, SAS, 58B rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS immatriculée sous le n° 413 175 209 RCS Paris.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19052



**Maître François VIEN**  
Notaire associé  
NOTMOS  
1 avenue du Maréchal FOCH  
33500 LIBOURNE



36-38 rue de Belfort  
33077 Bordeaux Cedex  
Tél. : 05.56.99.52.50  
cabinetlexia@cabinetlexia.com

**SOCIETE CIVILE  
IMMOBILIERE LACAPE**

**Société civile immobilière au  
capital de 152,42 euros**  
**Siège social :**  
**32 route de Landiras - BP 133 -  
33210 TOULLENNE**  
**383 574 860 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DU SIÈGE ET  
MODIFICATION GÉRANT**

Suivant acte authentique reçu par Maître François VIEN, notaire à LIBOURNE, en date du 30 décembre 2019, il a été décidé de :

- nommer en qualité de co-gérantes :

Madame Clotilde LACAPE demeurant 4 rue Raoul Duffy à BORDEAUX,

Madame Lucile LACAPE demeurant à 43 avenue du Bempt à BRUXELLES (Belgique)

à compter du 31/12/2019 en remplacement de Monsieur Gilles LACAPE, démissionnaire.

L'article 11 des statuts a été modifié en conséquence.

- transférer le siège social au lieu dit "Le Grand Cassiet" à 33840 LUCMAU, à compter du 30/12/2019.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ18994

**SICA MARAICHERE  
BORDELAISE**

**Société coopérative à forme  
anonyme à capital variable**  
**Au capital initial de 72.972 euros**  
**Siège social : 44 Rue du 19  
mars 1962 - 33320 EYSINES**  
**464 202 589 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Mixte en date du 6 juillet 2022, les associés ont décidé de prendre acte de la démission de Monsieur Christian CESSATEUR de ses fonctions d'Administrateur de la Société à effet à cette même date et de ne pas pourvoir à son remplacement.

Suivant décisions du Conseil d'Administration en date du 6 juillet 2022, il a été décidé de nommer Monsieur Cyril GARNAUD, demeurant 30 Rue de Solesse - 33290 BLANQUEFORT, en qualité de Président du Conseil d'Administration, à compter du 6 juillet 2022, en remplacement de Monsieur Christian CESSATEUR, Président du Conseil d'Administration démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis

Le Président du Conseil d'Administration  
22EJ19033

**DREAMTEAM  
CONSULTING**

**SAS au capital de 1 euros**  
**Siège social : 33600 PESSAC**  
**1 av Léonard de Vinci**  
**Vinci Europarc Bât 2**  
**892 338 260 R.C.S. BORDEAUX**

Par décision de l'associé unique le 30/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire AUDIT CONSEIL HOLDING, SAS, 58B rue de la Chaussée d'Antin 75009 PARIS immatriculée sous le n° 413 175 209 RCS Paris,

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19053

**DREAMTEAM PORTAGE  
SARL**

**SARL au capital  
de 120 000 euros**  
**Siège social : 33600 PESSAC**  
**1 av Léonard de Vinci**  
**Europarc Bât 2 i**  
**508 253 564 R.C.S. BORDEAUX**

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30/06/2022, il a été décidé de

- transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, l'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés

Il a été mis fin aux fonctions de gérant de M. Patrick LEVY-WAITZ

- modifier la dénomination sociale de la société qui devient :

DREAMTEAM PORTAGE

- nommer en qualité de Président FREETEAM, SAS, 1 av Léonard de Vinci, Europarc Bat 2 33600 PESSAC immatriculée sous le n° 894 547 652 RCS Bordeaux.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19058



## CONSEIL AUDIT EXPERTISE COMPTABLE Sigle CAEC

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 180 000 euros  
Siège social : 27, avenue de l'île  
de France 33370  
ARTIGUES PRES BORDEAUX  
RCS BORDEAUX 423183789**

## AVIS DE MODIFICATION

I - Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21/03/2022 et du procès-verbal de la gérance du 08/07/2022 :

1/ le capital social a été réduit d'une somme de 252.102 euros pour le ramener de 1.180.000 euros à 927.898 euros par voie de rachat et d'annulation de 310 parts sociales appartenant à certains associés, à la valeur unitaire de 3.749,30 euros.

2/ le capital social a été augmenté d'une somme de 252.102 euros pour le porter de 927.898 euros à 1.180.000 euros par voie d'incorporation de réserves

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

II - Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 08/07/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant pour une durée illimitée avec effet à compter du 08/07/2022 : Monsieur Vincent NIGRO, expert-comptable, demeurant 22 Avenue Des Trois Moulins - 33460 MACAU.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis, la gérance  
22EJ19057



## SMB-FL

**Société par actions simplifiée  
Au capital de 60.140 euros**

**Siège social :  
44 Rue du 19 mars 1962  
33320 EYSINES  
494 960 552 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'Assemblée Générale en date du 6 juillet 2022, les associés ont décidé de nommer Monsieur Cyril GARNAUD, demeurant 30 Rue de Solesse - 33290 BLANQUEFORT, en qualité de membre du Comité de Direction, à compter du 6 juillet 2022, en remplacement de Monsieur Christian CESSATEUR, membre démissionnaire.

Suivant décisions du Comité de Direction en date du 6 juillet 2022, il a été décidé de nommer Monsieur Cyril GARNAUD, demeurant 30 Rue de Solesse - 33290 BLANQUEFORT, en qualité de Président, à compter du 6 juillet 2022, en remplacement de Monsieur Christian CESSATEUR, Président démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

Pour avis  
Le Président  
22EJ19106

**SOCIÉTÉ SOFAGI  
SCI au capital de 1 957 100€  
Siège social : 11 rue Père Louis  
de Jabrun 33000 Bordeaux  
Siret : 511 379 471 - RCS de  
Bordeaux**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2022, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérante Mme Alice CHUPIN demeurant 21 rue Carnot 33400 TALENCE à compter du 1er juillet 2022.

Mention sera faite auprès du RCS de Bordeaux

Pour avis  
Le Gérant  
22EJ19077

## SAIJY

**Société civile immobilière  
au capital de 200 euros  
Siège social :  
31, rue Pasteur  
33500 LIBOURNE  
890 210 164 RCS LIBOURNE**

Aux termes d'une délibération en date du 22/06/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 31, rue Pasteur - 33500 LIBOURNE au 36 Ter, avenue des Vignons - 11200 FERRALS-LES-CORBIÈRES à compter du 01/07/2022 et de modifier en conséquence l'article des statuts relatif au siège social.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ19073



**5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr**

**SARL ROUSSOT  
SARL au capital de 5 000 € euros  
Siège social : 13, route du  
Poteau - 33480 AVENSAN  
RCS BORDEAUX 883 541 153**

## TRANSFERT SIÈGE SOCIAL + MODIFICATION OBJET SOCIAL

L'assemblée Générale Extraordinaire de l'associé unique en date du 1er juillet 2022 a décidé de transférer le siège social et ce, à compter rétroactivement du 1er juillet 2022 à l'adresse suivante : 38, chemin des Carrières - 33340 LESPARRÉ MEDOC.

L'associé unique a également décidé de modifier l'objet social de la société à compter du 1er juillet 2022, de la manière suivante :

« La Société a pour objet :

A titre principal : l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code Rural et de la pêche maritime et notamment la viticulture.

A titre accessoire : le négoce de vins avec ou sans entreposage, le négoce de vins avec vinification, l'activité de vente de vin en tant qu'agent commissionné et certaines activités en lien avec l'œnologie, et notamment : du conseil en œnologie, de l'organisation de dégustations œnologiques, de la prestation de services œnologiques, de la prestation de services œnologiques et viticoles, des prestations administratives diverses.

Pour avis,  
22EJ19076

**BAT FRANCE  
Société par actions simplifiée  
au capital de 10 000 euros  
Ancien Siège social :  
4 Le Casse  
33430 BAZAS  
Nouveau Siège social :  
4 Chemin de Barraou  
33430 BAZAS  
RCS BORDEAUX 532 514 668**

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Au terme d'une décision en date du 22 juillet 2022, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social au 4 Chemin de Barraou, 33430 BAZAS, ce, à compter du 1er septembre 2022, et d'en modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Pour avis  
le Président  
22EJ19085

**HL 717  
Société A Responsabilité  
Limitée au capital de 27.000,00 €  
Siège social : Avenue Antoine  
Becquerel, n°4bis  
33600 PESSAC  
518 274 238 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'associée unique du 5 juillet 2022 :

- M. Bernard SAMUEL, demeurant 10 Rue des Bouvreuils 33600 PESSAC, a été nommé gérant en remplacement de M. Hervé LEDRU, démissionnaire, à effet du 6 juillet 2022.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19087

**CARRERE DIRECTION  
REGIONALE NOUVELLE  
AQUITAINE  
SAS au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
6 quai de Paludate,  
château Descas  
33800 BORDEAUX  
RCS Bordeaux 823 032 917**

Le 30 juin 2022, l'associée unique a pris acte de l'expiration des mandats de FID SUD AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de FID SUD MONTAUBAN, Commissaire aux Comptes suppléant, et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes.

22EJ19104

**JULIEN Société à responsabilité  
limitée Au capital de 1 500 euros Siège  
social : 50, Avenue de Verdun 33200  
BORDEAUX CAUDERAN 487 467 748  
RCS BORDEAUX Aux termes d'une déci-  
sion du 01/07/2022, l'associée unique a  
décidé de transférer le siège social du 50  
Avenue de Verdun, 33200 BORDEAUX  
CAUDERAN au 70 Rue Poujeau - apparte-  
ment 24, 33200 BORDEAUX à compter  
du même jour, et de modifier en consé-  
quence l'article 4 des statuts. Pour avis la  
gérance.  
22EJ19105**

**TEAM PORTAGE  
SARL au capital  
de 30 000 euros  
Siège social : 33600 PESSAC  
1 av Léonard de Vinci  
Europarc Bât 2  
815 309 125 R.C.S. BORDEAUX**

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte en date du 30/06/2022, il a été décidé de transformer la société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et d'adopter la nouvelle forme des statuts. La dénomination, l'objet, la durée et le siège social de la société n'ont pas été modifiés.

Il a été mis fin aux fonctions de gérant de

M. Patrick LEVY-WAITZ

il a été décidé de nommer en qualité de président de sas FREETEAM, SAS, 1 av Léonard de Vinci, Europarc Bat 2 33600 PESSAC immatriculée sous le n° 894 547 652 RCS Bordeaux.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19061



**SELARL COUSSEAU -  
PERRAUDIN - GADOIS -  
DIVERNET**

Société d'avocats  
42 cours du Maréchal Joffre  
1er étage, n° 3, 40100 Dax

**EFFICAP  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 16 bis Chemin de  
Carreyre  
33880 SAINT CAPRAIS DE  
BORDEAUX  
750 284 697 RCS BORDEAUX**

Aux termes des Décisions du 1er juillet 2022, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social au 27, Chemin de Padouens 33670 SADIRAC à compter du 01/07/2022, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts Pour avis.  
22EJ19090

**AMHL  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 130.050,00 €  
Siège social :  
9 chemin de la Tourte  
33610 CESTAS  
342.885.605 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'associée unique du 6 juillet 2022 :

- Le siège social a été transféré, à compter du 6 juillet 2022 Résidence St James - 100 Avenue de la Somme - 33700 MERIGNAC.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au RCS BORDEAUX.  
22EJ19091

**HBD  
SAS au capital de 117195 euros  
Siège social : 18 rue Porte  
Dijean - 33000 BORDEAUX  
528 844 145 RCS de  
BORDEAUX**

En date du 01/07/2022, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social au 50 RUE CHARPENTIER - 33200 BORDEAUX, à compter du 01/07/2022.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19120

**AMHL**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 130.050,00 €**  
**Siège social :**  
**9 chemin de la Tourte**  
**33610 CESTAS**  
**342 885 605 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'AGE du 5 juillet 2022 : la SARL SBC, société à responsabilité limitée au capital de 500.000€ dont le siège se situe 10 rue des bouvreuils 33600 PESSAC et immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 750.592.511 représentée par son gérant, M. Bernard SAMUEL, a été nommé Présidente en remplacement de M. Hervé LEDRU, démissionnaire, à effet du 6 juillet 2022.

Dépôt légal au RCS BORDEAUX.  
 22EJ19148

**HL 765**

**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 115.025,00 €**  
**Siège social : Rue des Frères**  
**Lumière**  
**33130 BEGLES**  
**493.020.721 RCS BORDEAUX**

Suivant décisions de l'associée unique du 5 juillet 2022 :

- M. Bernard SAMUEL demeurant 10 rue des Bouvreuils, 33600 PESSAC, a été nommé gérant en remplacement de M. Hervé LEDRU, démissionnaire, à effet du 6 juillet 2022.

Dépôt légal au RCS de BORDEAUX.  
 22EJ19093



**LDA**  
**Société d'Avocat**  
 57 cours Pasteur  
 33000 Bordeaux

Par AGE du 21.06.2022, l'assemblée générale de la société **SCM CENTRE DENTAIRE TALENCE SAINT GENES** - SCM - capital variable fixé statutairement à 4.000€, Siège : 20-22 Cours Gambetta 33400 TALENCE - RCS Bordeaux 790 919 062 a :

- constaté la démission de Monsieur Hervé-Robert GANIDEL de son mandat de cogérant,

- décidé de nommer, en qualité de cogérante pour une durée illimitée, Mme Marine JEZEQUEL, née le 29.04.1989 à Montpellier (34), de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33000) - 122 Rue Fondaudège, à compter de ce même jour.

22EJ19107

ENERGY CONSULTING Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 euros Siège social : 52 rue Carnot 59370 MONS EN BAROEUL RCS LILLE METROPOLITAIN B 794 070 888 SIRET 794 070 888 00027 Suite à l'AGO du 16/06/2022, les associés ont décidé de transférer à compter de ce jour, le siège social de la société au 9 rue des Vignes - 33880 CAMBES. Objet : la thérapie et le développement personnel par l'hypnose, les médecines douces, le coaching, la PNL, l'organisation de formations, de séminaires relatifs aux médecines douces et au bien-être, le négoce d'objets relatifs à l'objet social (CD, livres, MP3...). Durée : 99 ans à compter du 10/07/2013. Président : M. Thomas DESCAZEUX, 9 RUE DES VIGNES - 33880 CAMBES. La Société sera immatriculée au RCS de Bordeaux. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis.

22EJ19127

**SOFRAMO**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**Siège social : 4 Route de**  
**Teynac, 33750**  
**BEYCHAC ET CAILLAU**  
**848909602 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE**

Aux termes d'une Assemblée du 30 Mai 2022, le Président de la Société a décidé de transférer le siège social du 4 Route de Teynac, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU au 16 rue de Nioton à VAYRES 33870 à compter de ce jour et de modifier en conséquence les statuts.

La Société, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 848909602 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de LIBOURNE.

Président : Monsieur Florian FRERET, demeurant 4 route de Teynac, 33750 BEYCHAC ET CAILLAU

POUR AVIS

Le Président  
 22EJ19064

**BATIMAP**

**Société Anonyme**  
**Au capital de 3 812 000 €**  
**1-3 Avenue Henri Becquerel**  
**Bât E BP 30262**  
**33698 MERIGNAC**  
**RCS 470 201 369 B BORDEAUX**

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2022, le Conseil d'administration a nommé à compter du 1er juillet 2022, Madame Odile MAURY, demeurant 1-3 Avenue Henri Becquerel - Bât E, BP 30262- 33698 MERIGNAC, en qualité de Directrice Générale de la société BATIMAP, en remplacement d'Olivier MANDON, démissionnaire.

22EJ19151

**SARL CC-DB**  
 70 rue Croix de Seguey  
 33 000 Bordeaux

**SAS MOTIV**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 10 Allée Jean**  
**Dubuffet, 33130 BEGLES,**  
**803 586 809 RCS BORDEAUX**

**TRANSFERT DU SIÈGE**

Aux termes d'une décision en date du 14 avril 2022, le Président de la société par actions simplifiée SAS MOTIV, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social du 2 Rue Saint Etienne, 33000 BORDEAUX au 10 Allée Jean Dubuffet, 33130 BEGLES, à compter du 14 avril 2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS. Le Président

22EJ19152



**Exco**  
 Fertilisateurs d'Entreprises  
 28 rue des Maraichers  
 33260 LA TESTE DE BUCH  
 Tel : 05 56 54 20 74

**CHAMADE**

**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 5 000 euros**  
**porté à 55 000 euros**  
**Siège social : 67, avenue de la**  
**Côte d'Argent -**  
**33470 LE TEICH**  
**495 051 708 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE MODIFICATION**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 24/06/2022 a décidé d'augmenter le capital social de 50 000 euros par l'incorporation directe de réserves au capital, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatées.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à 5 000 €

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 55 000 €

Pour avis, la gérance

22EJ19167



www.groupebsf.fr  
 EXPERTISE COMPTABLE

**LE LACHAT**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 501 000 euros**  
**Siège social : 15 Rue du**  
**Professeur Bernard,**  
**33170 GRADIGNAN**  
**809 474 406 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2022, il résulte que le mandat de la société AREVCO, Commissaire aux Comptes, est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

POUR AVIS

Le Président  
 22EJ19161

**BATIMUR**

**S.A.S Au capital de 2 354 000 €**  
**1-3 Avenue Henri Becquerel**  
**Bât E BP 30262**  
**33698 MERIGNAC**  
**R.C.S. : B 349 084 715**

Aux termes d'une délibération en date du 21 juin 2022, le Conseil d'administration a nommé à compter du 1er juillet 2022, Madame Odile MAURY, demeurant 1-3 Avenue Henri Becquerel - Bât E, BP30262, 33698 MERIGNAC, en qualité de Présidente de la Société BATIMUR en remplacement d'Olivier MANDON, démissionnaire.

22EJ19153



**Carine SOUQUET-ROOS**  
 Avocat à la Cour  
 148 rue Sainte Catherine  
 33000 Bordeaux  
 Tél 05 47 50 06 07

**HOLDING ALEX GOURGUES**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 428.000 euros**  
**Siège social :**  
**18A Parc Economique**  
**du Bos Plan**  
**33780 BEYCHAC-ET-CAILLAU**  
**879 555 415 RCS BORDEAUX**

Aux termes d'un procès-verbal en date du 30 juin 2022, l'Associé unique a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale « HOLDING ALEX GOURGUES » par « AG INVEST » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX

22EJ19156

Pour avis



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE  
Moyart Dupourque Barale & Associés  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 99 77

**BACQUEYRISSES**  
**SOCIETE AUTOMOBILES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 000 euros  
Siège social : ZAC de Fieusal  
Rue de Fieusal, 33520 BRUGES  
RCS BORDEAUX 456 203 587

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte en date du 29 juin 2022, il résulte que les mandats de la société FCA EQUANTIS AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société ASSOCIES AUDIT CONSEIL AQUITAINE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas procédé au renouvellement ni au remplacement de la société ASSOCIES SAUDIT CONSEIL AQUITAINE, Commissaire aux Comptes suppléant.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ19179

**IXXI TECHSIDE**  
SAS au capital de 1 000 €uros  
Siège social : 33700 MERIGNAC  
151 rue de Billancourt  
Bâtiment G  
818 544 173 R.C.S. BORDEAUX

Par décision de l'associé unique le 30/06/2022, il a été pris acte de la fin du mandat de commissaire aux comptes suppléant. de M. Daniel ESCUDEIRO .

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19182



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE  
Moyart Dupourque Barale & Associés  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 99 77

**BACQUEYRISSES**  
**SOCIETE AUTOMOBILES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 000 000 euros  
Siège social : ZAC de Fieusal  
Rue de Fieusal, 33520 BRUGES  
RCS BORDEAUX 456 203 587

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 décembre 2021, il a été mis fin par anticipation à compter du même jour au mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Hélène TOLEDANO, demeurant 145 Avenue de Malakoff, 75016 PARIS, sans qu'il soit procédé à son remplacement.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ19178



### NOMINATION DE PRESIDENT

Par décision en date du 12/07/22, l'associé unique la société OPTIQUE STALINGRAD, SAS au capital de 10.000 € dont le siège social est sis 2 Place Stalingrad 33100 BORDEAUX, 502 441 959 RCS BORDEAUX, a décidé de nommer la société BEN & THEO, SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est sis 81 rue Joséphine 33300 BORDEAUX, 912 625 670 RCS BORDEAUX, en qualité de nouveau Président de la société pour une durée indéterminée à compter du 12/07/22, en remplacement de Monsieur Henri COMMOY, demeurant 22 rue de Cénac 33100 BORDEAUX, ancien Président démissionnaire. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis  
22EJ19191



PLANTÉ GARDENEAUX EXPERTISE COMPTABLE

Expertise comptable  
Fiscalité - Evaluation - Transmission  
379 avenue de Verdun 33700 Mérignac  
88 avenue Charles de Gaulle  
33260 La Teste de Buch

**AUXC**  
SAS au capital de 5 000 €  
Siège social : 15 boulevard  
George V - 33000 BORDEAUX  
891 637 605 RCS BORDEAUX

### AUGMENTATION DE CAPITAL

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 13 juillet 2022, il résulte que le capital social a été augmenté de 2 180 € en numéraire par émission de 218 actions nouvelles, pour être porté à 7 180 €, puis porté de 7 180 € à 100 520 € par incorporation d'une partie de la prime d'émission et élévation du nominal des actions existantes. Le capital s'élève alors à 100 520 €, divisé en 718 actions de 140 €. Les articles 6 (apports) et 7 (capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis.  
22EJ19194



SOCIETE D'AVOCATS  
19 Avenue du Président Kennedy  
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 28/06/2022 l'assemblée générale des associés de la société GROUPE QERYS, société par actions simplifiée au capital de 9.160.720 € ayant son siège social au 6 rue Edmond Rostand - 33187 LE HAILLAN, 383 862 042 RCS BORDEAUX, a décidé de ne pas renouveler les mandats de co-commissaires aux comptes suppléants de Madame Isabelle CHAUVÉ et de la société SALUSTRO REYDEL.

Pour avis.  
Le Président  
22EJ19199



SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE  
Moyart Dupourque Barale & Associés  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 01 99 77

**ETABLISSEMENTS**  
**PIERRE LEVEUGLE**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 1 548 000 euros  
Siège social : Zone Industrielle,  
4 rue du Commandant Charcot,  
33290 BLANQUEFORT  
398 086 082 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 27 juin 2022 il résulte que Madame Nelly LEVEUGLE, demeurant Résidence TIVOLI LISLEFERME, 40 rue Nicolas Beaujon, 33000 BORDEAUX, a été nommée en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Pierre LEVEUGLE dont le mandat n'est pas renouvelé.

Aux termes d'une délibération du Conseil de Surveillance en date du 27 juin 2022, il résulte que :

- Monsieur Patrick LEVEUGLE, demeurant Résidence TIVOLI LISLEFERME, 40 rue Nicolas Beaujon, 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Président du Conseil de Surveillance, en remplacement de Monsieur Pierre LEVEUGLE.

- Madame Nelly LEVEUGLE, demeurant Résidence TIVOLI LISLEFERME, 40 rue Nicolas Beaujon, 33000 BORDEAUX, a été nommée en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Patrick LEVEUGLE.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ19184



SOCIETE D'AVOCATS  
19 Avenue du Président Kennedy  
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 28/06/2022 l'associée unique de la société HYDRO SUD DIRECT, société par actions simplifiée au capital de 100.000 € ayant son siège social situé au 4 rue Yves Glotin - 33000 BORDEAUX, 413 432 394 RCS BORDEAUX, a décidé de ne pas renouveler les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA et de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL.

Pour avis.  
Le Président  
22EJ19201



19 Avenue du Président Kennedy  
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 28/06/2022 l'associée unique de la société ABERDINE, société par actions simplifiée au capital de 500.000 € ayant son siège social situé au 3 avenue Roger Lapébie - 33140 VILLENAVE D'ORNON, 819 830 035 RCS BORDEAUX, a décidé de ne pas renouveler les mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG SA et de commissaire aux comptes suppléant de la société SALUSTRO REYDEL.

Pour avis.  
Le Président  
22EJ19206



19 Avenue du Président Kennedy  
B. P. 50330 - 33695 MERIGNAC CEDEX

Le 28/06/2022 l'associée unique de la société SIDER, société par actions simplifiée au capital de 2.177.200 € ayant son siège social au 29 rue Thomas Edison - 33610 CANEJAN, 775 586 852 RCS BORDEAUX, a décidé (i) de nommer la société KPMG SA - Tour Egho - 2 avenue Gambetta - 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX en qualité de commissaire aux comptes titulaire en remplacement de la société MAZARS et (ii) de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Madame Isabelle CHAUVÉ.

Pour avis.  
Le Président  
22EJ19210



SCP CHEPEAU, LUMEAU & Associés  
Avocats à la Cour  
148, cours du Médoc  
33300 BORDEAUX

Par décisions du 30/06/2022 de la société JOUNEAU SYSTEM, SAS au capital de 40.000 €, siège social situé La Lande - 33880 BAURECH, 812 378 552 RCS BORDEAUX, il a été :

- constaté le remplacement de M. Philippe GUERMEUR par l'actuel commissaire aux comptes suppléant, la société 3G AUDIT, domiciliée Immeuble Bistre - Aquilae, rue de la Blancherie - 333370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, en qualité de commissaire aux comptes titulaire ;

- décidé de ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de la société 3G AUDIT.

22EJ19220



**SUNSYSTEM 33**  
SARL au capital de 29 000 euros  
Siège social :  
24 IMPASSE ALFRED DE VIGNY  
33700 MERIGNAC  
790 104 624 RCS BORDEAUX

### TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 1er juin 2022, l'associé unique de la SARLSUNSYSTEM 33 a décidé de transférer le siège social du 24 IMPASSE ALFRED DE VIGNY, 33700 MERIGNAC au 20 rue du Moulin de la Pierre 17690 ANGOULINS à compter du 1er juin 2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ19224

OMENI AVOCATS  
2 avenue Léonard de Vinci  
33600 Pessac  
Tél. 06 28 776 771  
c.dothen@omeni.fr

## CHATEAU BORGEAT DE LAGRANGE

Société civile immobilière  
Ancien capital de 131 500 euros  
Nouveau capital de 173 633 euros  
Siège social : Lieudit Lagrange  
Ouest  
Route du marais  
33390 BLAYE  
880 524 327 RCS LIBOURNE

## MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 1er avril 2022, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 42 133 € par voie d'augmentation de la valeur nominale des parts sociales.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 173 633 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE  
22EJ19229

## FIDALLIANCE Société À Responsabilité Limitée

au capital de 320 000,00 €  
Siège social :  
17 avenue de la Forêt BP 10020  
33326 EYSINES CEDEX  
481 910 776 RCS BORDEAUX

1) Le capital social a été réduit de 32 000 € pour le ramener de 320 000 € à 288 000 € par voie de rachat et d'annulation de 3 200 parts sociales appartenant aux associés;

Le capital social a été augmenté de 32 000 € pour le porter de 288 000 € à 320 000 € par incorporation de réserves.

Les articles 6 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX

Pour avis, la gérance  
22EJ19234

## COMPAGNIE IMMOBILIERE MAISON INDIVIDUELLE SAS au capital de 1.500.000 € Siège social : 21 quai Lawton 33000 Bordeaux 419 391 370 RCS Bordeaux

L'Assemblée Générale réunie le 2 juin 2022 a pris acte de la démission de Madame Christelle LEMPIRE RAVAT de son mandat de Directrice Générale à compter du 31 mars 2022 à minuit.

Mention au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
22EJ19242

## MAMA KOMBUCHA Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros Siège social : 205 rue Judaique 33000 BORDEAUX 838 184 885 RCS BORDEAUX

## DÉMISSION DE CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 13/07/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Lydie CARVENNEC de ses fonctions de cogérante à compter du 13/07/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance  
22EJ19246



Groupe CF  
Société d'Expertise Comptable et  
Commissariat aux Comptes  
www.compagnie-fiduciaire.com  
contact@groupecf.com

## BLUEPANTS Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée Au capital de 1 000 euros Siège social : 4 Ter Avenue Berthoud 33138 LANTON 832 352 702 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.

Monsieur Martin AURIENTIS, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :

La société GROUPE LEPTY, SARL au capital de 1.000 euros euros, ayant son siège social 4 Ter avenue Berthoud 33138 LANTON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 908 478 423 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Martin AURIENTIS .

DIRECTEUR GÉNÉRAL :

La société MLM, SARL au capital de 745.001 euros, ayant son siège social 67 Avenue de Techény 33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 881 685 333 RCS BORDEAUX, représentée par Monsieur Maxence LANG

Pour avis  
Le Président  
22EJ19248



SCP COSTE & LEBRIAT  
Notaires Associés  
1, Cours Georges Clemenceau  
33000 BORDEAUX

## SCEA CHATEAU MAUPERIER SCEA au capital de 10.000,00 € 1 Lieu dit Mauperier Sud 33350 LES SALLES DE CASTILLON RCS LIBOURNE 849 181 342

## CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Stéphane COSTE Notaire à BORDEAUX, le 1<sup>er</sup> juillet 2022 il a été constaté la démission de Monsieur Renaud BARATHON de ses fonctions de gérant de la SCEA CHATEAU MAUPERIER.

Aux termes du même acte il a été nommé Madame Ana RUSSO en qualité de Gérant

Mention sera faite au RCS de LI-BOURNE

Pour avis  
Le notaire  
22EJ19249

## AMAYENE Société Civile Immobilière Au capital de 1 000 euros Siège social : 210 Cours du Maréchal Gallieni 33400 TALENCE RCS BORDEAUX 500 085 832

Aux termes d'une assemblée générale ordinaire du 15/07/2022, les associés ont décidé de :

- Modifier le premier paragraphe de l'objet social à compter du 15/07/2022. La société a pour objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

- Transférer à compter du 15/07/2022 le siège social qui était au 210 Cours du Maréchal Gallieni 33400 Talence, à l'adresse suivante 2 B rue du Maréchal Lyautey 33130 Bègles. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

- Modifier la composition du capital qui est toujours de 1 000 euros. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.

- Modifié l'adresse postale de la gérante. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux  
22EJ19259

## AVIS DE MODIFICATION

Suivant procès verbal d'Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 juillet 2021 de la SCI JJBB, dont le siège social est 107 rue Georges Mandel, 33000 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 880 909 767,

Il y a lieu d'apporter les modifications suivantes :

- Forme : SARL

- Dénomination : JJBB

- Siège social : 141 rue Barreyre 33000 BORDEAUX, à compter du 01/08/2021

Pour avis  
Le notaire.  
22EJ19276



## SM CANAC SCI au capital de 1 000 euros Siège social : 24 Impasse Alfred de Vigny 33700 MERIGNAC 798011391 RCS BORDEAUX

## TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 1er juin 2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 24 Impasse Alfred de Vigny, 33700 MERIGNAC au 20 rue du Moulin de la Pierre 17690 ANGOULINS à compter du 1er juin 2022, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
La Gérance  
22EJ19262



SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE  
Moyart Dupouque Barale & Associés  
Société d'Avocats  
27 Cours Evrard de Fayolle  
33000 BORDEAUX  
Tel. 05 56 01 99 77

## LEVEUGLE PARTICIPATIONS FINANCES

Société par actions simplifiée  
au capital de 642 600 euros  
Siège social : Zone Industrielle,  
4 rue du Commandant Charcot,  
33290 BLANQUEFORT  
303 753 503 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération de l'AGO du 27 juin 2022 il résulte que Monsieur Renaud LEVEUGLE, demeurant 21 rue Durieu de Maisonneuve 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Pierre LEVEUGLE.

Aux termes d'une délibération du Conseil de Surveillance du 27 juin 2022, il résulte que :

- Madame Nelly LEVEUGLE, demeurant Résidence TIVOLI LISLEFERME, 40 rue Nicolas Beajon, 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Pierre LEVEUGLE.

- Monsieur Renaud LEVEUGLE, demeurant 21 rue Durieu de Maisonneuve 33000 BORDEAUX, a été nommé en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Madame Nelly LEVEUGLE.

POUR AVIS  
Le Président  
22EJ19263

HOLDING PATRIMOINE ALBIGES  
Société par actions simplifiée au capital de 2 939 040 euros Siège social : 50 rue de Romainville - 33600 PESSAC 904 759 040 RCS BORDEAUX Aux termes d'une AGE en date du 18/07/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 50 rue Romainville - 33600 PESSAC au 22 rue du Bleu - 33600 PESSAC à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La Présidence  
22EJ19302



## NAVARRA TERRASSEMENTS SPECIAUX

SAS au capital de 180 000 €uros  
Siège social : 33610 CANEJAN  
6 AVENUE DE MARSAOU  
487 872 442 R.C.S. BORDEAUX

Par décision de l'associé unique le 01/07/2022, il a été décidé de nommer en qualité de président M. Hervé FRELAND demeurant 6 avenue de Marsaou - c/o NAVARRA Terrassements Spéciaux 33610 CANEJAN, en remplacement de M. Gaëtan HINTZY.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19273

## SCCV VILLA DES VALLEES SCCV au capital de 1 000 €uros Siège social : 33320 EYSINES 53 av de la Foret 907 638 696 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGE en date du 09/06/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 12 rue Cimarosa - 75016 PARIS. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

La société sera radiée du RCS de BORDEAUX et immatriculée au RCS de PARIS.  
22EJ19275

## SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE RIVIÈRE ET LAMEIGNÈRE Au capital de 2 500,16 euros Siège social : 15 rue de Laseppe - 33000 Bordeaux R.C.S. BORDEAUX 391 225 810

### MODIFICATIONS DIVERSES

Par décision de l'assemblée générale mixte du 10/07/2022, les associés ont :

- constaté la démission d'un des co-gérant, Monsieur Alain PAGNOUX, à compter du 11/07/2022,

- confirmé et nommé Monsieur Christophe Louis Marie Alain LAMEIGNÈRE, né le 20 février 1962 à 78000 Versailles, demeurant 46 Avenue Teissonnière 92600 Asnières-sur-seine, en qualité de co-gérant pour une durée illimitée, à compter du 10/07/2022 ;

- nommé Madame Delphine Marie-Louise LAMEIGNÈRE, née le 24 novembre 1961 à 33400 Talence, demeurant 12 Rue Auguste Poirson 33000 Bordeaux, en qualité de co-gérante pour une durée illimitée, à compter du 11/07/2022,

- approuvé la suppression de l'article 13 alinéa 9 des statuts,

- approuvé le transfert du siège social au 2 Rue Auguste Poirson 33000 Bordeaux, à compter du 11/07/2022,

- approuvé la modification de l'article 4 alinéa 1 des statuts,

- constaté que les domiciles personnels de certains associés ont changé et qu'ils sont fixés au jour de l'assemblée générale, pour :

- Monsieur Alain Fernand PAGNOUX : 15 rue de Laseppe - 33000 Bordeaux ;

- Madame Virginie Marie Suzanne LAMEIGNÈRE : Arbelita n°1 - RD 254 - 64200 Arcangues ;

- Madame Tessa Edith Marie Joséphine LAMEIGNÈRE : 31 rue de la Manutention - 33000 Bordeaux ;

- Madame Mathilde Suzanne Brigitte LAMEIGNÈRE : 2 rue Fabre d'Eglantine 78460 Chevreuse ;

- Madame Constance Muriel Joséphine LAMEIGNÈRE : 38 rue Rieussec Clos Saint-Vigor - 78220 Viroflay ;

- Monsieur Christophe Louis Marie Alain LAMEIGNÈRE 16 Avenue Teissonnière 92600 Asnières sur Seine.

Pour avis,

La gérance.

22EJ19313

## LA TOUR MONT D'OR SCEA au capital de 1 400,00 € Siège social : Lieudit Durand 33570 PUISSEGUIN 813 789 054 RCS LIBOURNE

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 02/06/2022, il résulte que :

- M. Pascal GALINEAU demeurant 5 rue Mayne 33570 PUISSEGUIN, a été nommé gérant, en remplacement de M. Yann BOUDYO, gérant démissionnaire.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis,

le gérant

22EJ19322

SIGNAUX GIROD OUEST Société à responsabilité limitée au capital de 250 000 euros Siège social : Immeuble Aquilae Bâtiment C (CELADON) lot n°332 - 1er étage Rue de la Blancherie 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX 442 213 724 R.C.S. BORDEAUX-33200 Par décision en date du 18 juillet 2022, l'associée unique a décidé : - statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société; - d'augmenter le capital social d'une somme de 500 000 euros, par émission de 500 000 parts sociales nouvelles de 1 euro chacune en numéraire, libérées par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société, pour le porter de 1 303 542 euros à 1 803 542 euros ; - de réduire le capital social d'une somme de 1 553 542 euros, par voie de réduction du nombre des parts sociales, pour le ramener de 1 83 542 euros à 250 000 euros. Les articles 6 « Apports », 7 « Capital social » et 8 « Parts sociales » des statuts ont été modifiés en conséquence. L'associée unique a ainsi pu constater que les capitaux propres de la Société avaient été reconstitués à un niveau au moins égal à la moitié du capital social. - de nommer un Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement d'un Commissaire aux Comptes en raison de la fusion absorption de la société PLURIS AUDIT par la société MAZARS BOUGOGNE-FRANCHE-COMTE. POUR AVIS Le Gérant

22EJ19346

## AC190 SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 30.000 EUROS SIEGE SOCIAL : 4 RUE DE LAGARE 33380 BIGANOS RCS BORDEAUX 879 850 352

Suivant Assemblée du 30 juin 2022, il a été :

- constaté la présence d'une erreur matérielle figurant dans le procès-verbal d'Assemblée du 30 juin 2021 relatif à l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2020, aux termes duquel la perte de la moitié du capital social aurait dû être constatée,

- décidé, conformément aux dispositions de l'article L. 225-48 du Code de commerce, qu'il n'y a pas lieu, nonobstant cette perte, de prononcer la dissolution de la société.

22EJ19297



## JR EXPERTISE & CONSEILS SARL au capital de 1 000 euros porté à 140 000 euros Siège social : 11 avenue de Chavailles, bâtiment G, 33520 BRUGES 878.584.119 RCS BORDEAUX

Le 19 juillet 2022 l'associé unique a décidé une augmentation du capital social 139 000 euros par incorporation de réserves, pour le porter de 1 000 euros à 140 000 euros.

Pour avis

La Gérance

22EJ19306

## MAJANA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE Nouveau siège social 71 route de Caze 33380 MIOS Ancien siège social Château Vieux 24230 LAMOTHE MONTRAVEL SCI au capital de 1524.49 € R.C.S. BERGERAC n° 398574293

### TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 27 avril 2022 enregistrée, l'assemblée des associés a décidé le transfert du siège social à compter du 1er avril 2022 rétroactivement

Ancienne mention : Château Vieux 24230 LAMOTHE MONTRAVEL

Nouvelle mention : 71 route de Caze 33380 MIOS

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence

Désormais la société sera immatriculée auprès du greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX

POUR AVIS

Me LAPERVENCHE

22EJ19361



## LABORATOIRE SALIN SAS au capital de 1 000 € Siège social : 29 rue Jules Verne 33100 BORDEAUX 889 478 962 RCS BORDEAUX

### AVIS DE TRANSFORMATION

Par décision du 20/07/2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société à responsabilité limitée unipersonnelle à compter du 20/07/2022, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune. Sous son ancienne forme, la Société était dirigée par M. Rémy SALIN, président. Sous sa nouvelle forme de SARLU, la Société est gérée par : M. Rémy SALIN, demeurant à TRESSSES (33370) 3 Lotissement Lafosse, en qualité de gérant. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

22EJ19307

## CAVES FLEURY SAS Société par Actions Simplifiée Ancien capital de 44.000 Euros Nouveau capital de 88.000 Euros Siège Social : CERONS (Gironde), Château du Grand Chemin, RN 113 R.C.S : BORDEAUX B 417 756 483

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 30 juin 2022, il résulte la modification dans la mention antérieurement publiée :

Ancienne mention :

« Capital social : 44.000 euros »

Nouvelle mention :

« Capital social : 88.000 euros »

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Par ailleurs, les mandats de la société AREVCO, Commissaire aux comptes titulaire, et de la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, Commissaire aux comptes suppléant n'ont pas été renouvelés et il n'a pas été désigné de nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

22EJ19336



## IMMO BASTIDE Société à responsabilité limitée Au capital de 1 000 euros Siège social : 20 Avenue du Maréchal Foch 33120 ARCACHON 819 123 951 RCS BORDEAUX

### MODIFICATION DIVERSES

Aux termes du PV du 26/06/2022, l'AGE décide de transférer le siège social du 20 Avenue du Maréchal Foch, 33120 ARCACHON au 341 cours de la Somme, 33800 BORDEAUX à compter du 26/06/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, et de nommer M. Laurent-Jacques BONNET demeurant 341 cours de la somme, 33800 Bordeaux, en qualité de cogérant

22EJ19340

**MIELLERIE DE L'ILLOT**  
**SAS au capital de 30 000 euros**  
 700 chemin  
 Fontdeville Gastineau  
 33240 ST ANDRE DE CUBZAC  
 907 731 020 RCS LIBOURNE

Le 16 juin 2022 Madame Karinne PAGE née GRAS, demeurant 700 chemin Fontdeville Gastineau, 33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC a été nommée Présidente en remplacement de la Société CBK INVEST, démissionnaire.  
 22EJ19333



**SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE**  
 Moyaert Dupourqué Barale & Associés  
 Société d'Avocats  
 27 Cours Eurard de Fayolle  
 33000 BORDEAUX  
 Tél. 05 56 01 99 77

**PH.L - HOLDING**  
**Société à responsabilité limitée**  
**transformée en société par**  
**actions simplifiée**  
**Au capital de 1 000 euros**  
**Siège social : 3 A rue Camille**  
**Pissaro 33185 LE HAILLAN**  
**834 070 104 RCS BORDEAUX**

**AVIS DE**  
**TRANSFORMATION**

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 12 juillet 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 euros.

Son objet social est étendu aux activités de gestion, conseil, prestation de services ; et/ou l'administration de tous biens immobiliers ; l'achat, la vente, l'échange, la location ou sous-location, saisonnière ou non, en nu ou en meublé d'immeubles bâtis ou non bâtis ; la prestation de services en mission de conseil et d'expertise.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Philippe LACHAPELE.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

**PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ :**

Monsieur Philippe LACHAPELE demeurant 3 A rue Camille Pissaro 33185 LE HAILLAN

Pour avis

La Gérance  
 22EJ19354

**ALBIGES** Société civile immobilière Au capital de 1 200 € Siège social : 50 rue Romainville - 33600 PESSAC RCS BORDEAUX n° 908 087 554 Aux termes d'une AGE en date du 18/07/2022, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social du 50 rue Romainville - 33600 PESSAC au 22 rue du Bleu - 33600 PESSAC à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS La gérance  
 22EJ19300

**ADVENTURE CAMPERS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**Au capital de 8 000 euros**  
**205 Allée Isaac Newton Zone**  
**Boulac Dauphine**  
**33127 Saint-Jean-d'Ilac**  
**800 032 351 RCS BORDEAUX**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée unique en date du 11 juillet 2022 :

Le nom de Mme Céline FLORES ancien Gérante, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement, Monsieur Nicolas PODVIN, demeurant 205 allée Isaac Newton zone Boulac Dauphine, 33127 Saint-Jean-d'Ilac, restant seul gérant de la Société.

L'article 14 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de la ville de Bordeaux.

Pour avis,  
 22EJ19357

**EARL VIGNOBLES**  
**FAYTOUT**  
**Horable**  
**33350 CASTILLON LA**  
**BATAILLE Capital : 120.000 €**  
**RCS LIBOURNE 507.398.782**

Suivant acte reçu par Maître LEONARDON-LAPERVENCHE Notaire à VELINES le 30 juin 2022 enregistré contenant donation de parts sociales de la société VIGNOBLES FAYTOUT par Monsieur Jean Albert FAYTOUT et Madame Marie France CLABE, son épouse demeurant à CASTILLON-LA-BATAILLE (33350) Horable, au profit de Monsieur Pierre Jean-Albert FAYTOUT, époux de Madame Adeline Emilie Ursula GARRIGOU, demeurant à CASTILLON-LABATAILLE (33350) Horable,

Monsieur Jean Albert FAYTOUT a démissionné de sa qualité de co-gérant et quitté de sa gestion lui a été donné. Monsieur Pierre FAYTOUT est désormais seul gérant pour une durée illimitée

En conséquence de quoi l'article 16 des statuts a été modifié.

Pour avis

Le notaire  
 22EJ19360

Les associés de la société **ILP INVEST 33**, société à responsabilité limitée au capital de 4 000,00 €, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 501 155 485 dont le siège social est 4 Canteloup 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac ont pris acte par un acte unanime du 15/07/2022, de la démission de Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, de ses fonctions de cogérante à compter du 08/03/2022 et ont décidé à l'unanimité de ne pas procéder à son remplacement. Cette décision de démission sans remplacement emporte modification de l'avis comme suit : Ancienne mention : « Les gérants : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon ; et Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, le 14/06/1969 à Bourges (18), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon » - Nouvelle mention « Le gérant : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon ; et Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, le 14/06/1969 à Bourges (18), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon »

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
 La gérance  
 22EJ19364

L'associé unique de la société **VAYRES L'ELECTRICIEN**, société à responsabilité limitée, au capital de 30 000,00 €, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 834 753 352 dont le siège social est sis 4 Canteloup 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac a pris acte par procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15/07/2022, de la démission de Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, de ses fonctions de cogérante à compter du 22/05/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Cette décision de démission sans remplacement emporte modification de l'avis comme suit : Ancienne mention : « Les gérants : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon ; et Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, le 14/06/1969 à Bourges (18), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon » - Nouvelle mention « Le gérant : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 32 Avenue de l'Épinette 33500 Libourne ».

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
 La gérance  
 22EJ19366

L'associé unique de la société **IZON L'PLOMBIER**, société à responsabilité limitée au capital de 85 000,00 €, immatriculée au RCS BORDEAUX sous le numéro 834 770 356, dont le siège social est sis 4 Canteloup 33450 Saint-Sulpice-et-Cameyrac, a pris acte par procès-verbal des décisions de l'associé unique du 15/07/2022, de la démission de Madame Isabelle Jeanne Luce CRUSSON, née LEFORT, de ses fonctions de cogérante à compter du 22/05/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. Cette décision de démission sans remplacement emporte modification de l'avis comme suit : Ancienne mention : « Les gérants : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon ; et Madame Isabelle Jeanne Luce LEFORT, épouse CRUSSON, née le 14/06/1969 à Bourges (18), de nationalité française, demeurant 42 impasse Jules Delpit 33450 Izon » - Nouvelle mention « Le gérant : Monsieur Franck Bernard CRUSSON, né le 16/03/1973 à Saint-Nazaire (44), de nationalité française, demeurant 32 Avenue de l'Épinette 33500 Libourne ».

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
 La gérance  
 22EJ19365

**VIGNOBLES LEVEQUE**  
**S.A.S au capital de 1 587 782 €**  
**Siège social : Château de**  
**Chantegrive - 33720**  
**PODENSAC**  
**RCS BORDEAUX B 424 389 005**

**MODIFICATION**

L'assemblée générale ordinaire du 28/06/2022 a décidé de ne pas renouveler et de ne pas pourvoir au remplacement de la société AUC ARSENAL AUDIT, sise à BORDEAUX (33), 19 Rue de l'Arsenal, commissaire aux comptes titulaire, et de la société BUREAU JACQUES MARTIN, sise 17 rue de Rivière 33000 BORDEAUX, commissaire aux comptes suppléant, dont les mandats sont arrivés à expiration.

Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.

Pour avis,  
 22EJ19299

**WELL DONE**  
**Société civile**  
**au capital de 120 000 euros**  
**Siège social : 4 Rue Victor Billon**  
**33110 LE BOUSCAT**  
**534 573 779 RCS BORDEAUX**

**NOMINATION D'UN CO-**  
**GÉRANT**

Aux termes d'une délibération en date du 28 juin 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Jean-Pierre BRUNET, demeurant 29 impasse des Tanneries, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis  
 La Gérance  
 22EJ19370



**SERENITE SERVICES A**  
**DOM**

**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : Résid. Victor**  
**Hugo Apt 8**  
**193 cours Victor Hugo, 33130**  
**BEGLES**  
**822 970 695 RCS BORDEAUX**

**MODIFICATION DE**  
**L'OBJET SOCIAL ET**  
**TRANSFERT DE SIÈGE**  
**SOCIAL**

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2022, l'associé unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux opérations de services aux personnes (jardinage et petit bricolage), d'étendre son activité de service de nettoyage aux particuliers en sus des professionnels, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts

- de transférer le siège social Résid. Victor Hugo Apt 8 193 cours Victor Hugo, 33130 BEGLES au 12 Rue Jules Siegfried, 33600 PESSAC à compter du 30/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président  
 22EJ18704

**SA LE MIAMI**  
**SA au capital de 267 795 Euros**  
**Siège social : 33510**  
**ANDERNOS LES BAINS**  
**rte de Bordeaux KM 4**  
**344 723 317 R.C.S. BORDEAUX**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 08/07/2022, il a été décidé qu'en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de BORDEAUX.  
 22EJ18962

**LES PETITS AVIATEURS**, Société par actions simplifiée au capital de 3 000 euros, 339 rue du Jardin Public, Bâtiment B - 33300 BORDEAUX, 880 427 927 RCS BORDEAUX. Aux termes du PV de l'AGO du 30 juin 2022, il résulte que les actionnaires, ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation. A été nommé liquidateur COUSIN Maxence, demeurant 339 rue du Jardin Public, Bâtiment B - 33300 BORDEAUX. Les fonctions de Président de Monsieur MENARD Arthur a pris fin à compter du 30 juin 2022. Tous actes et documents relatifs à la liquidation seront notifiés au siège social de la liquidation. Le siège de la liquidation et l'adresse de correspondance sont fixés au siège de la liquidation. Mention au RCS de BORDEAUX.  
22EJ17972

**MANY STORIES**  
Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 6, chemin  
de Picurey 33520 BRUGES  
829 717 370 RCS BORDEAUX

L'AGE du 13/05/2022 a décidé la dissolution anticipée de la société suivie de sa mise en liquidation.

- Liquidatrice : Madame Karine GUILBERT, demeurant à 5, chemin du Picurey - 33520 BRUGES a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

- Siège de la liquidation fixé au siège social.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Pour avis,  
la liquidatrice  
22EJ19335

**ERIMARIE**  
SCI en liquidation au capital de  
1 000 euros Siège social : 37bis  
avenue Justin Luquot 33230  
COUTRAS (Gironde)  
494 839 079 RCS LIBOURNE

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022, il résulte que :

La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 juin 2022 suivi de sa mise en liquidation.

A été nommé comme liquidateur : Monsieur Eric DELAGE, demeurant à ST MARTIAL D'ARTENSET (Dordogne) 9 Lotissement de la Quoi 2, a qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social à COUTRAS (Gironde) 37 bis avenue Justin Luquot.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de LIBOURNE.

Pour avis, le liquidateur  
22EJ18992

**SOL Y FORM**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège :  
65, avenue de l'Hippodrome  
33320 EYSINES  
Siège de liquidation :  
35, rue Maréchal Leclerc  
33290 LUDON MEDOC  
813 921 624 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/03/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Yadira PEREZ GARCIA demeurant 35, rue Maréchal Leclerc, 33290 LUDON MEDOC pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 35, rue Maréchal Leclerc, 33290 LUDON MEDOC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis. Le Liquidateur.  
22EJ18996

**LA MIE DE TOUS LES  
JOURS**  
SARL au Capital de 7 700€  
463 rue Pasteur  
33290 Le Pian Médoc  
RCS de Bordeaux : 451 943 534

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 juin 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société LA MIE DE TOUS LES JOURS.

L'assemblée générale a nommé comme Liquidateur M. BELLAY Christian, demeurant au 122 Allée de Ségur, 33460 Arsac, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 122 Allée de Ségur, 33460 Arsac, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de Bordeaux.

Mention sera faite au RCS de Bordeaux.  
22EJ19012

**CYVALOU** SCI au capital de 150 000 €  
Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC 515 378 214 RCS BORDEAUX  
L'AGE du 31/12/2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société. M. Cyrille SALOT, demeurant 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC qui assumait les fonctions de gérant, devient liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC. Dépôt au RCS BORDEAUX"  
22EJ19228

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Dénomination : ECLAIRAGE ET DECONTAMINATION DE L'AIR EN CONTINU.

Sigle : D.A.C..

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 2350 euros.

Siège social : 53 Avenue DES ARIRES MAISON

2, 33640 ARBANATS.

901102269 RCS de Bordeaux.

Aux termes d'une décision en date du 18 juillet 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 18 juillet 2022. Monsieur James FOUCHER, demeurant 53 avenue des Araires - Maison 2 33640 Arbanats a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

Le liquidateur  
22EJ19065

**SOBEROX**  
Société à responsabilité limitée  
Société en liquidation  
Au Capital de 24000,00 euros  
Siège social : 21bis PLACE DU  
SOUVENIR 33610 CESTAS  
479 721 854 R.C.S. BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2022 :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SOBEROX à compter du 30 juin 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame SPIRITO Rosana épouse CHAZAL, demeurant à ARCACHON (33120) RES VILLA D'ÉTÉ LOGEMENT N°12, 69 A COURS DESBIEY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à ARCACHON (33120) RES VILLA D'ÉTÉ LOGEMENT N°12, 69 A COURS DESBIEY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS : BORDEAUX.

Pour avis  
22EJ19142

**DISSOLUTION ANTICIPÉE**

Dénomination : LES CAVES DE BORDEAUX.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 10000 euros.

Siège social : 53 Rue DE PESSAC, 33000 BORDEAUX.

810 871 343 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 15 décembre 2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Monsieur Xingyuan LAN, demeurant 46 chemin de Leyran 33140 Villeneuve d'Ornon a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.  
22EJ19143

**SOCIETE CIVILE  
IMMOBILIERE DU  
PONCELET**  
SCI au capital de 1 524,49 €  
Siège social : 49 bis rue  
Fougnet 33600 PESSAC  
402 920 607 RCS BORDEAUX

L'AGE du 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société. M. Cyrille SALOT, demeurant 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC qui assumait les fonctions de gérant, devient liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC. Dépôt au RCS BORDEAUX  
22EJ19253

**MY SWEET FAB**  
Société Par Actions Simplifiée  
Unipersonnelle au capital de 1  
000,00 €  
Siège social : 13 rue Laseppe  
33000 BORDEAUX  
879 869 865 RCS BORDEAUX

**AVIS DE DISSOLUTION  
ANTICIPÉE**

Par décision du 30/06/2022, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société MY SWEET FAB. L'associée unique a nommé comme Liquidateur Mme Audrey ZEFEL, demeurant 13 rue Laseppe, 33000 BORDEAUX, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 13 rue Laseppe, 33000 BORDEAUX, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe Tribunal de Commerce de BORDEAUX. Mention sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19258

**TEXELEC**  
SARL au capital de 1 000 €  
Siège social : 333 avenue d'Arès  
33200 BORDEAUX  
752 450 056 RCS BORDEAUX

**DISSOLUTION**

Aux termes d'une décision en date du 18/07/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, à compter du 31/07/2022, et sa mise en liquidation.

A été nommé Liquidateur M. Christian TEXIER demeurant 333 avenue d'Arès, 33200 BORDEAUX avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 333 avenue d'Arès 33200 BORDEAUX adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Mention en sera faite au RCS de BORDEAUX.  
22EJ19290



34, Rue Victor Hugo  
33500 Libourne  
Tél : 09 72 30 20 40

**SCI COLBERT**  
Au capital social de 300 euros  
Siège social : 13 bis  
rue Piederis  
33500 LIBOURNE  
RCS LIBOURNE 438 543 696

## AVIS DE DISSOLUTION

A l'issue d'une consultation écrite du 30 décembre 2021, les associés de la SCI COLBERT ont décidé de sa dissolution et de la désignation de la SELARL FHB, prise en la personne de Maître Sylvain HUSTALX, en qualité de liquidateur amiable.

Le siège de la liquidation est maintenu au siège social.

Pour avis.  
22EJ19293

## LIQUIDATIONS

**SCI DE LA ROQUETTE SARRAIN**  
Société Civile Immobilière  
en liquidation au capital de 200 Euros  
Siège : 27 B RUE DU CAPLANDE  
33470 LE TECH  
RCS BORDEAUX 799 666 086

Aux termes du procès-verbal extraordinaire du 30.06.2022,

La collectivité des associés a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé et donné quitus à Madame POULTIER Epouse SWORTZ Murielle de son mandat de liquidateur, les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Bordeaux.

Pour avis, le liquidateur  
22EJ17923



FIDUCIAIRE EXPERTS CONSEILS  
CONSEIL EN ENTREPRISES - EXPERTISE COMPTABLE

**HOTELLERIE  
COUPELLAUD / LIBERTY  
SARL en liquidation au capital  
de 7 622,45 euros**  
Siège : 107, rue de la Pelouse de  
Douet,  
33000 BORDEAUX Siège de  
liquidation : route d'Aubertin,  
64230  
ARTIGUELOUVE 392.989.851  
RCS BORDEAUX

Le 30 avril 2022, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation en date du 30 avril 2022, déchargé Monsieur Joseph COUPELLAUD demeurant route d'Aubertin, 64230 ARTIGUELOUVE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 avril 2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ18823

**BAZAS CAFE**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège social : 3 Cours Ausone  
33430 BAZAS  
Siège de liquidation :  
3 Cours Ausone 33430 BAZAS  
488 030 610 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 12 juillet 2022, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Chantal GONZALEZ, demeurant 3 cours Ausone, 33430 BAZAS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/03/22.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur  
22EJ19019

**SCI XALLIG**  
Société civile en liquidation  
Au capital de 500 euros  
Siège social et de liquidation :  
18 Rue Alexis CAPELLE  
33110 LE BOUSCAT  
834.183.303. RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 24 juillet 2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Xavier DELAVALLADE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ18960



5 avenue de Virecourt  
33370 ARTIGUES-PRES-BORDEAUX  
05 57 54 26 00  
www.gironde.cerfrance.fr

**ACPM**  
SAS à associé unique au capital  
de 43 000 euros  
Siège de liquidation : 4, Lieudit  
« Pabigot » - 33620 CEZAC  
RCS LIBOURNE 794 162 917  
Société en cours de liquidation

## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 juin 2022, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de LIBOURNE.

Pour avis,  
22EJ18881



## AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une décision en date du 31 MAI 2022, l'associée unique de la société NOCA IMMOBILIER, société à responsabilité limitée au capital de 100 Euros, dont le siège social est 170 Chemin des Sables 33650 SAINT MORILLON, immatriculée 838 070 282 RCS BORDEAUX, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sabrina MONSEAU de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
22EJ18866

**SOL Y FORM**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège : 65, avenue de  
l'Hippodrome, 33320 EYSINES  
Siège de liquidation : 35, rue  
Maréchal Leclerc, 33290  
LUDON MEDOC  
813 921 624 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale réunie le 12/07/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Yadira PEREZ GARCIA demeurant 35, rue Maréchal Leclerc, 33290 LUDON MEDOC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31/03/2022.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur.  
22EJ19054

**SCCV ATHENA**  
Société civile de construction  
vente en liquidation  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social et siège de  
liquidation : 29 Bis rue  
des Boyens 33260  
LA TESTE DE BUCH  
879 703 577 RCS BORDEAUX

## AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 4 juillet 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas L'HOSTIS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ19112

**SOUS LES TROPIQUES**  
Société à Responsabilité  
Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège : 4 rue du Président  
Carnot 33640  
CASTRES GIRONDE  
Siège de liquidation : 1541  
Route de Bondaxuria  
64220 SAINT-JEAN-LE-VIEUX  
RCS BORDEAUX 503 968 182

L'Assemblée Générale réunie le 2 juillet 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Dominique MONCADE, demeurant 1541 Route de Bondaxuria 64220 SAINT-JEAN-LE-VIEUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ19111

SOCIETE GRESIVAUDANE DE PRESSE Société par actions simplifiée au capital de 11 738,57 euros Siège social : 30 Allée du Domaine des Lugées 33740 ARES 398 092 908 RCS BORDEAUX AVIS DE PUBLICITE AGO du 31/05/2022 : approbation des comptes de liquidation au 31/05/2022 ; quitus à la liquidatrice Madame Alice BAILLIEUX, et décharge de son mandat ; clôture des opérations de liquidation. Mention RCS BORDEAUX 22EJ19069

**SARL VTC PASSION LCS  
S.A.R.L.**  
au capital de 1 000,00 Euros  
Siège de liquidation :  
10 Impasse des Acacias  
33640 BEAUTIRAN  
R.C.S : 890 403 561

Suivant délibération du 04/07/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur.  
22EJ19132

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LES CAVES DE BORDEAUX.

Forme : SARL société en liquidation.

Capital social : 10000 euros.

Siège social : 53 Rue DE PESSAC, 33000 BORDEAUX.

810 871 343 RCS de Bordeaux.

Aux termes de l'AGE en date du 31 décembre 2020, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Xingyuan LAN demeurant 46 chemin de Leyran, 33140 Villenave d'Ornon et prononcé la clôture de liquidation de la société.

La société sera radiée du RCS du BORDEAUX.

Le liquidateur  
22EJ19144

**SAS RUE DE LA LIBERATION**  
Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 576 euros  
Siège social : 56, rue de la Rousselle, 33000 BORDEAUX  
Siège de liquidation : 3 Allée des jardins de Curepipe  
33260 LA TESTE DE BUCH  
891 760 332 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30/06/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nicolas JAMES, demeurant 3 Allée des jardins de Curepipe, 33260 LA TESTE DE BUCH, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur  
22EJ19189

**CYVALOU SCI** au capital de 150 000 €  
Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC 515 378 214 RCS BORDEAUX  
L'AGO du 31/12/2020 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Dépôt au RCS BORDEAUX  
22EJ19227

**ICHWA**  
SARL en liquidation au capital de 10 000 €  
Siège social : 33610 CESTAS  
8 chemin Dou Sarpout  
524 255 007 R.C.S. BORDEAUX

Aux termes de l'AGO en date du 30/06/2022, il a été approuvé les comptes de liquidation, donné quitus et décharge de son mandat au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

La société sera radiée du RCS de BORDEAUX.  
22EJ19250

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU PONCELET**  
SCI au capital de 1 524,49 €  
Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC  
402 920 607 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Dépôt au RCS BORDEAUX  
22EJ19254

**SCI DU PRESBYTERE**  
Société civile immobilière au capital de 40.000 euros  
Société en liquidation  
Siège social : Le Presbytère, 33220 SAINT-ANDRE-ET-APPELLES  
433 082 427 RCS LIBOURNE

Aux termes d'une délibération en date du 30 mai 2022 la collectivité des associés, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur, a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur Madame Sharon CHRISTIANS Demeurant 24 mostyn road, vinters park, ME 14 5NY Maidstone Kent, ROYAUME UNI et l'a déchargé de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LIBOURNE.

Mention sera faite au RCS de LIBOURNE.  
22EJ19257

**SARL CENTRE AUTO MAP S.A.R.L.**  
au capital de 4 000,00 Euros  
Siège de liquidation : 15 rue du Courdugne  
33140 CADAUJAC  
R.C.S : 538 260 340

Suivant délibération du 30/05/2022, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.

Le liquidateur.  
22EJ19279

**SCI CANELL** Société civile en liquidation au capital de 10 000 €  
Siège social : 49 bis rue Fougnet 33600 PESSAC 792 068 025 RCS BORDEAUX  
L'AGO du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Dépôt RCS BORDEAUX  
22EJ19294

**SARL TRAD'IMMO (Société en Liquidation)**  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
Siège Social : 36 Rue de Berliquet 33600 PESSAC  
Capital : 8 000 €  
RCS BORDEAUX 435 205 422

L'Assemblée des Associés en date du 30.06.2022 statuant au vu du rapport du Liquidateur a approuvé les Comptes de Liquidation, donné quitus au Liquidateur, Monsieur Robert DUFOURCQ, demeurant 36, Rue Berliquet - 33600 PESSAC et l'a déchargé de son mandat, prononcé la clôture des opérations de Liquidation, Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation et à la clôture de liquidation seront effectués au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux.  
22EJ19341

**LA PETITE LANDE**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 8 000 euros  
Siège et de liquidation : 5, route du Médoc, 33650 SAUCATS  
440 631 406 RCS BORDEAUX

L'AGO du 31/03/2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Anne Marie BUSTO, demeurant 5, route du Médoc, 33650 SAUCATS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter de ce même jour. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du TC de BORDEAUX, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.  
22EJ19362

**L'ATELIER DE BEAUTE SARL en liquidation au capital de 1 000 euros**  
Siège social et siège de liquidation : 667 avenue du Pays de Buch  
40600 BISCARROSSE  
832.915.888 RCS MONT DE MARSAN

Le 31 mars 2022 l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain YOYER, demeurant 280 rue Pierre Clostermann, 40600 BISCARROSSE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce MONT DE MARSAN en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur  
22EJ18835

**FONDS DE COMMERCES**

**INSERTION LEGALE AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE**  
Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 21/06/2022, Enregistré au SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT DE BORDEAUX le 28/06/2022, Dossier 2022 00027391, Référence 3304P61 2022 A 07142, La Société JLCI SAS au capital de 50.000 euros, ayant son siège social 208 boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX, Immatriculée au RCS de LILLE METROPOLE sous le n° 429.932.130, Représentée M. Jean-François DUYSCHAEVER, selon pouvoir du Représentant légal de la personne morale présidente, A cédé à La Société GAB SAS au capital de 10.000 euros, Ayant son siège social 2 rue Jean Bonnardel, 33140 VILLENAVE D'ORNON, Immatriculée auprès du RCS de BORDEAUX sous le n° 913.629.374, Représentée par Mme Elodie GABARD, Présidente, Un Fonds de commerce de coiffure, connu sous l'enseigne TCHIP COIFFURE sis et exploité 2 rue Jean Bonnardel, 33140 VILLENAVE D'ORNON, pour lequel le Cédant est immatriculé au RCS de BORDEAUX sous le n° 429.932.130, No Siret 429.932.130.00082, au prix de 124.000 euros, se décomposant comme suit : Éléments incorporels : 32.919,85 euros ; Éléments corporels : 91.080,15 euros. Entrée en jouissance au 01/06/2021. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales à l'adresse du fonds pour la validité, et chez Maître Christine MARTIN, SELARL VIVALDI-AVOCATS, 120 rue de l'Hôpital Militaire, 59000 LILLE pour la correspondance. Pour avis  
22EJ19284

  
Maître Romain THOLLAS  
Notaire  
65 avenue du Las  
33127 SAINT-JEAN-D'ILLAC  
Téléphone : 05.56.85.22.99

**CESSION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Romain THOLLAS, Notaire à SAINT JEAN D'ILLAC (33127) 65 avenue du Las, le 13 juillet 2022, a été cédé un fonds de commerce par

La Société dénommée MASSA, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 36 rue des Ayres, RCS Bordeaux 832263735

A la Société dénommée BREKKIE, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 36 rue des Ayres, RCS Bordeaux 914556840


Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration rapide avec vente sur place et à emporter sis à BORDEAUX (33000) 36 rue des Ayres, lui appartenant, connu sous le nom commercial MASSA, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX et identifié au SIRENE sous le numéro 832.263.735.00017.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 230.000,00 € s'appliquant aux éléments matériels pour 30.000 € et aux éléments incorporels pour 200.000,00 €

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître Romain THOLLAS, 65 avenue du Las 33127 SAINT JEAN D'ILLAC, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis

22EJ18843

  
Notaire  
SELARL PIERRE-ANDRE BIAIS, MATHIEU VERGÈZ-PASCAL ET LOUIS GIRARDOT  
Notaires associés à Bordeaux  
30 cours de l'intendance

**AVIS DE CESSIION DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par Maître Louis GIRARDOT, Notaire Associé à BORDEAUX (Gironde), 30, Cours de l'Intendance, le 12 juillet 2022,

La Société dénommée SAMZINI, société à responsabilité limitée dont le siège est à BORDEAUX (33000), 6 rue Georges Bonnac, identifiée au SIRENE sous le numéro 883 741 555 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX,

A cédé à la Société dénommée DE-BREAU, société à responsabilité limitée dont le siège est à BORDEAUX (33000), 94 rue de la Croix de Seguey, identifiée au SIRENE sous le numéro 913 999 579 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX,

Le fonds de commerce de « Restauration rapide sur place et à emporter, traiteur, glacier, épicerie fine, prestations de services en événementiel animations musicales » sis à BORDEAUX (Gironde), 6 rue Georges Bonnac, lui appartenant, connu sous l'enseigne « SAMZINI »,

Pour l'exploitation duquel le CEDANT est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX, sous le numéro 883 741 555 00022 code APE 5610C.

Avec tous les éléments corporels et incorporels y attachés,

Moyennant le prix principal de DEUX CENT VINGT-SIX MILLE EUROS (226 000,00 EUR), payé comptant et quittancé audit acte.

Domicile est élu à BORDEAUX, en l'étude de Maître Louis GIRARDOT, notaire à BORDEAUX (33000), 30 cours de l'Intendance, où tout créancier pourra faire opposition au paiement du prix, par acte extrajudiciaire, dans les dix jours suivant la dernière en date des publications prescrites par la loi, soit la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour avis

Signé : Maître Louis GIRARDOT  
22EJ19122

Suivant avenant à un acte SSP, en date des 11 et 14 février 2022, en date du 20 Juin 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 30/06/2022, Dossier 2022 00028439, référence 3304P61 2022 A 07215, la société « **PHARMACIE DU XIV JUILLET** », SELAS au capital de 200.000 €, sise 2 Place du XIV Juillet – 33130 BEGLES, 833 517 550 RCS BORDEAUX, **A CEDE A la SELAS « PHARMACIE DE LA PLACE DU 14 JUILLET »** au capital de 10.000 €, sise 2 Place du 14 Juillet – 33130 BEGLES, RCS en cours, une officine de pharmacie exploitée à **2 Place du 14 Juillet – 33130 BEGLES** moyennant le prix principal de 2.000.000 €, stock en sus à reprendre par l'acquéreur à dire d'expert le jour de l'entrée en jouissance, soit le **1er septembre 2022**. Les oppositions visées par l'Art. L141-12 et suivants du Code de Commerce, doivent être formées par lettre recommandée AR ou par acte extrajudiciaire, c'est-à-dire par exploit d'huissier, et seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, **pour la correspondance et pour la validité** au siège social du fonds cédé, où domicile a été élu à cet effet.

22EJ18929



**DUTOUR - DE RUL - LACOSTE - PAGES**  
- **PELLET-LAVEVE - DANDIEU-  
RÉMIA - HUREL**,  
Notaires Associés  
20, rue Ferrère  
33000 Bordeaux

Suivant acte reçu par Maître Grégory DANDIEU, Notaire à BORDEAUX, 20, rue Ferrère, le 4 juillet 2022, enregistré au SERVICE DÉPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT, le 06/07/2022, dossier 2022 00027487 référence 3304P61 2022 N 03412, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société **LA PLANQUE**, société par actions simplifiée, au capital de 5.000,00 euros siège à BORDEAUX (33800) 2 allée de la Pacific, SIREN n° 887 743 680 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A la Société **BELCIER L.M.H.**, société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 1.000,00 euros, siège à CERONS (33720) Lataste Sud, SIREN n° 914 100 763 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

**Le fonds de commerce de restauration rapide, préparation de plats cuisinés, vente sur place et à emporter, livraison à domicile, achat pour revente de tous produits d'épicerie en détail ou demi-gros sis à BORDEAUX (33800), 2 Allée de la Pacific, connu sous le nom commercial LA PLANQUE**, et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le n° 887 743 680.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS (190 000,00 EUR),

- aux éléments incorporels pour CENT CINQUANTE-HUIT MILLE HUIT CENTS EUROS ET QUATRE-VINGT-TREIZE CENTIMES (158 800,93 EUR), - au matériel pour TRENTE ET UN MILLE CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF EUROS ET SEPT CENTIMES (31 199,07 EUR)

Payé comptant

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

22EJ19135

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF, Notaire Associé à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 6 juillet 2022, enregistré au SDE de BORDEAUX, le 13 Juillet 2022, bordereau 2022N3443, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SARL BOBRI AUTO**, dont le siège est à TARGON (33760) 9 RUE THUIR, identifiée au SIREN sous le numéro 413687419 et immatriculée au RCS DE BORDEAUX.

A La Société dénommée **D.M. AUTO**, dont le siège est à TARGON (33760) 9 RUE THUIR, identifiée au SIREN sous le numéro 912032471 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

Désignation du fonds :

**Le fonds de commerce d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers et lavage automobile sis à TARGON, 9 rue Thuir**, lui appartenant et pour lequel il est immatriculé au RCS de BORDEAUX, sous le numéro 413687419, le fonds comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés.

Le droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à TARGON, 9 rue Thuir, où le fonds est exploité.

Le mobilier commercial, les agencements et le matériel servant à son exploitation.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter du jour de l'acte. Jouissance au 1er juillet 2022.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant :

aux éléments incorporels pour QUATRE-VINGT MILLE EUROS (80 000,00 EUR), au matériel pour QUARANTE MILLE EUROS (40 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, en l'Etude de Maître MAMONTOFF, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.  
22EJ19175

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Arnaud PINI, notaire à BORDEAUX, 61 cours Pasteur, le 7 juillet 2022, enregistré à SDE BORDEAUX, le 19 juillet 2022, référence 3304P61 2022N3498, a été cédé un fonds de commerce par la société **CETHOO SARL**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 139 rue du Jardin Public, identifiée au SIREN sous le numéro 833098700 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

A la société **IMAGO SAS**, dont le siège est à BORDEAUX (33000) 27 rue Camille Godard, identifiée au SIREN sous le numéro 914 965 652 et immatriculée au RCS de BORDEAUX.

**D'un fonds de commerce de restauration, bar avec licence de "quatrième catégorie" sis à BORDEAUX (33000) 139 rue du Jardin Public, connu sous le nom commercial LE BISTROT DU DOCTEUR GREGOIRE**.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT MILLE EUROS (200 000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour CENT QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE CENT EUROS (196 100,00 EUR) et au matériel pour TROIS MILLE NEUF CENTS EUROS (3 900,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Arnaud PINI, 61 cours Pasteur, 33000 BORDEAUX, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion - Le notaire  
22EJ19309

**SELARL Florence DASSONNEVILLE**  
**Henri ARAN**  
**AVOCATS**  
215 avenue d'Eysines  
33110 LE BOUSCAT  
Tél. : 05 56 08 83 95

## AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement en dates des 4 et 12 juillet 2022, enregistré au Service départemental de l'enregistrement de BORDEAUX le 19 juillet 2022, dossier 2022 00029109, référence 3304P61 2022 A 07288,

La Société **MAEANA**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 494 719 206, dont le siège social est sis 2, Avenue de la Grange Noire, Zone Industrielle du Phare – 33700 MERIGNAC.

A vendu à :

La Société **SAS SAAD CHAOUCH**, Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège est sis Zone Industrielle du Phare 2 Avenue de la Grange Noire 33700 MERIGNAC, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 912113495.

**Le fonds de commerce de brasserie ainsi que tout commerce de restauration rapide, sandwicherie, à domicile, à emporter et Food truck situé 2, Avenue de la Grange Noire, Zone Industrielle du Phare – 33700 MERIGNAC**, pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 494 719 206.

Moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 44.500,00 euros, et aux éléments corporels pour 5.500,00 euros.

L'entrée en jouissance a été fixée au 3 mars 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales, au cabinet de Maître Henri ARAN, Avocat, 215 avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT, où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis.  
22EJ19278

**Maître Olivier BOURU**  
Avocat au barreau de  
BORDEAUX  
71 cours Pasteur 33000  
BORDEAUX  
Tel : 05.64.12.05.05. – Fax :  
05.64.12.05.06  
Email : cabinet@bg3as-avocats.com

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 01/07/2022 et 05/07/2022 enregistré le 18/07/2022 au SDE de Bordeaux sous le numéro Dossier 2022 00028916 réf. 3304P61 2022 A 07273,

La SELARL PHILAE es-qualité de mandataire liquidateur, nommé à cette fonction par jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Bordeaux en date du 13 octobre 2021, de la société **BARLAFFORGUE SARL**, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 7.500,00 € dont le siège social est situé 39, rue Judaïque, 33000 BORDEAUX et immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°448 717 124

A cédé à la Société **Wilfried BARDET SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 € dont le siège social est situé 124 A Route de Léognan, 33170 GRADIGNAN, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°495 112 252

**Un fonds de commerce « tous commerce » exploité 39, rue Judaïque, 33000 BORDEAUX**, moyennant le prix de 104.400 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 100.300,00 € et aux éléments corporels pour 4.100,00 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 6 mai 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publicités légales à l'étude de la SELARL PHILAE, mandataires judiciaires, 123 Av. Thiers, 33100 Bordeaux, où domicile est élu pour la validité et la correspondance.

22EJ19268

## LOCATIONS GÉRANCES



Rue du Cardinal Richaud,  
33000 BORDEAUX

## LOCATION GÉRANCE

**FIN DE LOCATION-GÉRANCE** La location-gérance consentie par Monsieur Cédric DUZAN venu aux droits de Madame Arlette DUZAN, à la société DUZAN ET FILS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 411 428 774, du fonds artisanal de fabrication et pose de charpente bois, parquets et lambris, travaux de couverture et zinguerie sis 1926 Route de l'Aubarit (anciennement Le Chiche), 33760 PORTE-DE-BENAUGE, a pris fin le 31/12/2021. Pour unique avis, le locataire-gérant  
22EJ19244

## RÉGIMES MATRIMONIAUX



**1 Simard**  
33330 SAINT EMILION

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître COUTANT, notaire à SAINT EMILION (33330), le 12 juillet 2022, Monsieur Jean-Jacques ELLIES, retraité, et Madame Simone DELORT, retraitée, demeurant ensemble à Sainte Terre (33350), 17 route de Challon, nés savoir : Monsieur à Sainte Terre (33350) le 8 juillet 1945 et Madame à Libourne (33500) le 6 mai 1949, soumis au régime de la séparation de biens aux termes d'un contrat de mariage reçu par Maître DUDREUILH, notaire à Libourne (33500), le 18 avril 1972, préalable à leur union célébrée à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens (33330), le 22 avril 1972, ont convenu de changer de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître COUTANT, notaire à SAINT EMILION (33330), 1 Simard.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation dudit changement de régime au tribunal judiciaire compétent.

Pour insertion

Me COUTANT

22EJ19041

## CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu le 19 juillet 2022 par Me Stéphane YAIGRE notaire membre de la société « YAIGRE NOTAIRES ASSOCIÉS », Société à responsabilité limitée titulaire d'Offices Notariaux, dont le siège est à BORDEAUX (Gironde), 14, rue de Grassi, CRPCEN 33026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE, entre :

Mr Jean-Claude Maurice Henri HULLIER, retraité, et Madame Marie-Agnès DOUSSAUD, sans profession, demeurant ensemble à PESSAC (33600) 42 avenue Roger Chaumet, nés savoir : Mr à LOCHES (37600) le 16 août 1955, et Mme à BORDEAUX (33000) le 29 avril 1961.

Mariés à la mairie de TALENCE (33400) le 22 février 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Mr et Mme sont de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire,  
22EJ19363



SCP Jean-Charles BOUZONIE,  
Nicolas INGUERE  
et Nathalie FESTAL  
Notaires associés  
1 rue Franklin  
33000 BORDEAUX

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Art.1007 du CC Art.1378-1 du CPC  
Loi n°2016-1547 du 28/11/16

Par testament olographe du 28/12/2013, Mme LANDAIS Gisèle, en son vivant retraitée, née à PERISSAC (33240), le 02 février 1932, demeurant à BASSENS (33530), Maison de retraite, Château Pomerol, 21 avenue des Griffons, veuve en uniques noces de Mr PERRET Jean Michel, décédée à BASSENS, le 7 mai 2022, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Jean-Charles BOUZONIE, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, le 07/07/2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me BOUZONIE, Notaire à BORDEAUX (33000) 1 rue Franklin, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du PV d'ouverture de testament, soit le 11/07/2022.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

22EJ19113



MAITRE Emmanuel PRAX,  
NOTAIRE  
ETUDE S.C.P Céline  
CAMPAGNE-IBARCQ,  
Fabrice VEYSSIERES,  
Thomas BUGEAUD,  
Emmanuel PRAX,  
Guillaume CORTI

## AVIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 02 août 2001, Monsieur Joseph Marcel WILMOUTH, né à L'HOPITAL (57490) le 20 avril 1928, demeurant à BLANQUEFORT (33290), 3 rue des Sables, veuf et non remarié de Madame Claudine Marie DIEU, décédé à BLANQUEFORT (33290) le 01 mars 2022, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Emmanuel PRAX, suivant procès-verbal en date du 07 juillet 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 13 juillet 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Emmanuel PRAX, notaire à BLANQUEFORT, notaire chargé du règlement de la succession  
22EJ19181



Etude de "Maîtres Aymeric AGNES,  
Laetitia BRUN-TEISSEIRE,  
Pierre-Adrien MUNIER,  
Notaires associés",  
titulaire d'un Office Notarial  
à BORDEAUX (Gironde),  
11 cours de Verdun

Je soussigné Maître MUNIER, Notaire de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, déclare avoir reçu, en mon office notarial, le procès-verbal d'ouverture et de description du testament olographe établi par le défunt ci-après désigné et requiers à ce titre et conformément aux dispositions de l'article 1378-1 du Code de procédure civile, l'insertion de l'avis suivant dans votre journal.

22EJ18854



Etude de "Maîtres Aymeric AGNES,  
Laetitia BRUN-TEISSEIRE,  
Pierre-Adrien MUNIER,  
Notaires associés",  
titulaire d'un Office Notarial  
à BORDEAUX (Gironde),  
11 cours de Verdun

Je soussigné Maître Aymeric AGNES, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée "Aymeric AGNES, Laetitia BRUN-TEISSEIRE, Pierre-Adrien MUNIER, Notaires associés", titulaire d'un Office Notarial à BORDEAUX (Gironde), 11, Cours de Verdun, déclare avoir reçu, en mon office notarial, le procès-verbal d'ouverture et de description du testament olographe établi par le défunt ci-après désigné et requiers à ce titre et conformément aux dispositions de l'article 1378-1 du Code de procédure civile, l'insertion de l'avis suivant dans votre journal.

22EJ18855

## RECTIFICATIF / ADDITIF

SCI ANNE-SOPHIE

Société civile immobilière au capital de 338.47 € dont le siège est à Bordeaux (33 200) 149, Avenue du général Leclercq sen 377 9477 42 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux

Dans l'annonce publiée aux Echos Judiciaires Girondins dans son numéro du 29 novembre 2019 (page 49), il a été indiqué que le siège social de la société était transféré à l'adresse suivante : Résidence Les terrasses du Golf, appartement B 15 à 17, rue Jude 33200 Bordeaux. Il fallait lire au lieu et place de rue Jude, allée Arago. Le reste sans changement.

22EJ18860

KOUIK AGENCY, SAS AU  
CAPITAL DE 1500 €,  
DEMEURANT 57, RUE  
ANDRÉ MAGINOT-  
332000 BORDEAUX, RCS BX  
853748010

## RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° 22EJ16612 parue le 01/07/2022, concernant la société KOUIK AGENCY, il a lieu de lire : L'assemblée générale du 20/03/2022 au lieu de 20/04/2022.

22EJ18893

## AVIS



MAITRE Hervé LABROUCHE,  
NOTAIRE  
ETUDE Maître LABROUCHE

## A VIS DE DEPOT DE TESTAMENT

Par testament olographe en date du 20 janvier 2014, Mademoiselle Christiane Eugénie BERTON, née à MEKNES, le 24 juillet 1928, demeurant à TALENCE (33400), 19 rue Emile Loubet, célibataire, décédée à BORDEAUX, le 11 décembre 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels. Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Hervé LABROUCHE, suivant procès-verbal en date du 08 juillet 2022, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de BORDEAUX, le 13 juillet 2022.

Les oppositions sont à former en l'étude de Me Hervé LABROUCHE, notaire à BEGLES (Gironde), notaire chargé du règlement de la succession  
22EJ19233

## POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13  
publicite@echos-judiciaires.com

## RECTIFICATIFS



Société d'Expertise Comptable  
Andernos - Cenon - Langon - Mérignac -  
Portets.  
www.a3caudit.com

LINCONTANG  
Société civile immobilière au  
capital de 1 000€  
Siège social : 2A rue Jules  
Delaube  
Au jardin d'hastignan  
33160 ST MEDARD EN JALLES

## RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif à l'annonce n° EJU211738 parue le 08/07/2022, concernant la société LINCONTANG, il a lieu de lire : "siège social : 2A rue Jules Delaube" au lieu de "siège social : 2 rue Jules Delaube".  
22EJ19208

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 juillet 2022)

SARL MARTIN-MONTEILS MENUISERIE, 4 Rue d'Arsonval, 33600 Pessac, RCS BORDEAUX 501 742 928. L'exploitation de tous fonds de commerce de menuiserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 juin 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.  
13302521893645

SAS AB EXPERT@IT, Rue Robert Caumont, les Bureaux du Lac Il-Imm P, 33049 Bordeaux Cedex, RCS BORDEAUX 531 635 621. Achat et vente de solutions informatiques. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique

prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521893648

**SAS ISACOM**, 108 Bis Cours Saint-Louis, Bâtiment H, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 845 054 139. La vente et la location de matériel informatique et tout autre produit lié à l'informatique et au Web ; la maintenance et la réparation de matériel informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 13 août 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521893660

**SARL CALZA**, 10 Avenue de la Plage, 33740 Arès, RCS BORDEAUX 884 519 810. La vente de tous produits alimentaires, non alimentaires, régionaux, non régionaux, non réglementés sur les marchés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mars 2022, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521893663

**SAS LEPOIGNEUR KELLY**, 38-40 Cours de l'Yser, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 853 112 480. Coiffure mixte, rasage et taille de la barbe, vente de tous produits et accessoires rattachés à l'activité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 septembre 2021, désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521893657

(Jugement du 13 juillet 2022)

**SAS GRAPHI AQUITAINE**, 296 Avenue Pasteur, 33185 le Haillan, RCS BORDEAUX 330 872 490. Fabrication de produits de consommation divers. fabrication, composition, distribution de tous supports de signalisation, enseigne, lettre, adhésifs, panneau de table, etc... Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970752

**SAS SERVICE MERCHANDISING ASSISTANCE (SMA)**, 3 Rue Pablo Picasso, Bâtiment D5 Résidence le Club, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 451 654 115. Implantation de rayons dans les magasins. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970756

**SARL EURL COLINI**, 7 Ter Avenue de Lattre de Tassigny, 33470 Gujan-Mestras, RCS BORDEAUX 500 247 333. Inter médiation en opérations bancaires et services de paiement (lobsp), le courtage opéra-

tions de banque et en Services de paiement (Cobsp), le courtage d'assurance ou de réassurance (Coa) et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970759

**SARL LA BODEGA**, 41 Rue du Port, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 838 736 726. Restaurant, débits de boisson, vente de produits alimentaires. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 juin 2022, désignant liquidateur SELARL Philae 123 Avenue Thiers 33100 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970777

**SARL JL CARRELAGE**, 19 Lieu-Dit Mouréou, 33650 Cabanac-Et-Villagrains, RCS BORDEAUX 852 574 367. Tous travaux relatifs à la pause de carrelage, faïence, dallage et de tous revêtements/négoce de carrelage, faïence, dallage et de revêtements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2022, désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970780

**SARL DECORELA**, 17 Avenue de la Somme, Centre Commercial Mérignac Soleil, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 880 568 092. La vente d'objets de décoration et d'art de la table, de linge de maison, et de petit mobilier. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 mai 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970783

**SAS DRIVE DE MARIUS**, 356 Avenue de l'Argonne Lot 24, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 894 086 370. Drive local et zéro déchet. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 20 juin 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970789

**SAS JCGA**, 3 Rue de la Gare, 33290 Parempuyre, RCS BORDEAUX 832 729 321. Réparation de véhicules automobiles, de carrosserie, vente de véhicules neufs et d'occasion, vente de pneumatiques et de pièces détachées, location de véhicules automobiles, intermédiaire et mise en relation entre clients et garages automobiles par tous moyens et notamment par voie électronique ou informatique. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 juillet 2022, désignant liquidateur Selarl Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au

liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970771

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 13 juillet 2022)

**SAS L'Atelier d'AGENCEMENT 2B**, 2 Allée de Kaolack, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 523 305 720. Toutes prises de participations dans toutes sociétés ou entreprises par tous moyens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de sauvegarde et désignant mandataire judiciaire SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970765

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 13 juillet 2022)

**SAS MIDEV**, 53 Avenue de la Forêt, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 518 530 589. Activités liées à la construction de maisons individuelles aux métiers de la rénovation extension agrandissement surélévation à la construction de bâtiments en ossature bois ou métallique ainsi que l'activité de conseil et l'Expertise dans les domaines d'activités ci-dessus. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et la liquidation judiciaire, et désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13302521970762

CLÔTURE DE LA PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT PROFESSIONNEL

(Jugement du 12 juillet 2022)

**MARGAT Anaïs**, 5 Rue des Grands Prés, Res les Matines Porte 5, 33680 le Porge, RM 900 383 357. Nettoyage Courant Des Bâtiments. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel.

13302521893666

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 12 juillet 2022)

**SAS LOISIRS ENCHERES**, 18 Rue de la Porte Dijeaux, 33000 Bordeaux, RCS BORDEAUX 801 270 612. Vente et promotion d'articles de loisirs et voyage en ligne marketing en ligne. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me De Latude Jacques 14 Rue Boudet 33000 Bordeaux.

13302521893652

(Jugement du 13 juillet 2022)

**SARL AGENCE NEW YORK EVENEMENTIEL URBAIN**, 221 Avenue Louis Barthou, 33200 Bordeaux, RCS BORDEAUX 518 186 069. Réalisation de prestations d'études, analyse, d'assistance et de conseils spécialisés. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302521970768

**SARL P.R.C.M.**, 6 Rue du Cippe Brémontier, 33260 la Teste-De-Buch, RCS BORDEAUX 802 396 119. La vente de robes de mariée, de soirée, de cocktail, toute tenue de cérémonie et tous modèles de couture ou prêt-à-porter, textiles ou vêtements ; le négoce de tous articles de mode se rapportant à la personne : ceintures, sacs, bijouterie fantaisie, montres cadeaux, accessoires gadgets, cosmétiques et toutes branches annexes ; toutes prestations de service se rapportant aux cérémonies nuptiales. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Laurent Mayon 54 Cours Georges Clemenceau 33000 Bordeaux.

13302521970792

**SAS LE POP'S & CO**, Zac Moulin de la Cassadote, 33380 Biganos, RCS BORDEAUX 837 659 978. Bar, bar à thème, débit de boisson à consommer sur place ou à emporter, petite restauration sur place. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302521970774

**SAS RAHJNA**, 61 Avenue de la Côte d'Argent, 33470 le Teich, RCS BORDEAUX 884 561 853. Bar, café, restauration sur place et à emporter et/ou livraison, hôtellerie, hébergement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Silvestri-Baujiet 23 Rue du Chai des Farines 33000 Bordeaux.

13302521970786

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 12 juillet 2022)

**SARL EURL D.G.S. CONSEIL**, 37ème Avenue Aristide Briand, 33700 Mérignac, RCS BORDEAUX 451 620 090. Conseil et courtage en produits d'assurances de toute Natureassurance vie capitalisation lard, intermédiaire financier et bancaire ayant pour objet le conseil en gestion de valeurs mobilières Opvcvm, recherche de financement bancaire négociations de prêt bancaire activité Inter médiation immobilière. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768535

**SARL LOGIC LINES SERVICE (2LS)**, 130 Avenue du Maréchal Leclerc, 33130 Begles, RCS BORDEAUX 492 832 787. Organisation logistique et transport prestations annexes, commissionnaire de transport. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768538

**SARL TELEPHONE ET COMPAGNIE 2 (TÉL ET CIE 2)**, 8 Rue Jean Jacques Rousseau, Lesparre Médoc, 33340 Lesparre-Médoc, RCS BORDEAUX 529 166 647. Téléphonie mobile, commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé autres activités de services réparation d'ordinateurs en sous-traitance et de biens personnels et domestiques. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768544

**SARL EURL GAMMA GENIE CIVIL ET IMPORT-EXPORT**, 11 Rue Aristide Briand, 33150 Cenon, RCS BORDEAUX 537 944 530. Construction générale de bâtiment import-export. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768547

**SARLU MERITOR SECURITE PRIVEE**, 42 Rue de Tausia, 33800 Bordeaux, RCS BORDEAUX 797 982 808. Effectuer des prestations de surveillance humaine



et/ou électronique et assurer la protection de tous locaux industriels, commerciaux, résidentiels, publics ou privés. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768550

**SASU FORMAT-CONSULT 33**, 25 Rue Thomas Edison, Domaine du Parc (appartement C001), 33610 Canejan, RCS BORDEAUX 847 494 531. En France et à l'étranger : le conseil, le management, le Coaching, la formation et l'accompagnement des entreprises. la création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées. toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768569

**SAS ECO FRANCE**, 220 Avenue de la Libération, 33110 le Bouscat, RCS BORDEAUX 813 333 549. Gestion commerciale de travaux de dépannage, vitrerie, serrurerie, menuiserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768555

**SARL R.SERVICE**, 4 Quai Goslar, 33120 Arcachon, RCS BORDEAUX 819 429 416. Installation et manutention de divers matériel professionnel livraison et débarras de tout type de matériel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768558

**SAS A & Z TRANSPORT**, 3 Rue de la Rosière, 33320 Eysines, RCS BORDEAUX 822 040 820. Transport routier de marchandises ou Loeur de véhicules avec conducteur au moyen exclusivement de Véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3,5 tonnes, transport public de personnes à l'aide de véhicules n'excédant pas 9 places conducteurs compris. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768561

**SARL MICRO BRASSERIE B'S BAR**, 4 Lieu-Dit Penic, 33540 Saint-Martin-Du-Puy, RCS BORDEAUX 823 331 285. Fabrication de bières artisanales et produits dérivés la formation sur les méthodes les outils et technologies liés à la fabrication de bières. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768563

**SARL NC PLANCHER**, 18 Rue Edmond Faulat, 33440 Ambarès-Et-Lagrange, RCS BORDEAUX 841 088 677. Réalisation de travaux de bricolage, réparations et aménagements divers notamment la pose de tous type de plancher construction, rénovation de tous immeubles, par tous moyens, directement ou indirectement. réalisation de prestations de services et la sous-traitance dans le secteur du bâtiment, plancher. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768566

**SARL SOCIETE DE MAÇONNERIE DU CUBZAGUAIS**, 275 Route de Virsac, 33240 Saint-André-De-Cubzac, RCS BORDEAUX 807 789 987. Travaux de béton, de maçonnerie générale

et gros-oeuvre du bâtiment, travaux de démolition, travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302521768553

## TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 06 juillet 2022)

**SARL SD BORDEAUX**, 40 Boulevard Robert d'Arbrissel, 49130 Sainte-Gemmes-Sur-Loire, RCS ANGERS 441 152 055. Achat et vente de tous produits horticoles de toutes fournitures et de tous accessoires de décoration destinés à l'horticulture et aux fleuristes en France et à l'étranger. Jugement du tribunal de commerce d'Angers en date du 06 Juillet 2022 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

13302522069374

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 05 juillet 2022)

**SAS LUDERIX INTERNATIONAL**, Rue de Versailles, 59650 Villeneuve-D'Ascq, RCS LILLE METROPOLE 310 635 347. Commerce de détail de jeux et jouets. Jugement du tribunal de commerce de LILLE-MÉTROPOLE en date du 05/07/2022 arrête le plan de cession. Sous le n° 2022/346.

13302522068605

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE MARSEILLE

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE CESSION

(Jugement du 13 juillet 2022)

**SA SmarDTV Technology**, 147 Avenue du Jujubier, Zone Industrielle Athelia, 13600 la Ciotat, RCS MARSEILLE 428 830 749. Production et assemblage de cartes électroniques, électromagnétique, électrique et autres. toutes activités Manufacturières en électronique. Jugement du tribunal de commerce de Marseille en date du 13 juillet 2022 arrête le plan de cession au profit de : des sociétés Elix Systems SA, Tuito SAS et TiviSu GmbH.

13302522069673

## TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 05 juillet 2022)

**SAS INVELAC**, Lieu-Dit la Clavelie, Manoir Trencavel-Bassillac, 24330 Bassillac-et-Auberoche, RCS PERIGUEUX 388 207 482. Reliure industrielle. Jugement du tribunal de commerce de Périgueux prononçant en date du 05 Juillet 2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Janvier 2021, désignant mandataire judiciaire Maître Christian HART de KEATING - SELARL de KEATING 12, rue Guynemer - 24000 Périgueux. 13302522068374

# MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

**fhb**  
Administrateurs  
Judiciaires  
Associés

## RECHERCHE DE REPRENEURS OU D'INVESTISSEURS

Hélène Bourbouloux / Jean-François Blanc / Gaël Couturier / Cécile Dür  
Nathalie Leboucher / Sylvain Hustaix / Benjamin Tamboise / Charlotte Fort  
Alicia Alves / Eric Samson / Théophile Fornacciar

## SAS DUBRAUD Exploitation viticole de 25 ha de vignes

Activité : Culture de la vigne, exploitation essentiellement en fermage

Lieu : 17 lieudit Dubraud 33920 Saint Christoly de Blaye

Chiffre d'affaires au 31/12/2021 : 452.135 €€

Effectif total : 11 salariés

**La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au vendredi 5-08-2022 à 12h**

L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un engagement de confidentialité et une présentation succincte du candidat.

**Référence à rappeler : 9858**

Les candidats intéressés sont invités à se manifester :

**SELARL FHB - Maître Sylvain HUSTAIX, Administrateur Judiciaire Associé**

34 rue Victor Hugo 33500 Libourne - [www.fhb.eu](http://www.fhb.eu)

e-mails : [philippe.paillaugue@fhb.eu](mailto:philippe.paillaugue@fhb.eu) et [juliette.bardet@fhb.eu](mailto:juliette.bardet@fhb.eu)

# ECHOS

JUDICIAIRES - GIRONDINS

SE CHARGENT  
DE VOTRE  
PUBLICITE

LA PARUTION  
DANS NOTRE JOURNAL  
TOUS LES VENDREDIS



**POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13  
[publicite@echos-judiciaires.com](mailto:publicite@echos-judiciaires.com)

# RÉSIDENCE PRINCIPALE DE L'ENTREPRENEUR ET DIVORCE

Lorsque le logement est attribué à son époux dans le cadre d'une procédure de divorce, le logement ne constitue plus la résidence principale de l'entrepreneur individuel et peut donc faire l'objet d'une saisie.

**D**epuis la loi du 6 août 2015, la résidence principale d'un entrepreneur individuel est de plein droit insaisissable par ses créanciers professionnels (Code de commerce, article L 526-1). Auparavant, l'insaisissabilité de la résidence principale devait faire l'objet d'une déclaration notariée d'insaisissabilité, ce qui demeure possible pour tous les autres biens fonciers du patrimoine personnel et non affecté à un usage professionnel. En cas de procédure collective, en particulier de liquidation, la résidence principale ne constitue pas le gage commun des créanciers. Le liquidateur judiciaire ne peut pas par exemple agir pour faire vendre le bien aux enchères. Il en est de même lorsque la résidence principale est le bien commun de deux époux. La Cour de cassation s'est prononcée sur la situation en cas de divorce. Dans cette affaire, dans le cadre la procédure de divorce, le juge aux affaires familiales avait ordonné la

résidence séparée des époux et attribué à l'épouse la jouissance exclusive du logement familial dont le couple était propriétaire.

L'entreprise ayant été mise en liquidation judiciaire, le liquidateur a demandé au juge-commissaire de l'autoriser à vendre l'immeuble aux enchères publiques.

La cour d'appel juge cette demande irrecevable en faisant valoir que l'attribution à l'épouse de la jouissance exclusive de la résidence familiale était sans effet sur les droits de l'entrepreneur sur l'immeuble et sur son insaisissabilité, disposition de nature légale.

La Cour de cassation censure la décision d'appel. Du fait de l'attribution de la jouissance du logement à l'épouse, la résidence principale de l'entrepreneur n'est plus située dans l'immeuble appartenant aux époux. L'immeuble n'est donc plus insaisissable par les créanciers professionnels.

Référence  
Cass. com. 18 mai 2022, n° 20-22.768

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T3	115,70	+ 0,09 %
2020 T4	117,79	- 0,32 %
2021 T1	116,73	+ 0,43 %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %

source : INSEE  
Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :  
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;  
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
<b>2022 : 3 428 €</b>	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX (BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	AVRIL 2021	AVRIL 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	105,86	110,97	+ 4,8 %
INDICE HORS TABAC	105	110,19	+ 4,9 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %	
3 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	131,67	+ 0,83 %	
4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 2021	132,62	+ 1,61 %	
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2022	133,93	+ 2,48 %	
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
10,85 €		1 645,58 €	

# TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN  
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée  
Alienor Capital

© Atelier Gallien



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS  
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux - Tel : **05 56 81 17 22**  
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 201,22	5,4%	-13,3%	-1,5%	7 376,37	5 794,96	France
SBF 120	4 804,78	5,2%	-13,4%	-2,6%	5 706,97	4 482,66	France
EURO STOXX 50	3 587,44	4,3%	-16,5%	-8,7%	4 392,15	3 359,83	Europe
S&P 500	3 907,08	6,3%	-18,0%	-8,3%	4 796,56	3 666,77	USA
NASDAQ 100	12 135,24	7,7%	-25,6%	-16,6%	16 501,77	11 127,57	USA
FOOTSIE 100	7 296,28	4,0%	-1,2%	6,6%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	13 308,41	1,4%	-16,2%	-12,1%	16 271,75	12 401,20	Allemagne
SMI	11 122,08	6,4%	-13,6%	-6,2%	12 939,17	10 451,31	Suisse
NIKKEI	26 961,68	3,8%	-6,4%	-2,5%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 279,43	-1,1%	-9,9%	-7,3%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AE LIS FARMA	10,94	-4,0%	N/A	N/A	14,02	10,92	-
AIR MARINE	1,05	10,5%	-42,3%	-46,2%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,78	0,0%	27,5%	27,5%	2,78	2,18	1,1%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	-39,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,14	-2,6%	-15,6%	-15,6%	1,74	1,04	-
CHEOPS TECHNOLOGY	78,00	0,0%	1,3%	74,9%	81,00	73,00	6,4%
DOCK.PETR.AMBES AM	442,00	-10,9%	-5,2%	-7,1%	496,00	426,00	7,4%
EAUX DE ROYAN	88,00	-6,4%	-4,9%	-14,6%	104,00	86,00	7,3%
EUROPLASMA	0,00	-65,0%	-98,8%	-99,7%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	2,28	-0,3%	-26,7%	-5,6%	3,14	2,05	-
GASCOGNE	3,22	0,6%	-13,9%	-34,3%	3,86	2,82	-
GPE BERKEM	7,99	-7,8%	-21,7%	N/A	10,50	7,99	0,8%
GPE PAROT (AUTO)	1,71	-2,8%	-34,4%	-41,2%	2,66	1,70	-
HYDROGENE DE FRANCE	26,40	-5,0%	-0,2%	-11,4%	33,00	25,20	-
HUNYVERS	12,05	0,7%	N/A	N/A	12,35	11,80	-
I.CERAM	13,55	-6,9%	-17,4%	-54,2%	17,80	10,20	-
I2S	5,90	5,4%	20,4%	63,9%	6,40	4,60	2,4%
IMMERSION	4,50	-6,1%	-25,0%	181,3%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,19	33,8%	-38,2%	-75,1%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	2,14	-2,7%	-8,5%	-24,6%	2,89	1,78	-
LECTRA	34,00	-5,6%	-19,0%	12,4%	44,20	33,15	1,1%
LEGRAND	75,34	4,4%	-26,8%	-16,3%	103,80	68,90	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,36	-18,2%	-34,5%	71,4%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,32	8,4%	16,0%	-53,6%	2,48	1,37	-
OENEO	13,85	-4,5%	0,8%	14,1%	15,50	13,52	1,4%
POUJOLAT	91,00	27,3%	82,7%	144,6%	91,00	49,60	0,7%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-11,9%	488,00	292,00	4,7%
UV GERMI	4,38	10,1%	-42,1%	-54,6%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,20	2,3%	-9,5%	-3,0%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	55 350,00	11,2%	2,9%	DOLLAR USD	1,02	-9,9%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	342,00	14,3%	9,6%	LIVRE GBP	0,85	-5,1%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 887,00	10,4%	16,5%	FRANC SUISSE CHF	0,99	-8,2%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	32,2%	DOLLAR CAD	1,33	-15,2%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 170,00	15,5%	7,6%	YEN JPY	141,01	11,5%	Japan(100)
SOUVERAIN 7,32 G	425,00	10,1%	8,1%	COURONNE DKK	7,44	0,1%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	339,70	12,6%	8,9%	COURONNE SEK	10,50	4,6%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	344,00	11,4%	5,7%	RAND ZAR	17,46	-3,1%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	342,20	15,2%	9,7%	DOLLAR AUD	1,49	-6,5%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 794,75	7,2%	7,3%	YUAN RMB	6,90	-13,1%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »



Laurent

**ME METTRE À  
LA BATTERIE  
FAIRE UN  
TOUR D'EUROPE  
À VÉLO  
DEMANDER ÉLISA  
EN MARIAGE**

*Soigné pour un cancer des poumons*

**Il n'y a pas  
de petits rêves,  
il n'y a pas  
de petits dons**

**C'est le cancer qui doit renoncer,  
pas les malades.**

**Votre entreprise est prête à s'engager ?**

Quelle que soit sa taille et ses capacités  
financières, votre entreprise peut  
contribuer à la lutte contre le cancer

Plus d'informations sur

[www.fondationbergonie.fr](http://www.fondationbergonie.fr)



**FONDATION  
Bergonié**  
Fondation d'Entreprises